



Conseil municipal

Séance du 1^{er} juin 2021

Procès-verbal

Le premier juin deux mille vingt-et-un, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle Emstal, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

PAVILLON Jean-Paul, Maire - GUIBERT Vincent, CHOUTEAU Edith, VIGNER Jean-Philippe, LIOTON Valérie, DESOEUVRE Robert, BOYER Emilie, RAVELEAU René, Adjoints - LANGLOIS Danielle, LABORDERIE Philippe, REBILLARD Michèle, RÉTHORÉ Jacqueline, REGRAGUI Sidi Kamal, LHUISSIER Thierry, PARENTEAU Louis-Pierre, SOURICE Corinne, PICARD Corinne, LECOMTE Delphine, SOUILHÉ Jérôme, PENEAU Sylvie, GAUTHERON Xavier, FRAKSO Mohamed, PUSHPARAJ Emilie, DELETANG Claire, BEAUCLAIR Sophie, GAILLARD Yohan, LECACHEUR Julien, LIZÉ Didier, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BOUSSICAULT Gérald	à GAILLARD Yohan
CORBILLON DEROSIER Christine	à LHUISSIER Thierry
ROCHAIS Philippe	à PENEAU Sylvie

Absent(s) excusé(s)

MINETTO Jacques, YANNOU Aude

Absent(s)

DELETANG Claire

Secrétaires de séances

REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal

Convocation adressée le 26 mai 2021, article L.2121.12 CGCT
Compte-rendu affiché le 2 juin 2021, article L.2121.25 CGCT

Monsieur le Maire ouvre la séance en accueillant chaleureusement le public présent. Il souligne sa satisfaction de pouvoir permettre de nouveau à la population d'assister aux débats du Conseil municipal, rappelant que cela était interdit depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19.

Monsieur le Maire informe ensuite l'assemblée que les conditions sanitaires actuelles devraient permettre que la prochaine séance puisse se tenir en mairie, salle du Conseil.

Avant de débiter l'étude de l'ordre du jour, Monsieur le Maire rappelle le caractère exceptionnel de cette séance puisqu'un seul point sera soumis au vote. Monsieur le Maire explique que la délibération qui sera présentée revêt une importance particulière et remarquable pour les élus de l'équipe municipale. Il déclare :

" Je souhaite vous partager la citation du poète écrivain philosophe martiniquais Edouard Glissant : "Agit dans ton lieu, pense avec le monde". C'est à mon sens

un bon résumé de ce que l'on va voter ce soir et du travail qui a été mené depuis plus d'un an par le comité de pilotage et les citoyens participant au projet Les Avan'Cé climatiques.

Ce plan climat communal a été le premier projet que nous avons souhaité mettre en œuvre dès notre élection en mars 2020. Au-delà de l'objectif que nous nous étions fixés, il y avait un point sur lequel les élus étaient tous d'accord : celui d'enclencher une réflexion collective en associant les Ponts-de-Céais.

Nous avons souhaité agir vite. Je ne reprendrai pas ici l'ensemble des indicateurs qui mettent en évidence ce dérèglement climatique, je pense qu'ici, personne ne doute de cette urgence, et qu'il n'y a pas de climato-sceptique dans l'assemblée. Nous sommes persuadés qu'à l'échelle locale nous pouvons agir, comme le dit la citation d'Edouard Glissant et à travers les actions retenues, nous allons le montrer.

Il y a eu tout un travail réalisé par 140 citoyens, qui se sont réunis depuis septembre 2020 et qui ont réfléchi, échangé, partagé des points de vue, débattu aussi, pour proposer des actions en faveur du climat.

La démarche participative n'est pas récente aux Ponts-de-Cé, elle fait véritablement partie de notre ADN. Depuis 2008, nous avons fait beaucoup en matière de citoyenneté. Nous avons par exemple été l'une des premières villes à créer des comités consultatifs de quartier alors que la loi ne nous y obligeait pas. Nous avons aussi associé les citoyens sur des grands projets comme Rive d'Arts ou les Hauts-de-Loire. Nous tenons à cette expertise citoyenne. Nous avons en effet besoin d'avoir différentes démocraties. Il est intéressant de pouvoir remettre le citoyen au centre des discussions. Prochainement, nous demanderons aux citoyens de réfléchir sur un grand projet culturel.

Depuis 7 mois, les citoyens qui ont travaillé sur les Avan'Cé climatiques ont tenu bon malgré le contexte extrêmement défavorable auquel nous avons du faire face. Nous sommes fiers des citoyens qui se sont investis et je tiens à les remercier une nouvelle fois ce soir.

Je souhaite féliciter les élus qui ont animé les séances de travail, tout en se mettant en retrait pour laisser la parole aux citoyens. Certains d'entre eux prendront la parole ce soir pour présenter les actions prioritaires retenues.

Je tiens à remercier par ailleurs les élus membres du comité de pilotage qui se sont réunis chaque semaine pour suivre l'avancée du projet : Robert Deseouvre, Jean-Philippe Vigner, Yohan Gaillard, Philippe Rochais. Je souhaite également remercier l'ensemble des services de la ville qui ont participé, sous l'égide du Directeur Général des Services, et notamment le service communication.

Enfin, je souhaite remercier le cabinet Auxilia, qui nous a accompagné dans cette démarche, mais surtout les trois étudiants stagiaires de Sciences Po qui se sont succédés pour nous aider dans la mise en oeuvre de cette démarche, sous la tutelle de Philippe Frémondrière, Directeur Général des Services : Robin Touzanne, Marius Prud'homme et Clara Guittet ici présente. Je les félicite vivement pour leur travail.

Ce soir, c'est le moment de découvrir les 168 actions proposées par les citoyens. Certaines ont été classées prioritaires par les participants au projet. D'autres ont été transmises aux structures compétentes, comme Angers Loire Métropole.

La remise de cette feuille de route ne constitue pas la fin du processus. Elle est seulement une étape, puisque tout reste à mettre en œuvre désormais. L'enjeu, je le rappelle, est important. Il n'est pas uniquement à l'échelle du mandat, l'objectif climatique va au-delà. Certaines actions seront en effet menées à court ou moyen terme mais d'autres seront lancées après le mandat.

Nous pouvons être fiers d'avoir initié cette démarche et d'avoir amené une pierre à l'édifice d'une manière collective."

**Approbation du procès-verbal du Conseil municipal
en date du 11 mai 2021.**

Le Conseil municipal ADOPTE à l'unanimité.

**21SE0106-01 | Plan de transition climatique, énergétique et
écologique des Ponts-de-Cé "Les Avan'Cé climatiques" - Remise de
la feuille de route citoyenne et constitution d'un comité de suivi**

Monsieur Jean-Paul Pavillon, Maire, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1111-2 et l'article L2143-2 relatif à la libre création de comités consultatifs,

Considérant le projet de Plan de transition climatique, énergétique et écologique lancé par la ville des Ponts-de-Cé en septembre 2020 et dénommé "Les Avan'Cé climatiques",

Considérant les 168 propositions d'actions émanant des cinq séances de travail auxquelles ont participé 140 citoyens volontaires,

Considérant l'intérêt de prioriser et d'organiser ces 168 propositions d'actions au sein d'une feuille de route,

Considérant l'intérêt de mettre en place un comité, composé d'élus et de citoyens, chargé de suivre la mise en œuvre de cette feuille de route,

En accord avec le bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- prend acte de la remise de la feuille de route citoyenne du Plan de transition climatique, énergétique et écologique des Ponts-de-Cé "Les Avan'Cé climatiques", annexée à la présente délibération,

- décide de créer le comité consultatif suivant : "Les Avan'Cé climatiques",

- décide, suite à un vote à scrutin public à la demande unanime de ses membres, de constituer le comité consultatif "Les Avan'Cé climatiques" comme suit :

COMITÉ CONSULTATIF LES AVAN'CE CLIMATIQUES			
Fonction	Titre	Nom	Prénom
Maire	M.	PAVILLON	Jean-Paul
Adjoint	M.	VIGNER	Jean-Philippe
Adjoint	M.	DESOEUVRE	Robert
Conseiller municipal délégué	M.	GAILLARD	Yohan
Conseiller municipal délégué	M.	ROCHAIS	Philippe
Membre extra-municipal	M.	DEBOTTE	Benoit
Membre extra-municipal	M.	CARIOU	Thierry
Membre extra-municipal	Mme	BRECHET	Jacqueline
Membre extra-municipal	Mme	SABIC	Odile
Membre extra-municipal	M.	O'BRIEN	Steve
Membre extra-municipal	Mme	COLINEAU	Fanny
Membre extra-municipal	Mme	MONTAS	Marion
Membre extra-municipal	M.	MARVY	Jean-François
Membre extra-municipal	Mme	CHAILLOU	Frédérique
Membre extra-municipal	Mme	AUGIER	Florence
Membre extra-municipal	Mme	GULLY	Céline
Membre extra-municipal	Mme	BOURDILLON	Mélanie
Membre extra-municipal	Mme	BEUZEVAL DUVACHER	Béatrice
Membre extra-municipal	Mme	CHAUMOITRE	Alexa

Après des interventions de Y. GAILLARD, J. SOUILHÉ, C. PICARD, J-P. VIGNER, R. DESOEUVRE et D. LIZÉ, le Conseil municipal ADOPTE à la majorité avec 29 voix pour et 1 abstention (D. LIZÉ).

Décisions du Maire :

M. le Maire communique à l'Assemblée les arrêtés suivants, pris en délégation de l'article L.2122.22 du C.G.C.T. :

NUMERO DE L'ACTE	DATE SIGNATURE MAIRE	OBJET
21DG-032	12/05/21	Convention d'occupation précaire d'un immeuble communal à usage d'habitation sis 7 bis rue Charles de Gaulle
21DG-033	10/05/21	Personnel communal et enseignants Prix du repas servi dans les restaurants scolaires municipaux à compter du 01-09-2021
21DG-034	10/05/21	Restauration scolaire – tarif enfant Prix du repas à compter du 01-09-2021
21DG-035	10/05/21	Accueils périscolaires et études Tarifs à compter du 01-09-2021
21DG-036	10/05/21	Accueils de loisirs sans hébergement Tarifs à compter du 01-09-2021
21DG-037	12/05/21	Bail commercial dérogatoire - Rive d'Arts - Atelier n°1 - 13 rue Boutreux
21DG-038	11/05/21	Accueil jeunes - Tarifs à compter du 01-09-2021
21DG-039	21/05/21	Centre culturel Vincent-Malandrin // saison 2020-2021 facturation 2ème trimestre des activités

Informations diverses :

Prochains Conseils municipaux :

Mardi 6 juillet 2021 à 19h00

Prochains Comités consultatifs et Commissions :

Comité Consultatif Aménagement et transition écologique :

Mardi 15 juin 2021 à 18h00

Comité Consultatif Ville active où il fait bon vivre :

Mardi 16 juin 2021 à 18h30

Commission Ressources :

Mardi 29 juin 2021 à 16h00

Comité Consultatif Ville attentive à toutes et à tous :

Mardi 29 juin 2021 à 18h30

Fin de séance à 20h25

les Avan'cé CLIMATIQUES

*Plan de transition climatique, énergétique
et écologique des Ponts-de-Cé*



*Vous avez soumis 168
actions*

*50 actions ont été
priorisées*

*18 actions ont été
transmises à Angers Loire
Métropole*

Feuille de route citoyenne remise le 26 mai 2021



Sommaire

Fiches actions prioritairesp3

- *Fiches actions prioritaires : club « Consommer et se divertir »*p3
- *Fiches actions prioritaires : club « Se déplacer »*p10
- *Fiches actions prioritaires : club « Se loger »*p17
- *Fiches actions prioritaires : club « Se nourrir »*p23
- *Fiches actions prioritaires : club « Travailler et produire »*p33
- *Fiches actions prioritaires : club « Vivre avec le dérèglement climatique »*p41
- *Fiches actions prioritaires : club « Être engagé vers l'exemplarité »*p49

Autres fiches actionsp54

- *Autres fiches actions : club « Consommer et se divertir »*p54
- *Autres fiches actions : club « Se déplacer »*p69
- *Autres fiches actions : club « Se loger »*p85
- *Autres fiches actions : club « Se nourrir »*p100
- *Autres fiches actions : club « Travailler et produire »*p120
- *Autres fiches actions : club « Vivre avec le dérèglement climatique »*p132
- *Autres fiches actions : club « Être engagé vers l'exemplarité »*p151

**Fiches-actions prioritaires issues de la séance n°4 des
Avan'Cé climatiques
Club « Consommer et se divertir »**



ACTION CD 1 : Création d'un tiers lieu avec différents usages

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
Action CD 1	Création d'un tiers lieu avec différents usages	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Permettre aux consommateurs l'achat de produits locaux et éco-responsables	Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Proche de l'épicerie solidaire, ce tiers lieu aurait différents usages : bar, restauration, ateliers sensibilisation à l'environnement, atelier DIY, ateliers pour les artisans créateurs (style galerie Confluence à la Pointe), épicerie solidaire (aide financière pour donner l'accès aux plus démunis), lieu de troc, lieu guide pour ceux qui veulent s'engager dans une démarche éco citoyenne, sorties comme par exemple : rencontres avec les artisans, producteurs : visite d'ateliers, de fermes ... pour comprendre leur travail et revaloriser le prix des produits 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Etude de marché pour s'assurer des attentes des Ponts-de-Céais en la matière Déterminer une forme possible de lieu de vente (coopérative, dépôt...) et modalités de fonctionnement possibles Trouver les fonds et la forme juridique Trouver un lieu (recenser les locaux disponibles) et des personnes pouvant faire vivre ce lieu 		
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat
<ul style="list-style-type: none"> Association Citoyens Mairie 		Fin 2022	<ul style="list-style-type: none"> Association pouvant être créé Citoyens du Plan Climat Mairie
Besoins techniques		Localisation	
Plateforme en ligne créé par la ville afin que les vendeurs se déclarent d'abord par eux même, puis financement d'une étude Ou plateforme modérée par la ville où les artisans, créateurs, producteurs peuvent mettre en avant leurs produits. Trouver des lieux de vente (la mairie connaît les locaux disponibles) Mise à disposition d'un local Aménagement intérieur Participation des vendeurs à la location des locaux Contribution de la mairie		Le mettre en ligne sur le site de la ville et le mettre en avant dans les lieux publics Dans un lieu inoccupé appartenant à la Commune et suffisamment central : locaux vacants au centre commercial de la Chesnaie / locaux publics : ex : salle de la Guillebotte, salle du presbytère St Maurille ? Ancien garage rue David d'Angers dans le quartier de Sorges ?	

ACTION CD 7 : Encourager les commerçants et producteurs à tendre vers le zéro déchet.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
Action CD 7	Encourager les commerçants et producteurs à tendre vers le zéro déchet.	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Favoriser le tri et le recyclage de tous les déchets sur la commune	Public cible	Toute la population
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Lister les commerçants existants aux Ponts de Cé et les commerçants installés sur les marchés des Ponts de Cé Identifier par une enquête ceux qui souhaitent améliorer leur mode de vente vers l'éco-responsable/ zéro déchet et par la même occasion leurs freins éventuels. Puis après, Récupérer un kit "mon commerçant m'emballé durablement" auprès de Zéro Waste France et construire un guide-info sur cette base à destination des commerçants des Ponts de Cé. Le but est de leur expliquer "Pourquoi il faut le faire", "Comment le faire" Créer une étiquette adhésive ronde de vitrine pour visuellement informer le consommateur qu'ici le commerçant accepte les contenants ou pratique la consigne. Créer des sacs à vrac sérigraphié localement (FISHBRAIN à Angers) aux couleurs de la ville des Ponts de Cé (tout comme les écocup). Faire appel aux couturier(e)s locaux pour confectionner des sacs de vrac (: sac à vrac, sac à pain.). Ces sacs seraient disponibles chez les commerçants, voir distribués auprès des habitants des Ponts de Cé. A offrir aux nouveaux habitants de la ville Et enfin : Proposer aux commerçants de pratiquer une réduction pour tout emballage évité au moment de l'achat (0,10cts?). Ou rendre les emballages payants. Promouvoir le système de consigne quand c'est possible. Ou proposer aux commerçants de faire un achat groupé de sacs kraft pour limiter les frais individuels et réduire la présence des sacs plastiques au moment de l'achat (même biodégradable). Ces commerçants seront répertoriés et valorisés dans le Cé l'info et dans un guide ou répertoire en ligne des acteurs pour la réduction des déchets. Organiser une rencontre de "commerçants qui veulent agir" pour les informer sur les options possibles et connaître aussi leurs souhaits. Inciter les usagers à venir déposer leurs contenants réutilisables en magasin plutôt que de les jeter aux verres (pots en verre, bocaux de compote ou cornichons) pour les mettre à libre disposition des usagers dans les commerces qui acceptent les contenants. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Un groupe de citoyens Association de commerçants (si existante) Mairie pour faire un appel et proposer aux producteurs et commerçants le projet Association Zéro Déchet Angers pour relayer localement Zéro Waste France, Association Eco Formations des Pays de la Loire, Association En transition qui a fait un recensement des éco-acteurs de demain 	<ul style="list-style-type: none"> 2021/2022 	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des producteurs (agriculteurs artisans...) pour les encourager à rejoindre le projet-Citoyens du Plan Climat Entreprise de lavage de récipients en verre. Entreprises ou associations sur la consigne Jeanbouteille, Boutabout, ConsignUP, Réseau consigne) Chambre de commerce/agriculture, Ville/mairie Les commerçants des Ponts de Cé Faire appel aux couturier(e)s locaux pour confectionner des sacs de vrac. Voir avec l'association Eco Formations des Pays de la Loire pour organiser un atelier couture / Zero Waste France 	<ul style="list-style-type: none"> Contribution de la mairie. Fond de soutien pour les commerçants qui mettent en place la consigne.
Besoins techniques		Localisation	
<p>Trouver des lieux de vente (la mairie connaît les locaux disponibles) Participation des vendeurs à la location des locaux.</p> <p>Pour proposer des articles limitant les déchets, se fournir auprès de la ressourcerie des Biscottes en priorité. : sac à vrac, tupperware, tissu ... en vente dans les points de vente.</p>		<p>Chez 2-3 commerçants les plus motivés.</p> <p>Un rayon entier à Intermarché ?</p>	

ACTION CD 8 : Créer une cartographie en ligne de localisation des lieux de réparation d'objets

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
Action CD 8	Créer une cartographie en ligne de la localisation des lieux de réparation d'objets	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Renforcer les filières de réemploi et de mutualisation des objets sur la commune	Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les lieux de réparation pro, repair café, atelier d'autoréparation accompagné et banque de prêt d'outils dans chaque domaine avec les coordonnées des acteurs. S'il n'y en a pas aux Ponts de Cé, renseigner le plus proche par domaine. • Enquêter sur les besoins des habitants : Quel service n'existe pas selon les habitants ? • Créer une cartographie avec filtre de recherche par domaine ou compléter une cartographie déjà existante suffisamment intuitive pour tous. • Donner le libre accès à cette cartographie sur le site de la mairie et communiquer sur son existence sur les différents supports de communication (flyers de communication). • Organiser un stand sur des marchés ou des lieux de fêtes publiques pour faire connaître les repair café, l'Établi et différents acteurs de la réparation. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Établi • Le site des réparateurs (https://www.artisanat.fr/reparateurs) • Les artisans des Ponts de Cé (ex: Depannage 49) • Les repairs café • Service communication de la ville. • Un peu plus loin: Envie Anjou (Beaucouzé), Emmaüs (donner). • Faire appel aux écoles en communication pour créer le répertoire des réparateurs (ex: IRCOM?) • Inclusion des réparateurs limitrophes 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Compétence informatique pour créer une cartographie intuitive pour tous. 		<ul style="list-style-type: none"> • Cé l'info • Tout support en ligne de communication de la ville. • Un guide papier disponible à la mairie. 	

ACTION CD 9 : Développer et valoriser le système de consigne du verre

Action CD 9	Développer et valoriser le système de consigne du verre.		Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Renforcer les filières de réemploi et de mutualisation des objets sur la commune		Public cible	Toute la population
Objectifs	•			
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver comment subventionner les commerçants et producteurs locaux qui mettent en place la consigne du verre. • Faire appel à Bout à bout qui est le référent régional pour la mise en place de la consigne. • Sur cette question spécifique du verre recyclé, démarcher les commerçants et les producteurs de bières locales pour savoir s'ils sont d'accord, quel est le coût pour eux d'une installation de consignes • Voir pour organiser la collecte collective, le lavage et la redistribution en regroupant plusieurs commerçants pour réduire leurs frais et les motiver à se lancer. Et enfin • Cartographier les commerces en question comme acteurs du zéro déchet (à relier au chantier 4) • Communiquer pour valoriser ces commerçants. • Mettre en place un intérêt financier pour le consommateur : Rapporter ses contenants entraîne une réduction de quelques dizaines de centimes. (NB : L'apiculteur SALE le fait déjà sur le marché de Trélazé 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens en demande de mise en place. • Mairie • Entreprises déjà citées 	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens du Plan Climat • Commerçants-entreprise de lavage de récipients en verre- • Mairie-Entreprises ou associations sur la consigne (Jeanbouteille, Boutabout, ConsignUP, Réseau consigne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière de la Mairie / • Département / Région à l'installation de l'entreprise de lavage (système de lave-vaisselle industriel pour collectivités ?) • 	
Besoins techniques		Localisation		
Aide aux commerçants pour la mise en place de système de collecte (style drive avec caisses)		<ul style="list-style-type: none"> • Un rayon de supermarché (boissons Intermarché ? le drive existe déjà) Biocoop vend du vrac avec des contenants en verre. • Il ne manque que la consigne du verre pour les liquides (miel, vinaigre, confitures) 		

ACTION CD 15 : Créer un stand Climat permanent hebdomadaire sur les marchés du dimanche (Action MultiClub)

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
Action CD 15	Créer un stand Climat permanent hebdomadaire sur les marchés du dimanche (Action MultiClub)	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser les citoyens à d'autres modes de consommation face aux enjeux climatiques	Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> L'objectif est d'ouvrir la discussion sur les acteurs du répertoire (CD14) 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Créer une enquête auprès des habitants pour constituer un collectif ou équivalent composé de citoyens motivés (à assurer une permanence sur le stand). Création d'une association ? <ul style="list-style-type: none"> Cette permanence climat pourra faire intervenir les acteurs présents sur le territoire des Ponts de Cé et alentours pour présenter leurs actions (pro, particulier ou associations) Faire un planning de présence possible au marché pour animer le stand. <ul style="list-style-type: none"> Donner des moyens matériels à ce groupe : stand avec une table, des chaises et barnum. Et un ou plusieurs kakemono (affichages). Possibilité de proposer des dégustations de produits locaux (nourriture, boisson...) Former les citoyens sur ces thématiques, ce qui assure aussi un plus pour les volontaires (on réutilisera le stand, cf: CD17) Définir une date de première installation et soutenir l'initiative : inciter à un maximum de visites Partager le calendrier des interventions au marché dans le Cé l'info et sur le site de la mairie (dont la newsletter). 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> collectif de citoyens volontaires Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> Printemps 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Aide de la mairie pour la communication de départ afin de créer le collectif qui serait composé de citoyens motivés Associations Alisee" (Eco-gestes énergie) Association "En Transition" (Liste des acteurs de demain) Association "Zéro Déchet Angers" (alternatives pour la maison) Association "Solidarifood" (anti-gaspi alimentaire) 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Tables, chaises, barnum, kakemono, versions papier du répertoire Prêt matériel mairie Voir associations angevines 		<ul style="list-style-type: none"> Marché du dimanche à la Chesnaie événement, fête locale (ex : les journées citoyennes, forum des associations, fête des pommes cuites ou dates anniversaires pour la protection de la planète ou autres) Marché du côté de Sorges ? ou Trélazé ? Stand au niveau de la guinguette l'été ? 	

ACTION CD 16 : Former les citoyens aux gestes écologiques sous forme d'ateliers

Action CD 16	Former les citoyens aux gestes écologiques sous forme d'ateliers		Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Communiquer et sensibiliser les citoyens à d'autres modes de consommation face aux enjeux climatiques	Public cible	Toute la population	
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer le public visé : Recenser toutes les activités qui permettent aux jeunes de se retrouver : cadre scolaire (clubs écologie déjà présents dans les établissements scolaires ?), maison accueil jeunes (AJC), les ateliers enfantins, les chantiers d'été, le Conseil municipal des enfants... Créer un groupe « Formation des jeunes » Trouver des associations qui pourraient aider à la formation des jeunes (aux Ponts de Cé et Angers). Répertorier les compétences de chacun des acteurs du répertoire (CD14) professionnels, particuliers ou associations qui agissent déjà et qui pourraient aider à la formation des jeunes. Élargir au territoire d'Angers Loire Métropole si besoin. -> association Eco Formations des Pays de la Loire / Zéro déchet Angers... Lister ensuite les ateliers possibles et créer un groupe pilote pour organiser ces ateliers Faire un planning de présence possible au marché pour animer le stand. Donner des moyens matériels à ce groupe : stand avec une table, des chaises et barnum. Et un ou plusieurs kakemono (affichages). Définir Thématiques prioritaires pour les ateliers : - Comment économiser de l'eau à la maison / - Fabriquer ses cosmétiques ou produits d'entretien / - Bien équilibrer son compost / - La permaculture au jardin / - Comment réduire nos déchets ? / - Comment trier nos déchets ? / - Comment réduire sa consommation d'énergie Proposer des ateliers qui soient adaptés à tous types de publics : jeunes, personnes âgées, etc. Contacter les établissements scolaires pour une communication. Proposer aux écoles, collèges, lycées des projets liés à l'environnement. Chercher des lieux adaptés : soit un seul lieu pour tous les ateliers (ex le week-end dans une école qui possède une kitchenette, tables, chaises et du matériel à emprunter ?) ou changer le lieu pour tourner dans tous les quartiers (un peu comme les cafés citoyens). Voir aussi avec les commerces Organiser ces temps de formation. Pour aller plus loin à terme : imaginer un stand mobile ? stand dépliant contenu dans une remorque (vélo ou voiture) 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Collectif de citoyens Volontaires Mairie Association Eco Formations des Pays de la Loire ALISEE 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Mairie Etablissements scolaires et accueil loisirs Associations pour la communication Citoyens Associations, professionnels qui proposent déjà des ateliers ou seraient prêts à le faire 	<ul style="list-style-type: none"> 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> Local adapté pour accueillir, travailler sous forme d'atelier Financer des interventions dans les établissements scolaires 		<ul style="list-style-type: none"> Salles des collèges, lycées Lieu qui attire l'été : -la baignade / la guinguette (beaucoup de déchets) Lieu de sensibilisation / ateliers à y proposer Lien avec le camping qui est tourné vers la nature -> action vers les touristes également Rives d'Art 		

ACTION CD 19 : Créer des sentiers pédestres entre les quartiers - Pour permettre aux gens de se balader, de découvrir les autres quartiers et de découvrir des éléments de la ville

Action CD 19	Créer des sentiers pédestres entre les quartiers - Pour permettre aux gens de se balader, de découvrir les autres quartiers et de découvrir des éléments de la ville.		Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Mettre en valeur des loisirs éco-responsables en s'appuyant sur les possibilités offertes sur la commune	Public cible	Toute la population	
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Faire un état des lieux des endroits insolites et chouettes (voir avec le comité de quartier de l'île) Faire un état des lieux des sentiers existants et des panneaux qui existent Créer plusieurs circuits (attention à l'accessibilité) et les tracer au sol : <ul style="list-style-type: none"> Un sentier jeux d'extérieur (parcs pour enfants, jeux d'échec géants...) sentier patrimoine (chapelle de Pouillé, château en face Intermarché, château...) sentier faune et flore sentier producteurs locaux sentier sport/musculation sentier connectant des zones d'activités économiques Réfléchir aux moyens de faire vivre ces sentiers, de les rendre intéressants, dynamiques (des enregistrements à télécharger, de la musique...), des quizz... Baliser et indiquer ces entiers Construire des bancs tout du long du circuit pour pouvoir se reposer (bancs à construire avec du bois de récup avec l'Etabli ?) Communication pour faire connaître ce circuit et le valoriser (un plan des Ponts-de-Cé avec les différents circuits...) 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat		Financements
<ul style="list-style-type: none"> La mairie Association randonneurs Projet d'étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> Courant 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Les associations de randonneurs, Le comité de quartier de l'île, l'établi, l'IRCOM, Pouillé, IFEPSA, les historiens de la commune, le point info tourisme, Un partenariat avec le lycée Pouillé pour le sentier autour des producteurs locaux? Un partenariat avec l'IFEPSA pour le sentier Sport, Les associations de randonneurs pour imaginer les sentiers, les employés communaux pour le tracer 		<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation		
Budget communication (panneaux / plans) Peinture au sol, balisage		Sentiers des Ponts de Cé		

Fiches-actions prioritaires issues de la séance n°4 des Avan'Cé climatiques Club « Se déplacer »



ACTION SD 1 : Créer une Maison du vélo – Espace Vélo

Action SD 1	Créer une maison de la mobilité – Espace vélo		Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Communiquer et sensibiliser les citoyens à d'autres modes de consommation face aux enjeux climatiques	Public cible	Toute la population	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Ce serait « LE » point central communal (mais aussi touristique avec la Loire à vélo, la boucle vélo entre Loire et Aubance et la boucle vignole, Loire, Layon, Aubance) 			
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Définir les missions de cette structure (exemple des missions : Informations, Atelier bricolage-réparation vélo, Marquage Bicycode, Apprentissage, réactualisation des connaissances, démonstration, prêt et ou location de vélos et Vélos à assistance électrique, organisation de balades, Point info vélo tourisme. Parking sécurisé, service taxi vélo Trouver un nom à la structure Définir le statut juridique de cette structure, identifier des associations qui pourraient intervenir. Approche coopérative ou qui rentre dans le champ de l'économie sociale et solidaire Adapter l'usage de ce service à la saisonnalité, aux besoins de la population (heures d'ouverture) et permettre de sensibiliser. Trouver un local disponible exemplaire sur le plan du bâti et en termes d'énergie (espace bio climatique) : Identifier des lieux stratégiques où cette maison du vélo pourrait se trouver. A proximité de la guinguette et camping Faire de ce lieu, une vitrine de la transition écologique Organiser des animations ponctuelles sous barnum pour faire connaître le lieu. Lancer une communication : via site web municipal, Cé l'Info, Flyers laissés chez les commerçants afin de Faire connaître l'association. Créer un site Web « Maison du Vélo » (trouver un nom plus original), une signalétique. Définir les besoins d'animation et de gestion de la structure pour savoir s'il faut embaucher ou si ces missions sont à assurer par les bénévoles. Au choix : Créer 1 emploi, réinsertion ou 1 titulaire du Certificat de qualification professionnel « Technicien Cycle ». S'assurer de l'autonomie de la personne ou prévoir un encadrement. Laisser la gestion aux bénévoles. Comme l'association « l'ATELIER » à la Ressourcerie. Système adhésion à l'association. Pour cela, lancer régulièrement un appel aux bénévoles Ou bien une antenne publique intercommunale 			
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Porté dans 1er temps par des élus Constitution d'un groupe de bénévoles « une commission ». Création à terme d'un emploi ou plus : 1 responsable qualifié + 1 emploi CQP Cycle 		<ul style="list-style-type: none"> 2021 : définir le projet Courant 2022 : lancer le projet 	<ul style="list-style-type: none"> Sous l'égide de la commune, en lien avec des associations locales ou Bénévoles sous statut associatif Contacteur les autres maisons du vélo dans d'autres villes 	<ul style="list-style-type: none"> Subventions : Ville, Agglo, Département, région, plus haut ? Cotisation adhérents (cf : l'Atelier)
Besoins techniques			Localisation	
			Un local à proximité de la Guinguette. "Quartier de l'île" Ancien local de La Poste	

ACTION SD 8 : Etudier les aménagements possibles de l'axe Nord/Sud

Action SD 8	Etudier les aménagements possibles de l'axe Nord/Sud		Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Favoriser les déplacements piétons et cyclistes grâce à des infrastructures dédiées et sécurisées		Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Faire l'analyse « topographique » précise de l'axe nord/sud. Identifier notamment les points présentant des risques en termes de sécurité. Quantifier les différents trafics (automobiles, cycles, piétons) par tronçon. Etudier la législation en vigueur de façon à identifier ce qu'il est possible de réaliser ou non Proposer au regard de chaque point analysé des pistes d'aménagement pour optimiser l'usage de l'axe Passer l'axe Nord/sud en zone 30km/h Définir des horaires précis pour les livraisons ou le passage de véhicules agricoles 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Mairie Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> A partir de septembre 2021 et cadencer les projets sur la durée de la mandature 	<ul style="list-style-type: none"> Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques (Commission de suivi) Tissus associatifs de la commune : groupe de marcheurs, association de randonneurs Assistants maternelles Personnes à mobilité réduite Groupe d'usagers à vélo, asso « Place aux vélos » (23 adhérents aux PdC) 	<ul style="list-style-type: none"> Budgets municipaux Aides collectivités territoriales <p>https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/financement/</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/M%C3%A9mo%20LOM.pdf</p>	
Besoins techniques		Localisation		
Service de la voirie CAUE du Maine-et-Loire : https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/2048-etre-accompagne-en-amont-de-projets-de-constr/		<ul style="list-style-type: none"> Choisir le point le plus prioritaire où il y a urgence à agir en fonction de l'étude préalable - Tronçon Giratoire des Portes de Cé/Pont Bourguignon - Tronçon Pont Bourguignon/Place Leclerc - Tronçon Place Leclerc/Pont du Louet 		

ACTION SD 9 : Créer un festival dédié à la mobilité douce

Action SD 9		Créer un festival dédié à la mobilité douce	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Communiquer et éduquer autour des transports doux afin de valoriser leur utilisation		Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les thèmes d'animation (fresque du climat) Pour chaque thème, quels objectifs, quel public ciblé, ... ? • Présentation d'un visuel des engagements et des réalisations par la ou les collectivités depuis l'année précédente • Trouver les intervenants les mieux à même d'animer les ateliers • Pérenniser l'événement • Evaluer les impacts sur les changements de comportement • Evaluer l'offre des alternatives proposées • Mesurer le progrès 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie : adjoint à la vie associative, la culture, la citoyenneté / adjoint à la transition écologique et travaux / conseiller délégué Plan Climat • Citoyens volontaires des Avan'Cé climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la mobilité : 2^e quinzaine de septembre (à renouveler annuellement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé • Tissus associatifs de la commune : comité des fêtes, groupe d'usagers à vélo, asso place aux vélos, groupe de marcheurs, asso de randonneurs • Services municipaux ad hoc • ADEME / ALM, Département / KLAXIT / Cycles CESBRON, DECATHLON / PONY Bike 	<ul style="list-style-type: none"> • Budgets municipaux • Subventions européennes, nationales (CPER,..), régionales, ... 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Espaces municipaux : Athlétis, Emstal, ... ? • Matériels types barnums, tables, chaises, sonos • Médias de communication : affiches, flyers, ... 		<ul style="list-style-type: none"> • Douves du château 		

ACTION SD 16 : Favoriser la pratique du covoiturage en lien avec les événements, les pratiques collectives ou les marchés

Action SD 16 Favoriser la pratique du covoiturage en lien avec les événements, les pratiques collectives ou les marchés		Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Sensibiliser à l'optimisation de l'usage de la voiture individuelle et thermique sur la commune	Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter fortement l'organisateur, la structure ou l'association à donner l'accès à un site de covoiturage pour venir à la rencontre ou à la pratique sportive hebdo par exemple. Possibilité d'ajouter un widget sur le site de l'événement. • Etudier l'ensemble des offres en ligne pour le « covoiturage événementiel » • Identifier le site Internet préféré (ergonomie, fiabilité, sécurité informatique et sécurité pour les bénéficiaires surtout pour les événements – profil vérifié-), avec possibilité d'extraire des données, puis relayer l'info vers les organisateurs, pour diffusion à leurs publics. • Demander les statistiques annuelles (orienter vers un site qui le permet) ou pour l'événement pour évaluer l'impact de cette proposition. • Prévoir un dispositif « covoiturage » pour chaque événement de la ville : communication + moyens : Parkings relais / Supports pour attacher les vélos (provisoires) / Fermeture (ou déviation) accès routiers / Faire apparaître sur l'affiche comment s'y rendre / Création d'un label Avan'Cé climatiques relayés sur les affiches / flyers / Evénements cyclables / Accessibles en bus, navettes • Communiquer pour encourager le plus grand nombre à pratiquer le covoiturage • Pour aller plus loin : prévoir une incitation financière pour les spectacles / piscines si l'utilisateur se rend à l'événement / lieu en modes doux / covoiturage 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Responsables des regroupements ponctuels ou récurrents, en lien avec les prêts de salles, entre autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Au plus tôt 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairies • Animations concernant un collectif au-delà de 10 personnes 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
Site internet qui permet d'obtenir statistique		Expérimenter sur un festival ou activité collective hebdomadaire des Ponts-de-Cé	

ACTION SD 17 : Repenser les zones 30 et les rendre plus visibles

Action SD 17	Repenser les zones 30 et les rendre plus visibles.		Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Sensibiliser à l'optimisation de l'usage de la voiture individuelle et thermique sur la commune		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un état des lieux des zones 30. • Etudier l'historique des accidents ou signalements, en dehors des zones 30 actuelles • Identifier si de nouvelles zones 30 seraient judicieuses (lien avec le chantier n°2) • Interroger la population sur des nouvelles zones 30 aux Ponts de Cé ? • Matérialisation des nouvelles zones 30. • Garantir la visibilité de ces zones 30 : signalétique adaptée le jour et la nuit / interdire le stationnement même temporaire cachant la signalétique 			
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Voirie 		<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage de la conduite du projet en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Voirie 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques			Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Voirie • Communication 			Tout le territoire de la commune pour la phase A, puis prioriser et étaler dans le temps, si besoin, pour la matérialisation des nouvelles zones 30. Exemple : actuellement la rue Charles De Gaulle n'offre pas assez de visibilité sur ses deux passages piétons en raison des véhicules en stationnement.	

ACTION SD 20 : Mettre en place des ramassages scolaires doux : cyclobus, pédibus, calèche ...

Action SD 20	Mettre en place des ramassages scolaires doux : cyclobus, pédibus, calèche...		Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Renforcer l'offre et l'usage de transports en commun et collectifs	Public cible		
Objectifs	Nous souhaitons pour nos enfants une ville apaisée, agréable à parcourir en toute sécurité. Avec le pédibus/cyclobus, c'est dès le plus jeune âge qu'on s'habitue aux déplacements doux)			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer et mobiliser un groupe de parents d'élèves / personnel éducatif motivé pour lancer le projet. • Etudier la possibilité de libérer/optimiser du temps d'un agent municipal pour assurer et encadrer les trajets • Mettre en place le cadre juridique (responsabilité civile etc) et former les personnes impliquées. • Communiquer afin d'inciter un maximum de familles à participer. • Imaginer un système d'inscription / réservation souple et simple. • Déterminer le ou les modes de transport le plus adapté ainsi que les lignes prioritaires (avec tracé des circuits et en temps de trajet), en impliquant les parents. • Lancer une ligne pilote par type de transport : action festive, pourquoi pas en lien avec le festival des mobilités douces proposé dans le cadre des Avan'Cé climatiques. • Augmenter progressivement le nombre de lignes et/ou le type de transport. • Communiquer à chaque rentrée scolaire pour pérenniser le système. • Inventer/expérimenter des modes « alternatifs » ludiques (calèche, rosalie ...etc). 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de parents et enseignants engagés, mairie et ses agents municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le cyclobus, il convient que les aménagements urbains relatifs à la sécurité soient en place avant le lancement. • Des expérimentations (pilotes) pourraient avoir lieu à partir de Septembre 2021 à la rentrée selon les motivations des citoyens. • Un déploiement en 2022 est envisageable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations de parents d'élèves et personnel éducatif, • - Communes ayant déjà mis en place ce système pour retour d'expérience, • - Association locale « Place au Vélo », association nationale Réseau Mille Pattes, • - éventuellement entreprises locales « sponsor » pour matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • A voir si possibilité de subvention (voir avec Association Mille Pattes), participation des associations de parents d'élèves, éventuellement budget municipal, éventuellement entreprises locales si besoin 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • matériels de sécurité, investissements nécessaires si décision d'intégrer des nouveaux modes de déplacements (calèche, rosalie). 		<ul style="list-style-type: none"> • Peut-être que le plus simple est une expérimentation sur un pédibus, qui nécessite peu de moyens matériels. Si possible dans une zone de la commune où le déplacement à pied est déjà assez simple. 		

ACTION SD 24 : Mettre en place un partage ou un libre-accès de véhicules (auto, vélo, bus...) pour limiter le nombre de voiture par ménage à 1

Action SD 24		Club climat	Se déplacer
Mettre en place un partage ou un libre-accès de véhicules (auto, vélo, bus...) pour limiter le nombre de voitures par ménage à 1.			
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Renforcer l'offre et l'usage de transports en commun et collectifs	Public cible	Les usagers de la voiture
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre de véhicules individuels aux Ponts de Cé 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les besoins (type de véhicules, contraintes particulières...) des Ponts-de-Céais (quels sont les véhicules qui vont rendre service ?). • Déterminer la nature et le nombre de véhicules (automobiles, vélos, trottinettes, vélo-cargos...), le type de carburant (essence, électrique...). • Mettre en place des zones de mise à disposition pour les vélos/trottinettes (pas de dépôt 'sauvage' n'importe où sur un trottoir...). • Déterminer les implantations de stations qui tiennent compte des infrastructures existantes, de la densité de population et d'une couverture maximale de la commune... • Dédier les bornes de rechargement électrique à des véhicules partagés. • Si nécessaire, mettre en place une application de partage de véhicules entre Ponts-de-Céais (véhicules particuliers). • Chiffrer le montant des travaux d'implantation de stations supplémentaires, le nombre et le coût d'achat des véhicules. • Evaluer le temps de la mise en place. Acheter et déployer les véhicules. • Informer les habitants. • Faire le lien avec l'action « Permettre le de prêt de vélo » 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Le maire des Ponts de Cé, le conseil municipal, la société publique Alter Loire Territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation : second semestre 2021. • Déploiement courant 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Société publique locale Alter- Loire Territoire (CITIZ ex AUTOLIB), • Villes françaises de taille comparable équipées en « autopartage », • L'ADEME dans le cas de véhicules électriques, • L'Europe avec le programme CONNECTING Europe Facility... • Citoyens volontaires pour être chauffeurs accompagnateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Cofinancements : Europe, régions, départements, ville des Ponts de Cé (autofinancement, emprunts)
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Equiper les stations, • Achats/mise en service de plusieurs véhicules, • Mise en place de solution de réservation à l'aide d'applicatifs (géo localisation, réservation, modification, état des lieux du véhicule, ouverture/fermeture des portes, contact avec le service d'auto partage ou centrale d'appel ...). 		<ul style="list-style-type: none"> • Quartiers de l'île et de la Monnaie. Utiliser un des deux stationnements réservés au chargement des véhicules électriques. • Envisager le partage des véhicules (voitures, utilitaires...) de la ville aux associations. • Prêt de véhicules conduits par des citoyens volontaires pour être chauffeurs accompagnateurs de personnes ayant des contraintes pour conduire (problèmes médicaux, pas de permis de conduire...) 	

Fiches-actions prioritaires issues de la séance n°4 des Avan'Cé climatiques

Club « Se loger »



ACTION SL 5 : Assurer un point d'information unique pour la rénovation thermique des maisons et immeubles collectifs et identifier un référent/service municipal

Action SL 5		Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser sur la sobriété énergétique et la rénovation énergétique de nos bâtiments	Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le service chargé de répondre ou d'aiguiller les personnes intéressées par cette démarche • Prendre contact avec les opérateurs reconnus dans le domaine des conseils auprès du public sur les questions d'économies d'énergie au sein de l'Habitat (type « Mieux chez moi » ou FAIRE « Alisée pour le 49 ») • Trouver le lieu sans avoir à construire (quartier de l'île ou de la Chesnaie). Ce lieu devra être pédagogique. Ce lieu ou la personne responsable devra animer cette démarche de sensibilisation (visite collèges, écoles...) • Prévoir des temps de permanences à destination des particuliers • Implanter un service de conseil, études personnalisées et recommandations avec une mise à disposition d'un conseiller selon une périodicité prédéfinie et sur rendez-vous. Il faudrait que ce conseiller puisse se déplacer sur les lieux concernés pour pouvoir être le plus pertinent possible, y compris en informant sur les aides financières • Travailler en relation avec le service du permis de construire et d'urbanisme pour diriger les citoyens systématiquement vers ce conseil en cas de construction, gros travaux de rénovation. Repérer les mutations (vente) et/ou les passoires thermiques dans l'ancien et proposer ce service de conseil auprès des propriétaires. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La ville des Ponts de Cé et la communauté urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021/2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau FAIRE, l'ADEME, ALISEE, les services municipaux, les citoyens, les associations de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Un bureau, un équipement bureautique, un véhicule pour les rendez-vous sur sites • 		<ul style="list-style-type: none"> • Soit un point d'accueil récurrent en mairie, soit des points d'accueil nomades pour aller dans chaque quartier 	

ACTION SL 10 : Proposer une campagne d’audit énergétique dans les logements, pouvant intégrer la thermographie des logements

Action SL 10		Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Accompagner les particuliers et les artisans du bâtiment dans la rénovation thermique	Public cible	Propriétaires
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Recenser et contacter les opérateurs privés et publics gestionnaires des logements collectifs pour proposer des campagnes de thermographie Définir le type de thermographie à adapter en fonction des types de logements / de construction : par caméra au sol, par drone, par campagne aérienne. Lister les aides existantes pour réaliser ces diagnostics et audits (prime Rénov' – ANAH – Crédit d'impôt) et étudier la possibilité de verser une prime complémentaire pour les ménages qui n'auront pas accès (revenus non modestes) Communiquer auprès des propriétaires, y compris les propriétaires bailleurs (et locataires), pour accepter la thermographie et proposer un RDV avec un conseiller énergie pour analyser la thermographie du logement et identifier les principaux travaux à prévoir Recenser les demandes des habitants, inscrire les ménages intéressés par la thermographie de façades Cibler et inciter les opérateurs et habitants concernés à mettre en œuvre un diagnostic/audit complémentaire Mener les campagnes de thermographie et effectuer un rendu soit en individuel soit en public Diriger les habitants vers des solutions d'isolation 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> La ville des Ponts de Cé et la communauté urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> 2021 et années suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> ANAH – ADEME - Les sociétés de diagnostic énergétique – Solliciter des partenariats avec des institutionnels type GRDF, EDF ou autre fournisseur d'énergie. Mobilisation des habitants ALISEE 	<ul style="list-style-type: none"> Prime de la collectivité de 100 à 200 euros par diagnostic si celui-ci est suivi de travaux ? Négocier des partenariats financiers avec les fournisseurs d'énergie) – Voir Pays de Grasse
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Besoins techniques opérationnels en fonction des choix (façades, aériens) 		<ul style="list-style-type: none"> Sur le bâti ancien principalement (Zoner les secteurs concernés pour débiter) 	

ACTION SL 15 : Permettre aux citoyens de participer à l'élaboration du cahier des charges Hauts de Loire et autres projets urbains sur la ville.

Action SL 15		Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Développer des projets urbains bas carbone tout en réduisant la consommation et l'utilisation du foncier	Public cible	Citoyens volontaires
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Établir avec les citoyens de la ville, un plan-guide, sorte de document de référence du cahier des charges • Analyser le cahier des charges actuel des Hauts de Loire et proposer une autre vision pour être en adéquation avec la réduction de l'artificialisation des espaces urbains au regard du bas carbone, de la biodiversité. • Avoir différents types d'ambitions de construction bioclimatique et autonome pour demain et les années à venir. • Co-construire avec les habitants pour obtenir des nouveaux quartiers adaptés à la vision des habitants. • Établir des indicateurs précis pour la construction. Quel pourcentage de végétalisation, normes écologiques, logements adaptés à une mixité sociale. • Construire ou rénover l'espace de notre ville avec un indicateur de référence à définir • Définir les objectifs atteignables et d'anticiper les paliers RE2020 • Densité pour limiter l'étalement et offrir des espaces verts et généreux • Décrire précisément les caractéristiques de lieux de vie pour demain (environnement, habitation, matériaux). Concertation avec les différents acteurs • Organiser un concours d'architecture /promoteur • Mettre en avant les possibilités de construction correspondant au cahier des charges qui sera établi pour mettre en avant de futurs lieux autonomes et bioclimatiques poussés. • Lors du début des projets urbains puis au début de la construction, les profanes et les experts se rencontrent afin de vérifier que les axes déterminés dans le plan guide soient appliqués. • Le citoyen lambda a sa place dans le projet par sa volonté du Bien Commun. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Elus, cabinet d'expertise ou association 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens, élus, personnel des services municipaux dédié à l'urbanisme, entreprise d'aménagement (Alter) 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Salle, animation des réunions, Mission d'animation d'ateliers dvp durables avec les riverains du projet, des experts (aménageurs, services ville) 		<ul style="list-style-type: none"> • Hauts de loire dans un premier temps et le territoire de la commune 	

ACTION SL 18 : Construire des habitations autonomes en énergie, polyvalentes, modulables, ajustables en fonction du foyer évolutif pour accueillir de nombreux foyers

Action SL 18	Construire des habitations autonomes en énergies polyvalentes, modulables, ajustables en fonction du foyer évolutif pour accueillir de nombreux foyers		Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Créer des nouvelles formes et de nouveaux modes d'habitat pour favoriser le partage et le lien social	Public cible	Propriétaires, constructeurs	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser l'existant, les réussites et les "échecs" et se rapprocher des associations porteuses de ce type d'habitation • Se rapprocher des associations locales (colibri...) pour s'informer sur les projets et les possibilités de ce type • Etudier le « Droit à l'expérimentation » existant dans le droit de l'urbanisme • Etudier les possibilités de consacrer une partie des parcelles de ZAC à des projets expérimentaux • Déterminer dans le PLU des zones qui expérimentent une manière radicalement différente de se loger. • Lancer un appel à projet pour trouver des citoyens intéressés par ce projet 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Élus et groupe de citoyen volontaires • Association partenaires et entreprises spécialisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Le plus tôt possible 2022-2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de l'urbanisme, élus et un groupe de citoyen volontaires • Association d'habitat groupé (HEP, Colibri) 	<ul style="list-style-type: none"> • Volontés politiques • Coopérative d'habitants 	
Besoins techniques		Localisation		
		<ul style="list-style-type: none"> • Hauts de Loire • Grandes habitations dans les différents quartiers (création de micro "oasis" d'habitants porté par les colibris) 		

ACTION SL 19 : Créer une plate-forme pour permettre aux étudiants, jeunes actifs et personnes isolées d'être logés dans les grands logements de particuliers où certaines pièces sont souvent inoccupées

Action SL 19		Créer une plateforme pour permettre aux étudiants, jeunes actifs et personnes isolées d'être logés dans les grands logements de particuliers où certaines pièces sont souvent inoccupées		Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme prioritaire				
Chantier	Créer des nouvelles formes et de nouveaux modes d'habitat pour favoriser le partage et le lien social		Public cible	Toute la population	
Objectifs	•				
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Faire un état des lieux sur cette démarche : Proposer un sondage via l'espace citoyen des personnes Déterminer le cadre et des règles pour l'accueil d'un colocataire (type l'association du temps pour toi) Communiquer auprès des étudiants, jeunes actifs, personnes isolés et propriétaires de cette action 				
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements		
<ul style="list-style-type: none"> Mairie, CCAS, élus en lien avec associations d'étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Elus, service informatique, CCAS, associations d'habitants, service spécifique des écoles supérieures des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> Le budget de la commune 		
Besoins techniques		Localisation			
		<ul style="list-style-type: none"> Quartiers de la ville 			

ACTION SL 20 : Mettre à disposition dans chaque quartier un lieu de rencontre collectif qui puisse être autogéré par un collectif d’habitants ou une association de quartier.

Action SL 20		Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Créer des nouvelles formes et de nouveaux modes d’habitat pour favoriser le partage et le lien social	Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier dans chaque quartier un lieu municipal ressource existant et disponible pour une mise à disposition. • Elargir la recherche des locaux aux entreprises. Par exemple : une entreprise pourrait proposer une partie temporairement « non utilisée » des locaux de son entreprise à d’éventuelles associations moyennant participation aux charges (par exemple, durant le télétravail massif en temps de covid) • Identifier des collectifs d’habitants capables et volontaires pour prendre en charge et d’organiser ces lieux. • Définir le local qui pourrait être mis à disposition et avec quelles caractéristiques (taille, emplacement, durée, coût) sur une plateforme unique • Identifier les aspects lécaux, administratifs associés à l’entreprise ou l’association sans cette démarche • Définir la plateforme numérique et sa gestion (par une association ? mairie ?) • Informer les entreprises de la possibilité et de l’intérêt de cette démarche • Informer les habitants / association de l’existence de cette démarche • Proposer une convention d’occupation. • Animer et gérer la plateforme 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La ville des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens, les associations de quartiers, 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Dans chaque quartier, un lieu un peu centralisé 	

Fiches-actions prioritaires issues de la séance n°4 des
 Avan'Cé climatiques
 Club « Se nourrir »



ACTION SN 2 : Créer un magasin de vrac biologique et conventionnel

Action SN 2		Créer un magasin de vrac biologique et conventionnel	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Développer l'offre de vente de produits locaux et bio		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer à des enseignes d'épicerie de venir s'installer sur Les Ponts de Cé. • Etude de marché, identification des attentes. • Définir la forme juridique (associatif, coop,..) du commerce. • Créer un portail numérique regroupant les commerces volontaires (+marchés), ou créer un site de boutique en ligne et/ou créer une plateforme bio et locale qui centralise les produits • Etudier l'offre de légumes à proximité d'autres commerces • Définir budget et partenaires financiers • Trouver un local et fournisseurs adaptés aux besoins (local de la Chesnaie, facile d'accès et pouvant dynamiser le quartier) • Identifier points relais, ou service livraison (camionnette électrique par ex). • Identifier ou créer le site web marchand (Ch. Agriculture, etc.) • Avoir un espace dédié au stationnement des clients • Mettre en place une équipe de gestion • Communication • Lancement du site 			
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Études de projet • Association, citoyens volontaires • Producteurs, mairie Site web 		<ul style="list-style-type: none"> • Dans les 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver un distributeur ou personne désirant s'installer • Citoyens, producteurs locaux, candidat intéressé par le projet • Organismes consulaires (CCI, Ch Agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions communales, aide au financement du local • Aides locales (région, etc...), financement participatif (plateforme miimosa,...)
Besoins techniques			Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Local, outils gestion, mobilier, stock... 			<ul style="list-style-type: none"> • Proche d'autres commerces (type boulangerie) • Local vacant à la Chesnaie (centre commercial), autre local (ex Terres et terroirs) • Point relais 	

ACTION SN 4 : Créer d'une épicerie solidaire favorisant le local et le bio

Action SN 4	Créer une épicerie solidaire en favorisant le local et le bio		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Développer l'offre de vente de produits locaux et bio		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Recenser des locaux disponibles (espace centre commercial de la Chesnaie ?) • S'appuyer sur des structures déjà engagées sur le sujet à l'échelle du département ou de la Région (biocoop, etc.) • Recenser les producteurs locaux et bio intéressés par cette démarche • Trouver le mode de fonctionnement et les moyens de paiement. • Puis après Trouver les fonds, un local adapté. • Contacter les filières d'aide alimentaire pour vérifier les possibilités de mettre en place une aide auprès des personnes défavorisées tout en privilégiant les circuits courts • Et enfin Recruter en privilégiant la réinsertion. • Communiquer sur la création de cette épicerie. 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • - Association • - Citoyens • - Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • -démarrage juin 2021 • -mise en route septembre • 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • - Une association pourrait être créée. • - Citoyens du Plan Climat • - Mairie • - solliciter d'autres épiceries associatives qui fonctionnent bien (Superquiquin, Clic à vrac Avrillé, Scopeli Rezé) • - Producteurs locaux et bio 	<ul style="list-style-type: none"> • Tarification différente en fonction d'où viennent les producteurs et leurs productions ? • Idem pour favoriser le bio au conventionnel. 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Local (financement mairie ?) • Aménagement intérieur (récupération) et extérieur (aide d'un coopérant artisan ?) • Système coopératif (adhésion ?) 		<ul style="list-style-type: none"> • Centre commercial la Chesnaie • Rue David d'Angers (ancien garage ?) • Lieu d'implantation à la place de l'ex-« Terres et Terroirs » 		

ACTION SN 10 : Introduire des produits locaux et bio dans la restauration collective

Action SN 10	Introduire des produits locaux et bio dans la restauration collective.		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Développer la fourniture de repas bas carbone pour les restaurations collectives		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les résultats de SN 7 • Organiser des formations du personnel de cuisine sur la cuisine de produits bio et locaux et moins carnée • Organiser des formations du personnel de gestion sur l'approvisionnement • Revoir la rédaction de cahiers des charges pour les entreprises privées et des marchés publics pour les restaurations collectives publiques 			
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie + mise en place d'un comité de pilotage avec des élus et des citoyens volontaires 		<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels administratifs et de cuisine de la commune. • Intervenants (formateurs). • Papillotte et Compagnie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions Région, fonds européens ?
Besoins techniques			Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Défraiements des intervenants (déplacements, restauration, hébergement) et indemnités. • Location de salle • 			<ul style="list-style-type: none"> • Sur toute la commune 	

ACTION SN 14 : Développer les jardins partagés et recréer des jardins familiaux en bio sous couvert de sol, avec volailles, ruches, ...

Action SN 14		Développer les jardins partagés et recréer des jardins familiaux en bio sous couvert de sol, avec volailles, ruches...		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire				
Chantier	Développer la production alimentaire locale et collective par et pour les habitants		Public cible	Toute la population	
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le meilleur endroit pour implanter des jardins partagés : - Opter pour des terrains éloignés ? • - Développer des jardins solidaires au pied des immeubles (investir les pelouses) • Lancer un appel à candidats pour l'exploitation de ces jardins partagés • Définir une charte précise d'entretien et de culture de ces espaces avec l'engagement de cultiver en bio (ex : pas de pesticides) et afin que chacun puisse travailler main dans la main • Réfléchir aux nombres de personnes pouvant être impliquées (toute la commune sans distinction, ou un nombre limité de personne) • Pour les graines, plans, outils : espace d'échange, troc, don, prêt entre jardiniers des jardins familiaux, mais ouvert à d'autres jardiniers amateurs bio ou en conversion • Organiser des formations nécessaires (entre jardiniers) pour cultiver « sous couvert de sol » 				
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements		
<ul style="list-style-type: none"> • - Des citoyens regroupés en collectif (selon leur quartier ?) • - La Mairie (propriétaire des terrains) • Membres volontaires des groupes des Avan'Cé climatiques / Particuliers intéressés • En lien avec la mairie et des employés municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 choses sont nécessaires : • - le terrain indispensable à ces jardins partagés • - et informer les habitants. • Donc si la Mairie est intéressée par cette action, celle-ci peut démarrer dès 2021. • Printemps 2021, puis échelonner pour recréer d'autres jardins selon candidats et terrains. 	<ul style="list-style-type: none"> • - Tous les citoyens (éventuellement selon leurs zones géographiques). • Mairie pour déterminer les terrains disponibles et les diviser en parcelles • Appel à particuliers intéressés par ce type de culture, avec engagement 	<ul style="list-style-type: none"> • - Pas de financement, mais un prêt de la Mairie (pour les terres) • Mairie financerait les premières volailles et ruches. 		
Besoins techniques		Localisation			
<ul style="list-style-type: none"> • - Besoin de terre pour créer ces jardins partagés • Nettoyage éventuel du/des terrains mis à disposition. • Formation à ce type de culture par experts • 		<ul style="list-style-type: none"> • La zone de Moulin-Marcille proche du Décathlon • - Sur le gigantesque espace inutilisé au nord de la rocade entre Angers et les Ponts-de-Cé (terrains privés ou communaux ?) • Au pied d'immeubles quand c'est possible ou terrains plus éloignés 			

ACTION SN 20 : Cuisiner sainement : Cé pas sorcier !

Action SN 20	Cuisiner sainement : Cé pas sorcier !		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de saison		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 			
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Définir une activité cuisine : méthodologie, faisabilité, lieu, durée... Elaborer son contenu avec un animateur en lien éventuellement avec une AMAP, la Banque Alimentaire Lancer les inscriptions, avec un public volontaire et des invitations avec des familles plus modestes, pour avoir un public mixte, intergénérationnel. 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Le collectif Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> Activités sur une année Plusieurs séances par trimestre, 	<ul style="list-style-type: none"> Une association et son animateur cuisine (ex : Solidarifood) Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> Selon le quotient familial et gratuit pour ceux qui en ont besoin + aide des mutuelles ? 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> Matériels – nourriture : salle équipée à disposition 		<ul style="list-style-type: none"> Une salle municipale avec cuisine adaptée (Mandela ?) 		

ACTION SN 22 : Eduquer nos enfants : Cé l'avenir !

Action SN 22	Eduquer nos enfants : Cé l'avenir !		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de saison		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à la mise en place d'ateliers pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> • auprès des plus jeunes : TAP, vacances scolaires, accueil de loisirs, Relais Petite Enfance, médiathèque... • auprès des ados : collèges, lycées avec les étudiants de l'Ifepa par ex • Faire un grand concours de dessin pour les plus jeunes (exemple : dessine ton héros préféré en fruit ou en légume) • Faire un grand concours photos, pour les plus grands (exemple de thème : « donner envie de manger les légumes ») • Afficher les productions du concours par ex à la médiathèque ou sur les panneaux de la ville • Récompenser les gagnants du concours (ex : un panier de légumes et fruits du marché, la BD Mission MIAM....) • Construire un support à ramener à la maison : set de table, calendrier des saisons, petit livret type Ademe sur les recettes saines et simples à donner à tous les participants. 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Médiathèque : La commune en lien avec les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant la semaine du goût en octobre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enseignants, les Parents d'élèves, un animateur 	<ul style="list-style-type: none"> • La Ville pour les récompenses au concours 	
Besoins techniques		Localisation		
		<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles primaires 		

ACTION SN 23 : Sensibiliser au ZéroDéchet/ZéroGaspil alimentaire : Cé urgent !

Action SN 23	Sensibiliser au ZéroDéchet/ZéroGaspil alimentaire : Cé urgent.		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de saison		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir une nouvelle rubrique dans Cé l'Info : Les Ponts de Céais ont des idées : astuces, recettes ZéroDéchet, ZéroGaspil (les habitants sont invités à envoyer leurs contributions à la rédaction) Présenter de façon ludique des actions méthodologiques avec une association spécialisée (ex : Solidarifood) Optimiser ses courses, lire les dates d'utilisation, cuisiner les restes, que faire avec du pain dur, les fanes... Lancer un challenge « Famille ZéroDéchet » ou challenge « je me lance dans la réduction des déchets » 			
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Le collectif 		<ul style="list-style-type: none"> 1ER semestre 	<ul style="list-style-type: none"> La rédaction de Cé l'info L'asso Zérodechet Angers, Solidarifood, Unis Cité ou autre... 	<ul style="list-style-type: none"> La Ville + participations des inscrits
Besoins techniques			Localisation	
			<ul style="list-style-type: none"> Une salle municipale adaptée à une activité manuelle 	

ACTION SN 26 : Favoriser l'installation plus spécifiquement de producteurs en agriculture biologique en privilégiant les exploitants maraîchers et arboriculteurs fruitiers en circuit court

Action SN 26		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Développer une agriculture locale, durable et adaptée au dérèglement climatique.	Public cible	Agriculteurs
Objectifs	•		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une étude des besoins alimentaires des consommateurs et de l'offre alimentaire (marchés, restaurateurs, AMAP, etc.), • Faire un état des lieux afin de savoir quels terrains peuvent accueillir un (ou des) maraîchers(s) (cf action précédente) • Identifier les producteurs candidats et leur proposer une parcelle adéquate • Réaliser un appel d'offre • Créer des dispositifs d'accompagnement (municipale, associative...), comité d'accueil et de suivi citoyens 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La mairie et habitants • Terre de liens / CIAP • Sur soutien financier de la Mairie / ALM ?? 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021/2022 	<ul style="list-style-type: none"> • - Se mettre en lien avec la Chambre d'Agriculture, Terre de liens, CIAP • - au besoin un cabinet d'étude ou institut de sondage (enquête de consommation) • - Laboratoire GRAPPE de l'ESA (habitudes alimentaires) • - Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) • - La Mairie afin de savoir quels est le foncier disponible. • - Les établissements du département formant les futurs maraîchers. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Mairie à travers un Fonds / appel à • Manifestation d'intérêt ? • Financement participatif • - Besoin de terre pour placer le maraîcher. • - D'éventuelles aide de la part de la Mairie (ou une garantie d'achat d'une partie de la production par la mairie, par exemple pour les cantines des Ponts-de-Cé)
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Sur des parcelles identifiées où la Mairie est prête à voir un maraîcher s'installer (au nord de la rocade?) 	

ACTION SN 28 : Engager une réflexion collective sur la préservation et le développement des surfaces agricoles de la ville au regard des projets d'aménagement urbain

Action SN 28		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Développer une agriculture locale, durable et adaptée au dérèglement climatique.	Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins en terres agricoles pour nourrir la population • Recenser les projets d'aménagement urbain sur les 20 ans à venir, identifier les terres destinées à être artificialisées • Organiser une réunion avec les élus et les habitants : présentation et discussion sur les projets d'aménagement • Bilan et mise en œuvre 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La mairie des Ponts de Cé (communication, élus) • Habitants volontaires de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • - La mairie des Ponts de Cé • - spécialistes et acteurs concernés du/des projet(s) • Début du projet en 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement du personnel municipal, spécialistes éventuels
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps sur un projet d'aménagement (par exemple : Hauts de Loire), puis peu à peu sur d'autres 	

ACTION SN 29 : Installer des composteurs collectifs pour les immeubles des Ponts-de-Cé

Action SN 29	Installer des composteurs collectifs pour immeubles des Ponts-de-Cé.		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets alimentaires/ compost	Public cible	Toute la population	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Former un maitre composteur sur la ville, qui sera le référent sur la ville, personne qui aime partager et qui a un temps prévu pour la bonne utilisation des composts • Présentation du projet de mise en place de composteurs collectifs. Lors des réunions de quartier pour les habitants pour leur montrer l'intérêt de la mise en place du compostage, les techniques, quoi mettre dans le compost, l'économie de poids des poubelles, quoi faire avec son compost. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Réunion des habitants concernés afin de les sensibiliser et de les informer quant à la finalité des composteurs • Lors de ces réunions, chercher des ambassadeurs du tri et trouver des lieux de mise en place de composteurs collectifs. Dans l'idéal, un peu partout dans la ville et à proximité des personnes intéressées et présentes <ul style="list-style-type: none"> ➔ Trouver et mettre en place un référent par immeuble. Ces référents seraient formés pour suivre et accompagner les habitants • Valider les lieux de mise en place pour que cela soit pratique à utiliser et surtout qu'ils ne produisent pas de nuisances • Affichage, Mise en place des premiers composteurs, se rendre sur place pour discuter avec les habitants et faire une inauguration festive • Faire un bilan après 6 mois, pour à terme avoir un composteur pour tous les groupes immeubles de la ville 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • - Le maitre composteur • - La mairie • - Des ambassadeurs volontaires bénévoles • Des associations 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 ER SEMESTRE 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • - Salariés de l'espace vert • - Les syndicats • - Les gardiens d'immeubles • Les élus de quartier • - Les journaux • - Le service communication de la mairie • Les associations • Les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Composteurs • CAUE du Maine-et-Loire : https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/2048-etre-accompagne-en-amont-de-projets-de-constr/ 		<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un quartier mixte avec de l'habitat collectif, commencer par une dizaine de composteur collectif, certains dans les logements type HLM certains dans les résidences privées 		



**TRAVAILLER
& PRODUIRE**

Fiches-actions prioritaires issues de la séance n°4 des Avan'Cé climatiques

Club « Travailler et produire »

ACTION TP 2 : Economiser l'énergie à la fois à l'échelle des zones d'activités et des entreprises

Action TP 2	Economiser l'énergie à la fois à l'échelle des zones d'activités et des entreprises		Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Réaliser des bilans énergétiques des entreprises pour tendre vers la sobriété énergétique	Public cible	Toute la population	
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Connaître et analyser ce qui a déjà été fait. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Valoriser ce qui a déjà été réalisé en s'appuyant sur l'existant : mettre en évidence les actions de la mairie pour réduire la consommation énergétique dans les zones d'activités ➔ Exemples concrets d'entreprises des Ponts de Cé ayant déjà avancé sur ce sujet. Créer un collectif d'entreprises = club Energie entreprises pour former, pour échanger, partager une expérience Recenser les actions possibles pour les proposer ensuite aux entreprises ou à la mairie (liste non exhaustive) : <ul style="list-style-type: none"> -chauffage des bâtiments tertiaires (isolation, ventilation etc...) / consommation éclairage des bureaux / Pollution numérique dans les bureaux / Eclairage des enseignes (imposer des horaires 22h00 à 6h00) des façades et parkings -retenir des mesures à prendre pour les zones d'activités (mairie) -informer et communiquer : sur la consommation énergétique (kWh) (appareils, activités...) et d'eau https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf Trouver les financements possibles pour mettre en œuvre ces actions : <ul style="list-style-type: none"> ➔ Organiser une table ronde avec les partenaires possibles comme l'Ademe, région et commune pour proposer un accompagnement technique et financier aux entreprises (fond propres et subvention de l'ADEME, région, département, commune) Proposer un prix (un label ?) aux entreprises de la commune sur les bonnes pratiques énergétiques afin de les valoriser : <ul style="list-style-type: none"> -S'appuyer sur la création du label proposée en action n°1 et définir ses critères d'attribution du label -(Cette démarche a été déjà réalisée par la région Pays de la Loire avec la gestion assurée par l'ESAIP et L'Ecole des Mines de Nantes). Organiser une action de communication auprès des entreprises pour les sensibiliser aux enjeux énergétiques sur notre territoire ; les motiver au changement de pratiques pour les économies d'énergie et présenter les actions possibles Faire un lien entreprises -particuliers : Utiliser les bonnes pratiques des entreprises afin d'inciter les particuliers de réaliser un bilan énergétique chez eux (en présentant des exemples). Faire un lien entreprises -associations et structures collectives : Par l'exemple des entreprises Sensibiliser les associations, les structures collectives. Créer une plateforme d'échange « Cé l'action pour le climat » Affichage Mairie pour communiquer et échanger sur les actions (entreprises et résidents des Pont de Cé) qui ont réduit la consommation eau/énergie pour valoriser des engagements concrets pour l'environnement. Identifier l'ensemble des actions avec un titre, par exemple « Cé l'action pour le climat ». Aller encore plus loin en imposant l'atteinte des critères (du label local) aux futures entreprises souhaitant s'installer sur les Ponts de Cé (vente terrain / vente locaux ou location locaux à des fins d'activités économiques) 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Mairie, cci, chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Mairie Ademe, cci, chambre d'agriculture Entreprises locales et associations citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> -Financement du bilan par l'entreprise elle-même -Aide de l'Ademe et de la région, commune, autres ? 	
Besoins techniques		Localisation		
		<ul style="list-style-type: none"> -Zone d'activités à choisir pour la partie collectivité -Entreprises volontaires 		

ACTION TP 5 : Développer les installations de panneaux solaires sur les bâtiments communaux

Action TP 5	Développer les installations de panneaux solaires sur les bâtiments communaux.		Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Exploiter les ressources locales énergétiques et matières premières pour créer de la valeur sur les Ponts-de-Cé		Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Lancer un diagnostic pour évaluer le potentiel solaire des toitures des bâtiments publics tel que : <ul style="list-style-type: none"> -Les écoles primaires, collèges, lycées publics -Salles communales, salles de sport, salles des fêtes -Centre(s) technique(s) -EHPAD -Foyer senior -Hôtel de ville -Médiathèque Lancer une réunion publique pour : <ul style="list-style-type: none"> -Communiquer sur la démarche et inviter les citoyens à s'impliquer -Inviter des acteurs capables de mobiliser des citoyens et communiquer sur des exemples concrets -Lutter contre les idées reçues sur l'énergie solaire Créer une coopérative pour la gestion de la production d'énergie locale et sa distribution au niveau communal ou intercommunal Permettre aux habitants de participer à la production d'énergies solaires sur les bâtiments communaux et les entreprises Insister sur l'acceptabilité sociale des projets solaires <ul style="list-style-type: none"> -Apporter régulièrement de l'information à la population / communiquer largement -Créer des espaces d'échanges entre les différentes parties prenantes -Intégrer dès les premières réflexions l'ensemble des acteurs pouvant jouer un rôle : association environnementale / association de protection de la nature / réseau des énergies citoyennes / les élus / les bureaux d'études techniques, etc. Prioriser les installations solaires Lancer les études de faisabilité technique / réglementaire / études d'impact 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Mairie + collectifs citoyens ? 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> CoWatt / réseau énergies citoyennes en Pays de la Loire / ADEME / 	<ul style="list-style-type: none"> 	
Besoins techniques		Localisation		
		Plusieurs établissements publics		

ACTION TP 8 : Mutualiser les compétences locales pour les professionnels et les particuliers

Action TP 8	Mutualiser les compétences locales pour les professionnels et les particuliers		Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	S'appuyer sur l'embauche locale, les innovations et les ressources locales pour ancrer les entreprises sur les Ponts-de-Cé		Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt écologique : mutualiser ressources, optimiser leur utilisation donc moins de production de matériel, locaux, déchets, transport salariés... • Diffuser un questionnaire de compétences/équipements aux entreprises pour identifier la possibilité de mettre en commun : <ul style="list-style-type: none"> -Du matériel -Des salariés (sous forme de portage salarial) • Faire des relances du questionnaire par la mairie • Faire connaître les entreprises intéressées et les mettre en relation (par le biais d'un annuaire / plateforme) • Identifier des catégories possibles issues du diagnostic initial Permettre aux entreprises de se signaler sur la plateforme de TP 10 • Faire vivre les activités tout au long de l'année / communiquer pour valoriser les actions TP 9 			
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
• Mairie		• 1 an	• Entreprises / CCI + en appui : chambre d'agriculture / chambre des métiers	•
Besoins techniques			Localisation	
• Temps humain pour suivre (stagiaire mairie)			• Ponts de Cé	

ACTION TP 12 : Mettre en place des boutiques à l'essai sur la commune

Action TP 12	Mettre en place des boutiques à l'essai sur la commune.	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	S'appuyer sur l'embauche locale, les innovations et les ressources locales pour ancrer les entreprises sur les Ponts-de-Cé	Public cible	Toute la population
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Contacter la fédération des boutiques à l'essai S'inspirer de Saumur, étudier leur mode opératoire Le cas échéant adhérer pour avoir un appui technique Définir les critères de choix des candidats (commerces / boutiques dont oeuvrant en faveur du local, de l'écologie, etc. (« être vertueux » / s'appuyer sur les critères du label créé pour les entreprises dans les actions précédentes) Définir les conditions exactes d'occupation Définir les critères de choix des locaux et propriétaires Repérer les locaux vides (éligibles) Contacter les propriétaires pour leur présenter le concept Proposer des garanties (caution ?) Mettre en place une cellule de suivi au sein de la commune ou un correspondant sur le sujet Rendre les locaux bioclimatiques Informers les institutionnels sur le dispositif (CCI, chambre des métiers...) Impliquer le relais emploi Informers sur les réseaux sociaux Faire des appels à candidature Passer des accords avec les candidats Passer des accords avec les propriétaires Aller plus loin : <ul style="list-style-type: none"> Laisser minimum un an à l'entreprise pour se lancer et se stabiliser Dresser un bilan / récupérer des locaux pour installation définitive en fonction des besoins Ouvrir au-delà de la commune pour attirer sur notre sol des entreprises vertueuses Etendre à l'artisanat, l'art, les services 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie et/ou association Relais emploi 	<ul style="list-style-type: none"> 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Fédération des boutiques à l'essai Mairie de Saumur Les propriétaires, les acteurs économiques locaux ALDEV / Maison de la création Transmission Entreprises (Angers) Services de la Mairie Commune, CCI, chambre des métiers ... 	<ul style="list-style-type: none"> Budget de la commune
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> Les Ponts de Cé : zones commerciales et artisanales La Chesnaie 	

ACTION TP 15 : Définir une charte/créer un label « Les entreprises Avan'Cé » pour encourager les changements de modèles et et/ou de systèmes de production

Action TP 15		Club climat	Travailler et produire
Définir une charte/créer un label « Les entreprises Avan'Cé » pour encourager les changements de modèles et/ou de systèmes de production			
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Valoriser les entreprises locales et éco-responsables	Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> En lien avec TP 1 : Définir une liste de critères à remplir pour avoir le label. Critères : <ul style="list-style-type: none"> Energie consommée Recyclage matériaux, déchets... Revalorisation de l'énergie produite Consommation de matières recyclées Lister des critères objectifs autour de l'écologie, la durabilité, le local selon 2 axes : <ol style="list-style-type: none"> filières qui valorisent prioritairement les ressources locales (matières premières, emploi, économie circulaire) entreprises vertueuses dans leurs pratiques de production et de consommation (réemploi, déchets, eaux de pluies...) Organiser une table-ronde pour impliquer les entreprises et les acteurs locaux (mairie, CCI, Chambre d'Agriculture, Ecole d'agriculture...) - Rédiger la charte (simple, courte, facile à partager, 10 engagements maximum) - intégrant un processus d'agrément La faire valider par les acteurs locaux Mettre en place le comité d'agrément pour valider la conformité des entreprises à la charte <ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur la charte pour la faire connaître des entreprises candidates (idée : associer l'IRCOM) Evaluer l'adhésion au label (nb entreprises engagées...) Pour aller plus loin : Etudier la possibilité de voter une exonération de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les entreprises qui sont lauréates du label 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie Citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> Dès 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail citoyen Experts (construction projet + communication) Représentant(s) d'entreprises volontaires Ademe CCI Chambre d'Agriculture Chambre des Métiers 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Besoin temps avant tout + rémunération experts 		<ul style="list-style-type: none"> Sur les lieux d'installation des entreprises, auprès d'entreprises volontaires 	

ACTION TP 17: Recentrer et développer les mesures incitatives d'accompagnement des entreprises et des associations vers des pratiques vertueuses

Action TP 17		Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Encourager l'installation d'entreprises et de filières économiques vertueuses sur Les Ponts de Cé et encourager la transition/transformation des entreprises présentes	Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un état des lieux • Interroger les entreprises sur les freins à la transition vers des pratiques vertueuses • Définir un niveau minimal d'engagement des entreprises pour bénéficier des mesures incitatives (cf. label) • Favoriser l'installation en fournissant des locaux appartenant à la commune • Aide financière ou prêt local pour démarrer <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Créer un fonds d'investissement participatif des habitants des Ponts de Cé - Aide financière communale : <input type="checkbox"/> Diminuer les taxes locales professionnelles <input type="checkbox"/> Mettre en place une subvention d'investissement pour entreprises vertueuses nouvelles (type appel à projet) pour encourager des entreprises à ancrer leur activité dans le plan climat • Définir un comité d'attribution des aides financières locales avec un jury composé de la mairie, de citoyens, d'experts techniques comme l'ADEME ou la CCI (faire le lien avec le label pour définir les critères d'attribution) • Créer un éco-quartier pour héberger les entreprises : voir l'action sur la création d'une pépinière d'entreprises engagées en faveur de la transition écologique • Communiquer sur ces mesures pour faire venir les entreprises et valoriser les actions durables de la commune pour les entreprises <input type="checkbox"/> label/communication 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • + citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Agglomération, ALDEV • Région, Solution & Co • Végépolys 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides financières spécifiques locales • Voter un budget / ou acter une fiscalité particulière • Désigner un jury (tous les ans ?) • Définir le label / la charte • Communiquer aux entreprises
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Locaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Lieux adaptés à l'installation d'entreprises/commerces 	

ACTION TP 18 : Favoriser le tri des déchets dans les entreprises et organiser la gestion des déchets des entreprises à une échelle locale pour les valoriser au mieux

Action TP 18	Favoriser le tri des déchets dans les entreprises et organiser la gestion des déchets des entreprises à une échelle locale pour les valoriser au mieux		Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Encourager l'installation d'entreprises et de filières économiques vertueuses sur Les Ponts de Cé et encourager la transition/transformation des entreprises présentes		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les entreprises de recyclage locales • Démarcher les entreprises en connaître le volume de déchets à traiter • Créer la boucle entre entreprises des Ponts de Cé et entreprises de recyclage • Mettre à disposition des entreprises des poubelles de tri + compost • Mener des actions de sensibilisation sur le tri (poubelle jaune / compost) comme pour les particuliers <ul style="list-style-type: none"> -Usage des différentes poubelles -En réunissant les entreprises (cf action 1), aborder la question des déchets : qu'est-ce que les entreprises sont prêtes à faire ? qu'est ce qui les bloque ? • Imaginer des systèmes de valorisation des déchets pour inciter à recycler • Affirmer un positionnement clair de la commune auprès d'Angers Loire Métropole pour que les politiques de gestion des déchets soient plus offensives et contraignantes • Organiser des initiatives avec les entreprises lors des Journées Citoyennes 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie avec le soutien d'Angers Loire Métropole, les entreprises spécialisées dans ce domaine et les entreprises qui souhaitent être « pionnières » localement 	<ul style="list-style-type: none"> • Dès 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Alternatri (à Trélazé) • Le service de collecte des déchets d'Angers Loire Métropole 	<ul style="list-style-type: none"> • 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Supports publicitaires sur les Ponts de Cé, flyers dans les boîtes aux lettres des entreprises 		<ul style="list-style-type: none"> • A la Mairie des Ponts de Cé, chez les entreprises « pionnières » et dans les salons organisés sur les Ponts de Cé 		

ACTION TP 19 : Créer une économie autour de l'alimentation sur la commune : production agroalimentaire, tourisme, économie sociale et solidaire

Action TP 19 Créer une économie autour de l'alimentation sur la commune : production agroalimentaire, tourisme, économie sociale et solidaire.		Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Encourager l'installation d'entreprises et de filières économiques vertueuses sur Les Ponts de Cé et encourager la transition/transformation des entreprises présentes	Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'état des lieux des activités présentes sur le territoire • Recenser les terres agricoles et friches disponibles • Définir une stratégie pour les usages agricoles de ces parcelles (cf zones inondables...), leur potentiel d'activité et pour faciliter l'accès à ces espaces (interroger les contraintes ou pas du fermage) <p>Entreprises privées en lien avec la terre : favoriser maraîchage pleine terre et production alimentaire locale, préserver les terres agricoles et horticoles, garder une ceinture verte, éco pâturage...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les chantiers coopératifs agricoles pour redonner du lien avec la nature / entreprises d'insertion financées par la commune, Jardin de Cocagne (DIFFERENT DES JARDINS PARTAGES), Restos du Cœur, ferm lab... • Définir les critères de sélection des projets agricoles • Etre exemplaire localement : Avoir un positionnement clair de la commune sur le modèle agricole souhaité : appuyer l'agriculture locale, bio et paysanne • Appel à candidature avec accompagnement par une commission de la mairie • Coopérer avec le service d'aide à l'installation de la Chambre d'Agriculture / et associations agricoles • Travailler avec les élus pour la partie coopération et citoyenne • Communiquer et promouvoir l'action • Valoriser l'expérience d'espace test agricole au Fresne • Evaluation : nombre d'entreprises et chantiers installés 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de la commune pour l'intérêt collectif • Régie Agricole ? • Citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement 2021 • Par tranches • Ambition d'atterrissage dans les 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • CIAP 49 (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne) • Terres de Liens (Association qui facilite l'achat de foncier) • GABB Anjou (Groupement des Agriculteurs bio et biodynamistes) • Jardins de Cocagnes • Amaps • Lycée de Pouillé • Lycée du Fresne : il existe un espace test agricole animé par la CIAP (pour des futurs maraichers) cf : Maelys Dilé 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un agriculteur • Financement participatif
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de terres à vocation agricole • Réfléchir aux schémas d'urbanisation actuels et futurs 		<ul style="list-style-type: none"> • Fonction des terres agricoles potentielles (voir Marie et Chambre d'Agriculture) • Attention à porter au caractère non inondable des terres agricoles 	

Fiches-actions prioritaires issues de la séance n°4 des Avan'Cé climatiques

Club « Vivre avec le dérèglement climatique »



VIVRE AVEC LE
DÉRÈGLEMENT
CLIMATIQUE

ACTION VD 1 : Prendre en compte le risque d'inondation futur dans la construction - Anticiper les constructions par rapport aux risques naturels

Action VD 1	Prendre en compte le risque d'inondation futur dans la construction – anticiper les constructions par rapport aux risques naturels.		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Mieux prendre en compte l'évolution du risque d'inondation dans nos activités et sensibiliser les habitants aux mesures de prévention des risques		Public cible	Toute la population
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Ne plus construire dans les zones inondables (respect de la loi) Améliorer les études de terrain et faisabilité avant les constructions Réviser les zones du PLUi pour anticiper l'évolution des zones inondables Assurer la maintenance des fossés et des canalisations (l'augmentation du calibre des réseaux enfouis ou à ciel ouvert pour les terrains gorgés d'eau à certaines périodes de l'année) Mettre en œuvre des matériaux de construction adaptés aux risques d'inondation et/ou aux risques naturels Rendre l'action obligatoire en l'inscrivant dans le PLUi. Etudier les techniques facilitant l'infiltration d'eau et limitant l'imperméabilisation des sols pour favoriser une gestion intégrée et durable des eaux pluviales (engendrant des inondations) Pour aller plus loin : Expérimenter l'habitat réversible dans les quartiers sensibles (La Chesnaie, La Guillebotte, Sorges, etc.) 			
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie avec des partenaires (CAUE par exemple) et citoyens volontaires ? 		<ul style="list-style-type: none"> Dans les 5 ans à venir, en commençant par l'étude des matériaux, innovation dans la construction en fonction du terrain, de son exposition. 	<ul style="list-style-type: none"> - Citoyens - Collectivités - Entrepreneurs (BTP, écoles architecture) - Associations - Prendre en compte l'expérience des anciens avec les points positifs et les erreurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Constructeurs, propriétaires - Aides au financement : Etat (ADEME), Fonds de prévention des risques naturels, ...
Besoins techniques			Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Besoins matériels (Communication +++) - Compétences (ADIL, BTP, CAUE, école architecte) 			<ul style="list-style-type: none"> Terrains à bâtir ou rénovation de bâtiments, maisons... 	

ACTION VD 2 : Développer les plantations dans les zones inondables

Action VD 2	Développer les plantations dans les zones inondables.		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Mieux prendre en compte l'évolution du risque d'inondation dans nos activités et sensibiliser les habitants aux mesures de prévention des risques	Public cible	Toute la population	
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les sites géographiques avec analyses de terrain pour déterminer les espèces pouvant être plantées En fonction de la quantité des plantations envisagées, prévoir le financement Favoriser des essences locales et facilitant l'infiltration d'eau dans les sols Réaliser les plantations Organiser un appel à volontariat pour réaliser un chantier participatif de plantation ? 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Associations en lien avec la Ville et son service espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> 2022 : - Le temps de prévoir et voter le budget municipal - Création des associations (par quartier) - Communication auprès des écoles, des citoyens avec création ateliers + suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie - Citoyens - Associations (LPO, jardins familiaux) - Horticulteurs, jardineries - 	<ul style="list-style-type: none"> 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> - Achats groupés par la Ville - terrains communaux - Association pour plantation avec aide citoyens volontaires, écoles, ateliers jardinage à créer) 		<ul style="list-style-type: none"> Dans les zones inondables 		

ACTION VD 6 : Accompagner, collecter voire subventionner l'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales pour les particuliers et les professionnels

Action VD 6		Accompagner, collecter voire subventionner l'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales pour les particuliers et professionnels		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire				
Chantier	Economiser l'usage de l'eau par les habitants et la municipalité		Public cible	Toute la population	
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Lister les possibilités de systèmes de récupération d'eaux de pluie et sélectionner quelques modèles à subventionner Dimensionner une enveloppe budgétaire pour les subventions et définir des critères (ou non) d'attribution : conditions de ressources, volumétrie des systèmes de récupération, etc. Présenter les possibilités aux habitants et le dispositif associé Accompagner dans l'installation et la maintenance 				
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Mairie 		<ul style="list-style-type: none"> Dans les 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> Financement : fonds des propriétaires + subventions de la commune + autres aides possibles (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) 	
Besoins techniques			Localisation		
			<ul style="list-style-type: none"> Proposer un nombre limité de subventions pour la première année 		

ACTION VD 11 : Végétaliser l'espace public et les réseaux de mobilité

Action VD 11	Végétaliser l'espace public et les réseaux de mobilité		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Lutter contre la chaleur en ville grâce à des aménagements adaptés	Public cible	Toute la population	
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Mener des temps de travail avec le service voirie et services techniques pour : <ul style="list-style-type: none"> -Planter des végétaux locaux, qui demandent peu d'eau, résistants à la chaleur, aux inondations, insectes, maladies. -Moins goudronner pour que le végétal prenne sa place -Revoir l'agencement de certains espaces publics et réseaux de mobilité déjà végétalisés afin de savoir si une meilleure optimisation de l'espace est possible -Replanter le pourtour de la baignade : se servir des jeunes arbres poussant spontanément au pied de leurs parents (peupliers, frênes, acacias, noyers, saules) Inciter les particuliers, les promoteurs immobiliers et les élus à végétaliser toitures et murs par le biais des permis de construire, <ul style="list-style-type: none"> -Assouplir la réglementation urbanistique à ce sujet via une adaptation au PLUi -Changements de la réglementation par rapport aux architectes des Bâtiments de France ? Grâce à des exemples réussis 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Ville des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> Début automne 2021 -> à vie : le projet ne doit pas connaître d'arrêt 	<ul style="list-style-type: none"> CT, établissement scolaire, lycées professionnels, entreprises locales 		
Besoins techniques		Localisation		
		<ul style="list-style-type: none"> Ecoles, Ehpad, esplanade médiathèque, rue David d'Angers : de manière générale : la plupart des grands axes de la commune 		

ACTION VD 16 : Parrainer une personne âgée ou handicapée isolée

Action VD 16	Parrainer une personne âgée ou handicapée isolée.	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire		
Chantier	Accompagner les personnes fragiles face aux risques caniculaires	Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les personnes isolées à parrainer pour évaluer le nombre nécessaire de futurs parrains Définir le rôle du parrain : nombre de rencontre avec « sa personne âgée » par semaine/mois, activités possibles, etc. Solliciter la population et recenser les parrains S'assurer que le parrain assure son engagement En parallèle : Créer un poste dédié à l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées isolées → animateur/coordonateur : <ul style="list-style-type: none"> - Animateur va rencontrer les personnes vulnérables : Porte à porte (liste Mairie) /Aller voir les associations de quartier /CCAS / Infos sur le journal Cé l'info S'informer auprès de la maison de retraite et du foyer logement - Animateur en lien avec les associations, appel sur le journal de la commune + panneau d'info de la commune - L'animateur peut organiser une réunion de rencontre conviviale -> gérée par l'animateur Prise de contact régulière par l'animateur auprès des parrainés ou de parrains-marraines pour voir si tout va bien 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie / CCAS 	<ul style="list-style-type: none"> 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Associations, maison de retraite, foyer logement + association « temps pour toi » 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Salle pour événements de rencontres conviviales Recrutement par la Mairie ou augmenter le temps de travail d'un animateur de la commune Ou ajout de ces compétences à un-e élu-e qui coordonnerait une équipe de bénévoles 		<ul style="list-style-type: none"> Toute la commune 	

ACTION VD 22 : Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), partagée avec les experts et les habitants

Action VD 22	Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), partagée avec les experts et les habitants.		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques.		Public cible	Toute la population
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Monter un groupe de travail avec une ou plusieurs structure(s) compétente(s) pour mettre en place la méthode d'inventaire • Synthétiser tous les travaux d'inventaires déjà réalisés sur la commune (PLU, inventaire Loire...) • Planifier et réaliser les inventaires en proposant aux citoyens de participer à certains moments (première manière de sensibiliser). • Proposer aux habitants une synthèse de l'Atlas accompagné d'un guide conseil pour les plantations (plantes locales, vivaces résistantes à la sécheresse, pour haies bocagères, invasives, favorables à la faune...). • Développer toutes les actions suivantes. 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie, coordinatrice nature et structures compétentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Débuter en 2021 • - Lancer les actions grâce aux résultats de la première année mais continuer les inventaires sur plusieurs années pour obtenir des résultats exhaustifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Structures possibles : <ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire - CPIE - LPO - Association EDEN 49 - Syndicat de bassin versant - Autres structures naturalistes • Habitants ponctuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • - Fonds municipaux • - Subvention (Fond de Dotation pour la Biodiversité ?) • - Matériels techniques pour les inventaires • - Compétence : connaissance exhaustive de la biodiversité + animation 	
Besoins techniques		Localisation		
		<ul style="list-style-type: none"> • Pour pouvoir mettre en place les actions suivantes qui découleront de l'atlas, il faut quadriller toute la commune. • Déterminer des zones échantillons représentatives de l'ensemble de la commune 		

ACTION VD 23 : Préserver et restaurer les continuités écologiques afin de maintenir les milieux naturels remarquables (ZH, haies, ...) la faune et la flore (ex : accès à l'eau pour les animaux).

Action VD 23	Préserver et restaurer les continuités écologiques afin de maintenir les milieux naturels remarquables (ZH, haies...) la faune et la flore (ex : accès à l'eau pour les animaux).		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques.		Public cible	Toute la population
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • En parallèle de l'Atlas de la biodiversité, cartographier les habitats et continuités écologiques • Identifier les continuités fragiles ou manquantes • Programmer leur restauration ou création (exemple : plantation de haies, restauration de mares ou de cours d'eau...) • Déployer une irrigation en goutte à goutte dans les parcs, les jardins publics, les îlots de fraîcheur etc, • Nettoyer l'Authion • Favoriser le développement de l'agriculture biologique pour diminuer l'apport d'intrants autour de l'Authion, 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat		Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie, coordinateur nature et structures compétentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Débuter en 2021 comme l'atlas. • Etaler les travaux de restauration ou création sur plusieurs années en fonction de l'état des continuités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire • CPIE • LPO • Association EDEN 49 • Syndicat de bassin versant • Autres structures naturalistes • Entreprises locales pour les travaux de restauration ou de création 		<ul style="list-style-type: none"> • Fonds municipaux
Besoins techniques		Localisation		
		<ul style="list-style-type: none"> • Comme pour l'atlas, le diagnostic des continuités sera également réalisé pour toute la commune. • Les lieux des travaux seront à déterminer en fonction des résultats du diagnostic de l'atlas 		

ACTION VD 24 : Expérimenter une zone naturelle « sauvage » dédiée à la nature où les activités humaines seraient quasi-inexistantes

Action VD 24	Expérimenter une zone naturelle « sauvage » dédiée à la nature où les activités humaines seraient quasi-inexistantes.		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques.		Public cible	Toute la population
Objectifs	•			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Choisir la zone : Après réflexion cette zone pourrait s'étendre entre : <ul style="list-style-type: none"> - à l'EST l'autoroute A 87, - au NORD la levée de Belle Poule, - à l'OUEST l'usine des EAUX, - et au SUD la LOIRE. Voir la faisabilité par rapport aux propriétaires de terrains Voir avec le CEN qui pilote ce genre de projet Sécuriser la zone par des panneaux de préconisation de respect de la nature, de la biodiversité (reproduction des animaux, aux abords : les chiens tenus en laisse ...) Limiter l'accès strictement : fermeture progressive du site et réouverture progressive avec explications par exemple en organisant des balades/visites avec experts Aménagement pour informer la population Faire intervenir la police municipale pour verbaliser Réserver aux chercheurs, aux scientifiques Et enfin Rendez-vous dans 5 ans pour voir l'évolution 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> La Mairie qui crée un comité de pilotage comprenant ceux qui ont été mobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> 2021/2022 : prise en compte de l'action et commencer à la développer par l'acquisition des terrains et la mobilisation des partenaires 2023 : début de la nature autonome 	<ul style="list-style-type: none"> L'équipe municipale Les propriétaires publics et/ou privés Angers Loire Métropole Les collectivités et l'Etat qui interviennent sur le bassin de la Loire, Les fédérations de chasse, de pêche, la LPO, l'INRAE 	<ul style="list-style-type: none"> Financement par l'Etat Financement par l'ADEME, l'INRAE (par mise à disposition du matériel d'observation et de techniciens) 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des terrains Matériel (panneaux d'information) 		<ul style="list-style-type: none"> Après réflexion cette zone pourrait s'étendre entre : <ul style="list-style-type: none"> - à l'EST l'autoroute A 87, - au NORD la levée de Belle Poule, - à l'OUEST l'usine des EAUX, - et au SUD la LOIRE. 		

Fiches-actions prioritaires issues de la séance n°4 des
Avan'Cé climatiques

Club « Être engagé vers l'exemplarité »



[ACTION EE2 : Mettre en place des éclairages automatiques dans les bâtiments, garages mais aussi en extérieur \(près du théâtre, de la mairie, des salles municipales\)](#)

Action identifiée comme prioritaire

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Mise en place de lumières automatiques (infrarouge) à l'intérieur des différents bâtiments communaux, couloirs, garages, et peut être les bureaux mais aussi en extérieur (près du théâtre, CCVM, mairie, salles municipales...)

AVANTAGES ATTENDUS :

Economique : pas d'oubli de lumière possible à l'intérieur des locaux diminution des dépenses énergétiques : faut-il éclairer en permanence de nuit les façades des sites municipaux en l'absence d'évènement particulier

Intérêt aussi écologique pour les sites éclairés à l'extérieur : certains bâtiments sont éclairés alors que peu ou pas de passage le soir et l'aspect artificiel a un impact -nocif- sur la biodiversité (pollution lumineuse)

[ACTION EE4 : Permettre un accès plus large aux solutions de déplacement doux ou écologiques au sein de la collectivité en développant le parc existant \(+ de vélos, voitures électriques, autres ?\) et en assurant une meilleure communication sur ses disponibilités.](#)

Action identifiée comme prioritaire

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Permettre un accès plus large aux solutions de déplacement doux ou écologiques au sein de la collectivité. Proposer un parc de plusieurs véhicules type vélos ou véhicules électriques aux agents et assurer une meilleure communication sur leur disponibilité.

AVANTAGES ATTENDUS :

Favoriser les déplacements entre sites qui ont un impact écologique moindre.

[ACTION EE13 : Réduire l'utilisation des produits chimiques utilisés en interne pour l'entretien afin de protéger la santé des agents et des enfants](#)

Action identifiée comme prioritaire

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Diminuer de manière progressive l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des locaux en favorisant le plus possible le nettoyage à la vapeur (tapis de change, tables, chaises, chaises sanitaires, jouets...) ou l'utilisation de produits certifiés Ecocert

AVANTAGES ATTENDUS :

Protéger la santé des enfants et du personnel
Protéger l'environnement en limitant le rejet de produits chimiques dans la nature

[ACTION EE14 : Mettre à disposition un lieu, à l'image des halles, aux producteurs et artisans locaux ayant une démarche responsable pour développer les circuits courts](#)

Action identifiée comme prioritaire

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Regroupement de producteurs locaux ayant une vraie démarche responsable
Mettre à disposition un lieu - un peu sur l'idée des halles - qui serait accessible gratuitement aux producteurs et artisans qui exercent sur le territoire
Développer les circuits courts sur la commune

AVANTAGES ATTENDUS :

Cela répond à un vrai souci des consommateurs : manger frais /bons et à un prix abordable
Garant d'une vraie indépendance des producteurs
Sensibiliser les consommateurs sur les modes de production : atout pédagogique
Payer le juste prix
La ville et les agents de la ville pourraient s'engager dans un vrai partenariat avec les producteurs

ACTION EE21 : Végétaliser les cours d'écoles

Action identifiée comme prioritaire

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Végétaliser les cours de récréation : espaces verts dans lesquels les enfants pourraient jouer

AVANTAGES ATTENDUS :

Améliorations au niveau des écoles

Fiches-actions issues de la séance n°4
des Avan'Cé climatiques :
Club « Consommer et se divertir »



ACTION CD 2 : Développer l'utilisation de la Muse aux Ponts-de-Cé

CD 2		Développer l'utilisation de la Muse aux Ponts-de-Cé		Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire				
Chantier	Permettre aux consommateurs l'achat de produits locaux et éco-responsables		Public cible		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 				
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> D'abord : Promouvoir la Muse auprès des artisans et petits commerçants. Puis après : Rechercher quel serait l'avantage financier pour le public à utiliser la Muse et communiquer dessus largement Etudier la possible prise en charge partielle de la valeur de la Muse par la mairie (ou autre pouvoir public) ou étudier une alternative incitant l'utilisation de la Muse par la mairie ou les commerçants (ex : réduction de 5% du prix du produit si paiement en Muse) Et enfin Avoir 2 ou 3 commerces comptoirs (lieu de change entre les € et les muses) Expérimenter la Muse sur des lieux ou lors d'événements « emblématiques » comme le tiers-lieu, l'épicerie solidaire, des festivals, etc. Travailler un plan de communication / outils de communication pour valoriser l'utilisation de la Muse et prévoir un affichage sur les commerces acceptant la Muse 				
Pilotage		Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> Mairie, commerçants, 		<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Mairie Trouver les commerçants motivés pour devenir « comptoir » et porter le projet 	<ul style="list-style-type: none"> Participation mairie à définir 	
Besoins techniques			Localisation		
			Commerçants des Ponts de Cé		

ACTION CD 3 : Favoriser la valorisation des biodéchets - Placer plusieurs composteurs collectifs et individuels sur le territoire en libre accès.



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques

CD 3 Favoriser la valorisation des biodéchets - Placer plusieurs composteurs collectifs et individuels sur le territoire en libre accès.		Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Favoriser le tri et le recyclage de tous les déchets sur la commune	Public cible	
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Lister/cartographier les zones géographiques qui concentrent le plus de personnes sans accès à un jardin privé avec composteur. Lister/cartographier les lieux qui concentrent des producteurs professionnels de biodéchets (ex : places de marché, restaurants, supermarchés). Puis après Mener une enquête ou aller à la rencontre des habitants des quartiers préalablement identifiés et des professionnels pour connaître leur point de vue sur leur utilisation possible d'un composteur. Puis valider les lieux les plus indiqués : prévoir une expérimentation sur quelques lieux avant de généraliser l'action ? Et enfin Contacter l'entreprise qui installe les composteurs collectifs privés. Trouver un modèle de composteurs collectifs pour les zones publiques qui soit en accès libre (pas de contrainte horaire ou le moins possible). Installer les composteurs collectifs dans les différents quartiers identifiés Accompagner l'installation par une campagne de sensibilisation et de communication comme : <ul style="list-style-type: none"> Faire appel à l'Etabli pour former à la construction de composteurs individuels avec des palettes récupérées Former tous les encadrants scolaires pour sensibiliser les enfants (mise en place de composts dans les écoles + poulaillers dans les écoles) Communiquer largement auprès de toute la population Mettre à disposition une cartographie des lieux de composteurs Mettre en place une « charte du compostage » pour préciser les règles à suivre Valoriser la matière issue des composteurs collectifs par la Ville : engrais pour les espaces verts ? Réfléchir à un partenariat avec des producteurs locaux (maraichers) pour l'utilisation de cet engrais ? Valoriser la matière via la méthanisation ? Mener la réflexion avec Angers Loire Métropole 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> La mairie avec +/- un partenaire en soutien pour les informations propre au bon usage d'un composteur (LABEL VERTE) 	<ul style="list-style-type: none"> Second semestre 2021 à début 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Label Verte Asso Cocycler (++) pour la sensibilisation des enfants notamment) ALM Les initiateurs du projet 51 du budget participatif 2019-2020 (composteur collectif EKOVORE : https://www.facebook.com/composteursangers/) L'Etabli (pour fabriquer les composteurs artisanaux). 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Maîtres composteurs de chez Label Verte. Ils forment les particuliers à devenir maître composteur (gérer un composteur collectif de A à Z) 		<ul style="list-style-type: none"> Les jardins partagés Selon l'enquête auprès des particuliers, un quartier pourrait se révéler plus intéressé dans l'usage d'un Composteur collectif 	

ACTION CD 4 : Mener des campagnes de sensibilisation et de ramassage des déchets en ville et dans la nature.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 4	Mener des campagnes de sensibilisation et de ramassage des déchets en ville et dans la nature	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Favoriser le tri et le recyclage de tous les déchets sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Information de la population sur les déchets sauvages par le biais de Cé l'Info, de réunions de quartiers, et montrer des photos chocs. • Sensibiliser également avec des panneaux de photo-choc dans la ville. • Installation de poubelles publiques dans les zones critiques avec message de propreté • Puis après Création d'un espace "Alerte ramassage" ou "alerte déchet sauvage" sur le site de la commune (ou autres médias de la ville) ... • Création d'un groupe ramassage avec diffusion des dates de ramassage sur le site de la mairie et sur les différents supports de communication de la ville. • Proposer la gratuité des déchetteries pour éviter les dépôts sauvages (pour les professionnels du bâtiment ?) • Et enfin Avoir les moyens matériels par la commune (Pinces, sacs poubelles, containers, poubelles, gants adulte et enfant, ...) • Mettre à disposition un camion poubelle à la fin de chaque séance de ramassage pour récupérer les déchets récoltés (prévoir une pesée des sacs de déchets pour communiquer dessus ?) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens volontaires, la mairie et ALM 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants de quartiers concernés, les lycées, les collèges et les écoles primaires (pour éduquer les enfants), service de la mairie, associations locales de randonnées 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Pinces, gants, sacs poubelles et évacuations des déchets (bennes si nécessaire) 		<ul style="list-style-type: none"> • Chemins de randonnées des 2 côtés de l'Authion et zones polluées en permanence 	

ACTION CD 5 : Renforcer la propreté des marchés avec la mise en place de containers (poubelles) si possible de tri sélectif sur les marchés pour les commerçants et les clients.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 5	Renforcer la propreté des marchés avec la mise en place de containers (poubelles) si possible de tri sélectif sur les marchés pour les commerçants et les clients	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Favoriser le tri et le recyclage de tous les déchets sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Lancer une enquête auprès de la mairie et des commerçants exposants, sur les besoins matériels (poubelles de tri ou plus) concernant les déchets restant sur place à la fin des marchés. • Puis après Disposer de containers (poubelles) de tri : 3 par marchés (bois, carton, polystyrène/plastique) • Et enfin Informer les commerçants du marché et ALM • Mettre en place définitive des containers selon les résultats de l'enquête. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La mairie et / ou ALM 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • ALM, La mairie et les commerçants autour des marchés et les exposants sur les marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité entre la mairie, ALM et les commerçants ...Coût à déterminer 		<ul style="list-style-type: none"> • Marché du vendredi place Maréchal Leclerc (Mairie) 	

ACTION CD 6 : Majorer les collecteurs de textiles - Quantifier les Ramassages

Action CD 6	Majorer les collecteurs de textiles - Quantifier les ramassages.		Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Favoriser le tri et le recyclage de tous les déchets sur la commune		Public cible	Toute la population
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur le nombre de ramassage effectués par les organismes concernés. Ils doivent connaître les points de collectes qui débordent régulièrement : Les lister pour prioriser l'action sur ces containers. • Cartographier les containers à vêtements. • Information des emplacements des collecteurs de vêtements sur Cé l'info avec carte + sur le site de la ville 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Associations • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Organismes responsables des collectes • Associations locales • Relayer sur le site de la mairie des Ponts de Cé cette cartographie faite par ALM : http://www.angersloiremetropole.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets/index.html • Et la faire mettre à jour si besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	
Besoins techniques		Localisation		

ACTION CD 10 : Récupérer et redistribuer les invendus.

CD 10	Récupérer et redistribuer les invendus.	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Renforcer les filières de réemploi et de mutualisation des objets sur la commune	Public cible	
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Répertorier les solutions existantes. Exemple : application "to good to go", tente anti-gaspi Solidarifood, frigo solidaire souvent chez les étudiants, boîte à dons pour le non périssable en plus de la boîte à livre. Répertorier les acteurs déjà engagés dans la démarche. Multiplier les boîtes à dons : <ul style="list-style-type: none"> - grainothèque accessible tout le temps et non uniquement dans la médiathèque. - Un frigo solidaire pour le frais invendu à disposition de tous les habitants voir proche des lieux d'accueil de personnes démunies. Accompagner la multiplication des boîtes à dons par une communication ciblée en faveur de la population visée pour garantir leur utilisation Communiquer sur cette initiative (dans un premier temps expérimental) auprès des partenaires/associations en lien avec la population visée (bailleurs sociaux, régie de quartier, etc.) Puis après Regarder si les solutions existantes fonctionnent ou non, et quels peuvent être les points de blocage existants. Trouver un lieu pour centraliser tous ces dons : <ul style="list-style-type: none"> - Proche de la mairie avec l'autre boîte à don et le marché du vendredi ? - Sur le lieu de l'ex-Biscotterie qui regroupe déjà des acteurs du réemploi ? Et enfin Si les solutions fonctionnent, impliquer plus d'acteurs en levant les éventuels points de blocage + faire connaître les différentes solutions au grand public (moyen de communication à adapter en fonction de la solution mise en avant) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> -Citoyens -Mairie - Commerçants concernés. - Acteurs (associations et entreprises) concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> -Citoyens du Plan Climat -Mairie -Supermarché -Associations ou entreprises de redistribution (La Halte du cœur, ZéroGachis, Too good to go, Optimiam), frigos solidaires. -Peut-être les associations en lien avec le compostage pour les restes non redistribué. A défaut ils peuvent être valorisés. (Label Verte, Cocycler, les jardins partagés) - Les associations/entreprise du ré-emploi sur le site des Biscottes / Les associations à actions sociales. - ALM - Les bailleurs sociaux (Podhelia mène quelques actions internes pour les locataires. - La Régie de quartier développe aussi des actions autour du ré-emploi / Les animations autour du réemploi dans les maisons de quartiers - Les galeries recycllette (IRESA) 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Local ou camion / Table sur les marchés ? Un frigo solidaire ? Une nouvelle boîte à don pour le sec (graines, pâtes, riz) / caisses pour mise à disposition / personnels ou bénévoles pour faire des lots / L'Etabli peut aider à fabriquer des ameublements mobiles. La ressourcerie des Biscottes pour l'achat de seconde main du matériel nécessaire. 		<ul style="list-style-type: none"> -Parking Intermarché -épicerie associative et solidaire -maison associative (s'il en a sur les Ponts de Cé) pour installer le frais (frigo solidaire) ou tout simplement sur le site du réemploi que représente l'ex-Biscotterie - A côté de la première boîte à don de livres place du marché du vendredi. 	

ACTION CD 11 : Créer des circuits de réemploi du matériel électronique, vétuste pour certains et utiles et/ou utilisables pour d'autres

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 11	Créer des circuits de réemploi du matériel électronique, vétuste pour certains et utiles et/ou utilisables pour d'autres	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Renforcer les filières de réemploi et de mutualisation des objets sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Répertorier les solutions actuelles de collecte de ces déchets électroniques. • Identifier les produits prioritaires délaissés car démodés. • Lister les réparateurs spécialisés dans l'électronique aux Ponts de Cé ou alentours. (Lien à faire avec l'action n°1 sur la cartographie des lieux de réparation) • Puis après Définir plusieurs circuits possibles (échanges biens et/ou services / site internet - lieu de collecte et vente, ...) • Mener une enquête auprès de la population des Ponts de Cé pour identifier l'intérêt porté aux circuits de réemploi du matériel électronique / nbre de matériels "stockés" chez eux / circuit préféré / les craintes. • Apporter une vigilance sur le fait que : les déchets électroniques nécessitent d'être vérifiés dans leur capacité fonctionnelle Identifier les techniciens compétents pour ces vérifications • Créer un point de collecte des déchets électroniques sur Les Ponts de Cé ? • Faire émerger un commerce type "MEDIA CLINIC" sur Les Ponts de Cé. • Et enfin Sensibiliser et faire connaître aux Ponts de Céais (es) les matériels électroniques concernés et les circuits possibles (collecter, réparer, acheter d'occasion) • Rassurer les habitants sur l'achat d'occasion par une communication et un accompagnement ciblé en fonction des profils de population (jeune public, personnes âgées, etc.) • Prévoir plusieurs conférences sur le ré-emploi en général : <ul style="list-style-type: none"> - un mode d'emploi sur ce qu'il faut vérifier quand on achète de l'électronique/électroménager d'occasion. - Un atelier sur le bon usage de son appareil électronique pour le faire • Durer le plus longtemps possible. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La mairie (groupe de volontaire du plan climat) 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous et d'autres citoyens du Plan climat pour identifier les circuits existants et les partenaires possibles. • ALM + Les déchetteries. • Les commerçants dans le domaine de l'informatique. (Dépannage 49, Pulsat, +/- Extra à Trélazé) 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens pour mettre en relation vendeurs et acheteurs : site internet ?local ?... 		<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une manifestation "bourse" ou "vide grenier" matériel informatique, et téléphonie pour évaluer et confirmer les besoins et attentes sur ce sujet • Médiathèque • Autre salle EMSTAL 	

ACTION CD 12 : Mutualiser certains équipements des ménages utilisés peu dans l'année.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 12	Mutualiser certains équipements des ménages utilisés peu dans l'année	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Renforcer les filières de réemploi et de mutualisation des objets sur la commune	Public cible	
Objectifs	•		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Enquêter auprès des habitants : <ul style="list-style-type: none"> • Répertorier les besoins en équipement peu utilisés. • Quels sont les freins à adhérer à l'Etabli ? • Autre idée, dans certains quartiers sans garage individuel, voir si possible de trouver ou de faire faire à la Ville un lieu de rangement collectif pour les vélos, par exemple. • Puis après Evaluer auprès de l'Etabli les objets qui intéresseraient les habitants. • Evaluer avec eux comment les aider ? <ul style="list-style-type: none"> • (Communication, Outillage manquant, besoin de fonctionnement) • Définir le mode de fonctionnement, par internet ou sur un lieu précis où le matériel serait stocké. • Il faudrait définir à quel échelon on se situe pour ce lieu où le matériel serait échangé. • L'échelon d'un quartier est plus favorable à des échanges que l'échelon de la ville. • Et enfin Commencer par des prêts et peut-être envisager des achats si la demande est forte. • Communiquer sur ce qui existe déjà : L'Etabli possède une banque de prêt d'objet. • Les applications SMILE ou ALLO VOISIN permettent de prendre contact avec ses voisins pour se rendre service. • Les réseaux sociaux regroupent plusieurs groupes de trocs d'objet ou d'échange de service (Parallèle 49). S'en inspirer pour en créer un pour Les Ponts de Cé ? 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • L'Etabli et la mairie. • Les 140 citoyens participant aux Avan'Cé Climatique. • Associations • Entreprises engagées, CCAS, service civique 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin 2021, après étude des besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etabli, • Les Collectivités (Un prêt de matériel est-il possible) <ul style="list-style-type: none"> • Représentant(s) d'entreprises volontaires • Ademe • CCI • Ressourcerie des Biscottes • Elus, service informatique, CCQ, associations de jardinage (du bruit dans les radis) 	•
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Des bénévoles avec ou sans compétence. • Informer +++ les habitants sur ce qui existe. 		<ul style="list-style-type: none"> • L'Etabli ou autre lieu disponible accessible en voiture. • Local de stockage/travail • Subventions pour renforcer les structures existantes 	

ACTION CD 13 : Créer un repair-café sur les Ponts-de-Cé.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 13	Créer un repair-café sur Les Ponts de Cé.	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Renforcer les filières de réemploi et de mutualisation des objets sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Chercher un lieu si possible central. Pas à côté de l'Etabli pour que les habitants vivant à l'opposé puissent en profiter. • (cf chantier 1 du même club: Un lieu unique pour tout ce qui touche au développement durable) • Expérimenter quelques sessions de repair café dans des boutiques de la Ville ou café/restaurants pour commencer à créer des partenariats locaux et éviter de voir « trop grand » au début. • Puis après Trouver des compétences. Se faire aider des adhérents de l'Etabli. Ou enquête auprès des habitants. • Et enfin Communiquer sur les repairs café existants aux alentours en attendant cette mise en place. • (Faire le lien avec les actions ci-dessus : cartographie / communication sur le réemploi / réparation des équipements électroniques) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La mairie. • L'Etabli • Les Repairs Café intéressés pour élargir les lieux 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêter en 2021. • Mise en place début 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etabli • La mairie pour lister les lieux possibles • Les autres repairs café (élargir ceux qui existent • Déjà, certains sont surbookés) 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Des bénévoles avec ou sans compétence. • Un lieu • Une machine à café et autres boissons... (issu du réemploi) 		<ul style="list-style-type: none"> • Dans une école un week-end ? Un café ? une boutique avec suffisamment d'espace ? 	

ACTION CD 14 : Valoriser les projets éco-responsables déjà existants sur les Ponts-de-Cé.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 14	Valoriser les projets éco-responsables déjà existants sur les Ponts-de-Cé	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser les citoyens à d'autres modes de consommation face aux enjeux climatiques	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Inventorier ce qui est déjà fait ou en cours dans la commune. Cette liste sera organisée par thématique => reprendre les titres des 6 clubs climat : les professionnels, les associations et les particuliers. Lancer une grande enquête auprès des 140 citoyens participants aux Avan'Cé climatiques pour récolter les bonnes adresses/intervenants existant sur le territoire. Parmi les réponses de l'enquête, vérifier ce qui fonctionne, ce qui peut être développé et garder ce qui semble correspondre aux critères attendus. Puis après Créer un répertoire thématique en ligne très intuitif pour toutes les générations (voire une application ou un lien flash code pour accéder directement au site internet) et un répertoire identique version papier. Et enfin Centraliser ces informations, rendre les recherches faciles en : <ul style="list-style-type: none"> En proposant des temps d'information pour présenter le répertoire au public. En communiquant sur l'existence du répertoire sur le Cé l'info et les panneaux publicitaires de la ville (flash code pour accès direct) En rendant le répertoire accessible sur le site de la mairie (version numérique intuitive), sur la page Facebook de la ville. En rendant le répertoire accessible (version papier) à la mairie voire chez certains commerçants. En présentant le répertoire sur un stand lors de la fête du climat Rendre ce répertoire interactif : permettre aux citoyens, artisans, producteurs et créateurs d'eux-mêmes publier et valoriser leurs activités sur une page dédiée (page modérée) -> cela permettra une vision plus globale car on cite souvent les plus grosses structures et on oublie les petites ! -> peut aussi inciter les citoyens à se lancer et à pouvoir partager leurs expériences 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie et citoyens volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> Printemps 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Les 140 citoyens pour l'enquête de départ La Mairie pour la centralisation des informations Collaboration entre les citoyens et la mairie pour l'élaboration du document sur le site et en version papier 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Compétences informatiques, en communication pour rendre le document attractif et facile d'utilisation 		<ul style="list-style-type: none"> Le site et la page facebook de la ville Les commerçants, la mairie, le marché pour la version papier 	

ACTION CD 17 : Créer un logo ou un label pour valoriser les produits locaux et les actions locales (Cé ma zone en lien avec la Muse)

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 17	Créer un logo ou un label pour valoriser les produits locaux et les actions locales (Cé ma zone en lien avec la Muse)	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser les citoyens à d'autres modes de consommation face aux enjeux climatiques	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Communiquer sur l'intérêt d'associer la déclinaison « Cé », le local et la lutte contre le E-commerce (Amazon) • Communiquer et sensibiliser largement sur l'impact environnemental et social de nos actes d'achat • Rappeler les alternatives locales déjà existantes • Puis après Editer une charte / label, et un cahier des charges à remplir pour bénéficier du label, • Créer un groupe de travail pour définir les objectifs de la charte et le cahier des charges associés (comité de citoyens, représentant des artisans locaux, la Chambre des métiers, élus, etc.) • Créer un logo associé à la charte / label • Valider le logo et le déposer • Et enfin Contacter les producteurs, les associations, les partenaires pour leur proposer de respecter les critères de la charte afin de pouvoir bénéficier du logo/label "Cé ma zone" 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie + Un comité de citoyens + Un service juridique 	<ul style="list-style-type: none"> • 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie, commerçants, citoyens pour élaborer le logo 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Service juridique 		<ul style="list-style-type: none"> • A expérimenter pour la deuxième édition de la Fête du Climat 2022 	

ACTION CD 18 Mettre en place un espace ludothèque à la médiathèque

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 18	Mettre en place un espace ludothèque à la médiathèque	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en valeur des loisirs éco-responsables en s'appuyant sur les possibilités offertes sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Faire une enquête pour savoir s'il y a un besoin, une attente ? • Se renseigner sur le fonctionnement d'autres ludothèques • Puis après Réfléchir au lieu : une salle dispo à la médiathèque pour stocker des jeux ? • Récupérer des jeux non utilisés chez les habitants par une campagne de dons à déposer à la médiathèque • Acheter de nouveaux jeux • Créer un partenariat avec des ludothèques de la région / du département pour imaginer des échanges de jeux • Créer un comité pour réfléchir au renouvellement des stocks (toute génération) • Et enfin Mettre en place le système de prêt de jeux • Salarié une personne pour l'animation de la ludothèque 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • la médiathèque car plus facile, pratique et durable qu'une association 	<ul style="list-style-type: none"> • Fin 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Médiathèque, la mairie, les ludothèques environnantes (Trelazé, Angers...) / des magasins de jeux, des ressourceries pour le stock de démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • créer le stock • salarier quelqu'un 		<ul style="list-style-type: none"> • on peut commencer petit, avec un petit stock (peut-être pour les enfants d'abord) 	

ACTION CD 20 : Rendre le sport plus écoresponsable aux Ponts-de-cé en lien avec la santé « Cé ma santé »

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 20	Rendre le sport plus écoresponsable aux Ponts-de-cé en lien avec la santé « Cé ma santé »	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en valeur des loisirs éco-responsables en s'appuyant sur les possibilités offertes sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Mettre en lien les clubs de sports avec des fournisseurs communs pour les buvettes pour aller vers des fournisseurs locaux et écoresponsables : jus de pommes locaux, fournisseurs de gâteaux, pâtisseries locales, grandes brioches... • A Athlétis, lors d'événements qui utilisent la buvette : proposer des produits écoresponsables + tri des déchets... • Puis après Mettre en place un label « Cé ma santé » (en fonction des produits vendus à la buvette, etc...) et labéliser les clubs de sport qui respectent les critères de ce label • Définir les critères d'attribution de ce label • Réfléchir à une petite subvention en plus pour les clubs qui correspondent au label (pour être incitatif) • Proposer une grande bourse spécifique aux vêtements/équipements de sport • En partenariat avec la Ressourcerie des Biscottes • Faire un appel aux dons de vêtements/équipements de sport auprès de la population • Et enfin Faire le lien avec une sensibilisation pour défendre le « capital santé » de chacun • Action ++ : grande bourse aux vêtements 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Pâtisseries, boulangeries locales, les producteurs de jus de fruits, et boissons locales, l'IRCOM pour le label, les associations sportives des Ponts-de-Cé, le comité municipal des sports, l'adjoint au sport • Se renseigner auprès d'autres structures qui organisent des événements sportifs écoresponsables 	<ul style="list-style-type: none"> • On ne sait pas si ça coûte de l'argent de créer un label... • La subvention supplémentaire de la part de la mairie pour les clubs qui correspondent au label
Besoins techniques		Localisation	

ACTION CD 21 : Valoriser l'espace Malandrin en en faisant un lieu d'exposition d'artistes locaux

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 21	Valoriser l'espace Malandrin en en faisant un lieu d'exposition d'artistes locaux	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en valeur des loisirs éco-responsables en s'appuyant sur les possibilités offertes sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Le hall de l'espace Malandrin est très peu occupé maintenant alors qu'on pourrait y mettre des choses en place, des expositions temporaires, thématiques, qui pourraient être proposés aux différents clubs et ateliers artistiques des Ponts de Cé Proposer aux artistes de la commune d'exposer leurs œuvres Puis après Mettre en place des roulements d'expositions et réfléchir à la communication, qui pour accueillir les visiteurs ? quels jours d'ouverture ? 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie et les associations culturelles et artistiques, médiathèque 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Espace Malandrin, les artistes de la commune, les clubs photos, les associations artistiques... Ecoles des Beaux-Arts d'Angers ? 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Logistique pour installation des expositions : maintenance assurée par les services techniques de la commune ? 		<ul style="list-style-type: none"> Espace Malandrin 	

ACTION CD 22 : Valoriser l'écologie dans les partenariats avec les autres villes jumelles (Bad-Emstal) - Trouver une ville française engagée dans la transition écologique

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
CD 22	Valoriser l'écologie dans les partenariats avec les autres villes jumelles (Bad-Emstal) - Trouver une ville française engagée dans la transition écologique	Club climat	Consommer et se divertir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en valeur des loisirs éco-responsables en s'appuyant sur les possibilités offertes sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Rencontrer le comité de jumelage (Bad-Emstal) pour présenter les réflexions et l'orientation en faveur de l'écologie pour les prochains jumelages • Approfondir notre connaissance de communes engagées dans la transition écologique comme Grande Synthe, Malaunay, Ungersheim, Loos en Gohelle, etc. • Prendre contact avec quelques villages en transition (en France et Europe ?) • Puis après Identifier une commune en particulier • Etudier la faisabilité d'un voyage d'étude avec élus et comité citoyen pour donner à voir la mise en mouvement politique et citoyenne sur cette commune • Et enfin Partager le retour d'expérience auprès de la population • Etudier la « répliquabilité » de certaines actions observées lors du voyage d'étude sur la commune des Ponts de Cé et lancer un appel à participation pour s'engager dans la mise en œuvre des actions. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil municipal • + Association pilote 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier évolutif sur 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de Jumelage • Les services techniques de la ville • Un groupe de citoyens motivés par Grande-Synthe ou autre commune en transition 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppe financière pour imaginer un voyage d'étude • Temps humain pour organiser le voyage 		<ul style="list-style-type: none"> • Contacter des associations de Grande-Synthe • Les rencontrer en visio ou en direct (voyage) 	

Fiches-actions issues de la séance n°4
des Avan'Cé climatiques :
Club « Se déplacer »



ACTION SD 2 : Permettre le prêt de vélo – usage partagé entre les habitants

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 2	Permettre le prêt de vélo – usage partagé entre les habitants	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en place des services pour faciliter et accompagner la pratique du vélo sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Un emprunt de vélo peut être ponctuel pour une demi-journée ou sur une période plus longue (cf : besoin étudiant...) • Développer un double système : flotte de vélo avec modalité d'emprunt facilité et accessible financièrement : <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt et mise à disposition de vélo de particuliers - Flotte de vélo gérée par la ville (maison du vélo) • Faire connaître la proposition (via les moyens traditionnels voir autres actions ci-dessous) afin de recenser des gens qui pourraient mettre à dispo des vélos électriques et non électriques • Se rapprocher d'autres communes qui ont déjà expérimenté ceci. • Créer du lien avec les écoles pour favoriser le prêt à destination des enfants • Constituer la flotte de vélo gérée par la Ville : appel aux dons de vieux vélos non usités, partenariat avec la recyclerie, bourse aux vélos, vélos achetés par la Ville (vélos classiques et VAE), etc. • Puis après Obtenir un lien web sur le site la ville afin de mettre en ligne les différentes propositions de « Prêteurs » - « Emprunteurs ». • Anonymiser autant que possible et jusqu'à un certain seuil – personne non connectée • Et enfin Il faut communiquer sur la présence de cette plateforme. • Assurer la gestion du site internet. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Via la commu Lesne et en substance « La maison du vélo » ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les beaux jours 2021 • (fin 1er semestre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication à lancer avec l'aide de la mairie. • Faire appel aux citoyens bénévoles afin de mettre en place une plateforme de prêt 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Cela ne demande pas un grand investissement. Aide logistique associative 		<ul style="list-style-type: none"> • Via la maison du vélo. • Ouvrir une plateforme web. Lien via le site de la ville • Maison du vélo • Zone Marcille (Décathlon, Cesbron veloland -> partenariat) • Chesnaie • Saint Maurille 	

ACTION SD 3 : Mettre en place des ateliers d'apprentissage de la circulation à vélo

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 3	Mettre en place des ateliers d'apprentissage de la circulation à vélo	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en place des services pour faciliter et accompagner la pratique du vélo sur la commune	Public cible	
Objectifs	•		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Proposer aux usagers des séances de « réadaptation à l'usage du vélo. Y compris en lien avec les établissements scolaires et périscolaires • Identifier les associations ou les bénévoles qui pourraient proposer ce service (Place aux vélos, programme "savoir rouler à vélo"). A priori la ville d'Angers propose déjà ce dispositif, donc se rapprocher d'eux) • Puis après Communication et information de la population sur ces ateliers • Communiquer via le Cé L'info, panneaux lumineux, site de la ville • Créer des partenariats avec les écoles (TAP), collèges, lycées, centres de loisirs • Créer des partenariats avec des structures en lien avec des personnes âgées pour créer du lien intergénérationnel pour les plus âgés qui viennent se remettre en selle • Et enfin Lancement de ce projet • (Utiliser la levée de Belle Poule sécurisée par des bénévoles le dimanche matin par ex. Fréquence à déterminer, attendre les beaux jours) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La maison du vélo pourrait porter cette action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lié au démarrage du projet de mise en place de la maison du vélo 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivité pour la sécurisation. • Solliciter le Club Cyclo des Ponts de Cé, Place au vélo 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides financières "remise en selle". Il s'agit d'une aide de l'état qui a été débloquée durant la covid. A voir si c'est prolongé.
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la levée de Belle Poule • Maison du vélo (+ écoles) • SUD école Saint Maurille / Collège Saint Lau • Ecole André Malraux (Chesnaie) • Collège F. Villon • Lycée J. Bodin • Ecole J. Prévert • Ecole Sorges • Zone Marcille (Partenariat ?) 	

ACTION SD 4 : Aider à l'acquisition de vélo



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 4	Aider à l'acquisition de vélo	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en place des services pour faciliter et accompagner la pratique du vélo sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Réflexion sur l'aide à l'acquisition d'un vélo : pour qui ? Sous quelle forme (bon d'achat, remboursement...) ? Où ? Sur quelle durée ? • Subventions de la commune, aggro type 50 euros par vélo acheté neuf ou d'occasion • Aide financière pour l'occasion et le non électrique et soutenir les personnes en difficulté financière sur tout type de demande électrique ou non électrique • Budgéter l'enveloppe budgétaire à consacrer par la commune • Puis après Communication auprès des citoyens (Cé l'info, Facebook, panneaux...) • Et enfin Mise en place de l'aide 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Communication de la mairie via le Cé l'info et une fois de plus via la "Maison..." 	<ul style="list-style-type: none"> • Lié au démarrage du projet de mise en place de la maison du vélo 	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'une communication sur les possibilités d'aides déjà existantes. Ou prendre le relais des aides régionales ou nationales 	<ul style="list-style-type: none"> • La commune peut prolonger les aides. Les actions citoyennes pourraient donner lieu à l'acquisition de "chèques" type don d'achats ou d'aides, réparation... idée à creuser
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • La commune des ponts de cé. Maison du vélo 	

ACTION SD 5 : Créer des systèmes de stationnements vélo (parkings, garages vélo) plus sécurisés



SD 5 Créer des systèmes de stationnements vélo (parkings, garages vélo) plus sécurisés		Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mettre en place des services pour faciliter et accompagner la pratique du vélo sur la commune	Public cible	
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Commencer par repérer et faire passer une enquête pour les habitants des immeubles et appartements sur ce besoin <ul style="list-style-type: none"> 1. Faire un état des lieux des stationnements vélo déjà mis en place Objectif : proposer des solutions de fermeture mixte : <ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les Box à vélos « Intelligents » dans chaque quartier. Type ALTAO Cover. - Système d'accès à une unité box se ferait via datamatrix. Scan code à barre via une appli de son smartphone (cf : Appli « VeloBox ») - Prévoir également des solutions de fermeture à clé / cadenas pour ne pas exclure les personnes éloignées du numérique Pouvoir stocker son vélo dans n'importe quel box (Même si des box sont déjà en place aux PdC, ce système permet de gérer plus finement les accès et immobilisations) <ul style="list-style-type: none"> 2) faire une liste des différents systèmes de box et de possibilités de parking existants sur le marché Puis après 1) Contacter les autres villes qui ont déjà mis en place des box longue durée, parking, etc... Rechercher un système déjà utilisé dans d'autres villes : Cf : système « altinova » à Grenoble, Lille mais il doit y en avoir d'autres. Se mettre en relation avec les villes qui ont déjà expérimenté ce système. 2) Contacter l'agglomération Angers Loire qui a déjà mis en place des box au niveau de certains points multimodaux 3) prioriser les lieux d'implantation des parking vélo courte durée 4) prioriser les lieux d'implantation des parking vélo longue durée par une enquête au niveau des différents quartiers de la commune Et enfin Lister les subventions possibles En déduire une prévision budgétaire. Pour l'usager à voir si un abonnement payant est requis vs gratuité ou faible participation En fonction du coût et de son financement, il faudra voir le nombre et le calendrier d'implantation ! Gratuit avec un abonnement Bus/Tram 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> La mairie (et ou) agglo sont en 1ere ligne sur ce projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes à réaliser sur le 1er semestre 2021. Décision à la suite : Calendrier implantation. Démarrage mise en œuvre courant second semestre 2021. Commencer par l'implantation d'1 ou 2 unités... Et poursuivre sur les années suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> La mairie (et ou) agglo sont en 1ere ligne sur ce projet. Les entreprises locales pourraient être mobilisées. 	<ul style="list-style-type: none"> Financement participatif
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> La mairie (et ou) agglo sont en 1ere ligne sur ce projet. S'appuyer sur les compétences et connaissances (en termes de contact) des services municipaux ou de l'agglo pour rentrer en relation avec les communes disposant déjà de ce système Les entreprises locales pourraient être mobilisées. Espace publicitaire dispo sur une partie de ces box. 		<ul style="list-style-type: none"> Les lieux d'implantation seront à proximité des lignes de bus et dans les quartiers Toutes les écoles, collèges lycées (déjà prévu) Théâtre, piscine... Commerces (Chesnaie, rues principales) Lieux d'habitations collectives -> à penser pour l'aménageur 	

ACTION SD 6 : Optimiser les axes cyclables et sécuriser et faciliter les mobilités douces

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 6	Optimiser les axes cyclables et sécuriser et faciliter les mobilités douces	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Favoriser les déplacements piétons et cyclistes grâce à des infrastructures dédiées et sécurisées	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Diagnostiquer le plan des pistes cyclables sur les Ponts de Cé : <ul style="list-style-type: none"> - les points forts (exemples à poursuivre) - les faiblesses - le manque de continuité - l'absence de réponse - les défauts de sécurité (voitures, piétons) - longueur de pistes cyclables / habitant S'appuyer sur les diagnostics issus du rapport du 23/11/2010 présenté en réunion de février 2012 pour passer au concret en 2021 Puis après Etudier les besoins pour identifier les points névralgiques à desservir <ul style="list-style-type: none"> - sites stratégiques de la commune - enquêtes auprès des usagers actuels et futurs. Et enfin Analyser la cohérence des réponses potentielles avec celles de l'optimisation des axes piétonniers. (Action n°2) Prioriser les axes cyclistes à entretenir/revoir/améliorer/ajouter de la signalétique 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> - Mairie - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques (Commission de suivi) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1er projet au 2S 2021 - Cadencer des projets sur la durée de la mandature 	<ul style="list-style-type: none"> - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques (Commission de suivi) - Tissus associatifs de la commune : groupe d'usagers à vélo, asso « Place aux vélos » (23 adhérents aux PdC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Service de la voirie - Budgets municipaux - Aides collectivités territoriales - https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/financement/
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> - Service de la voirie 		<ul style="list-style-type: none"> - Quartier existant à améliorer : la Chesnaie - Projet d'aménagement sur la commune où intervenir dès sa conception : Hauts de Loire (5 000 logements à terme) - Rue Waldeck-Rousseau 	

ACTION SD 7 : Optimiser les axes piétonniers

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 7	Optimiser les axes piétonniers	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Favoriser les déplacements piétons et cyclistes grâce à des infrastructures dédiées et sécurisées	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Diagnostiquer le plan des axes piétonniers sur les Ponts de Cé : <ul style="list-style-type: none"> - les points forts (exemples à poursuivre) - les faiblesses - le manque de continuité - l'absence de réponse - les défauts de sécurité (voitures, vélos) • Puis après Etudier les besoins pour identifier les points névralgiques à desservir <ul style="list-style-type: none"> - sites stratégiques de la commune - enquêtes auprès des usagers actuels et futurs. • Et enfin Analyser la cohérence des réponses potentielles avec celles de l'optimisation des axes cyclables (Action n°1) • Prioriser les axes piétonniers à entretenir/revoir/améliorer 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • - Mairie • - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques (Commission de suivi) 	<ul style="list-style-type: none"> • - 1er projet au 2S 2021 • - Cadencer des projets sur la durée de la mandature 	<ul style="list-style-type: none"> • - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques (Commission de suivi) • - Tissus associatifs de la commune : groupe de marcheurs, association de randonneurs • - Assistantes maternelles • - Personnes à mobilité réduite 	<ul style="list-style-type: none"> • - Budgets municipaux • - Aides collectivités territoriales • https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/financement/ • Cahier de doléances en mairie • Enquête envoyée aux habitants •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Service de la voirie 		<ul style="list-style-type: none"> • Quartiers Haloppé Frères / Monnaie, avenue de l'Europe : • Trottoirs seraient assez larges pour laisser cohabiter stationnement et piétons (y compris poussettes, enfants en bas âge sur vélo...) • Matérialiser les places de stationnement autorisé et/ou interdit • Matérialiser également les emplacements des poubelles • Signalétique « itinéraire piéton » avec distance et estimation de temps : bancs, arbres apportant de l'ombre pour permettre aux piétons de se reposer (personnes âgées, familles...) • Rénover les trottoirs pour les aplanir et les rabaisser au niveau des passages piétons. • Et aussi : quand c'est possible/nécessaire limiter le stationnement, élargir les trottoirs pour rendre la zone aux piétons. 	

ACTION SD 10 : Signaler les circuits vélos et les parcours piétons

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 10	Signaler les circuits vélos et les parcours piétons	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et éduquer autour des transports doux afin de valoriser leur utilisation	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les signalétiques des circuits existants et en faire le diagnostic • Identifier l'usage des circuits et parcours au quotidien • Puis après Créer une signalétique cohérente et dédié déplacements doux • Plusieurs niveaux : <ul style="list-style-type: none"> - plan de communication - plan général - signalétique sur circuits et parcours • Et enfin Mettre en œuvre la signalétique : <ul style="list-style-type: none"> - point d'entrée sur la commune - points stratégiques de la commune - sur les circuits et parcours existants - sur les circuits et parcours à venir • Valoriser l'usage des circuits et parcours au quotidien • Faire le lien avec les actions 1 et 2 du chantier n°2 sur l'optimisation des axes cyclistes et axes piétons 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • 1 - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • 2 – CDD ou Stagiaire en géographie (travail de cartographie, 6 mois) • 3 - Mairie : adjoint à la transition écologique et travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • 1er projet au 2S 2021 • Cadencer des projets : 1 par semestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • Tissus associatifs de la commune : groupe d'usagers à vélo, asso place aux vélos, groupe de marcheurs, asso de randonneurs • Services de la voirie, services techniques • Correspondant départemental 	<ul style="list-style-type: none"> • Budgets municipaux, départementaux
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une signalétique nouvelle (étude + production) • Mise en place par les services municipaux 		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un axe sensible : ex. Mairie à Jean Bodin, François Villon à Jean Bodin 	

ACTION SD 11 : Mettre en place un comité de suivi (Action MultiClub)

Action SD 11	Mettre en place un comité de suivi (Action MultiClub).		Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme prioritaire			
Chantier	Communiquer et éduquer autour des transports doux afin de valoriser leur utilisation		Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les thèmes d'animation (fresque du climat) Pour chaque thème, quels objectifs, quel public ciblé, ... ? • Présentation d'un visuel des engagements et des réalisations par la ou les collectivités depuis l'année précédente • Puis après Trouver les intervenants les mieux à même d'animer les ateliers • Et enfin Pérenniser l'événement • Evaluer les impacts sur les changements de comportement • Evaluer l'offre des alternatives proposées <p>Mesurer le progrès</p>			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • 2 - Mairie : adjoint à la vie associative, la culture, la citoyenneté / adjoint à la transition écologique et travaux / conseiller délégué Plan Climat 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous annuel à renouveler • Semaine de la mobilité douce : ~ 2ème quinzaine de septembre 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé • Tissus associatifs de la commune : comité des fêtes, groupe d'usagers à vélo, asso place aux vélos, groupe de marcheurs, asso de randonneurs • Services municipaux ad hoc • ADEME / ALM, Département / KLAXIT / Cycles CESBRON, DECATHLON / PONY Bike 	<ul style="list-style-type: none"> • Budgets municipaux / Subventions européennes, nationales (CPER,..), régionales, ... 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Espaces municipaux : Athlétis, Emstal, ... ? • Matériels types barnums, tables, chaises, sonos • Médias de communication : affiches, flyers, ... 		<ul style="list-style-type: none"> • Aux Ponts de Cé, douves du château 		

ACTION SD 12 : Communiquer régulièrement sur l'actualité des Avan'Cé Climatiques (Action MultiClub)

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 12	Communiquer régulièrement sur l'actualité des Avan'Cé Climatiques (Action MultiClub)	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et éduquer autour des transports doux afin de valoriser leur utilisation	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Mettre en place une cellule en veille pour sélectionner l'actualité • Puis après Identifier les médias les mieux à même de porter les messages à communiquer (Cé L'Info, site web de la mairie, presses locales, ...) • Identifier les publics à cibler • Et enfin Obtenir un feed back des plans de communication (sondage en ligne) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • 1 - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • 2 - Cellule de veille Plan Climat • 3 - Mairie : • - adjoint à la transition écologique et travaux • - conseiller délégué Plan Climat • - services de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre sur la lancée de la communication de la commune • 1 communication semestrielle • 1ère 2S 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • Conseiller délégué Plan Climat • Angers Loire Métropole • Plan Climat Air Energie Territorial Loire Angers (PCAET) • ADEME • Partenaires du festival des Avan'Cé climatiques • Presse 	<ul style="list-style-type: none"> • Budgets municipaux
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Services de communication 		<ul style="list-style-type: none"> • Cé l'Info • Panneaux de la commune • Réseaux de la commune 	

ACTION SD 13 : Créer un partenariat avec une ville reconnue pour le développement de la mobilité douce

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 13	Créer un partenariat avec une ville reconnue pour le développement de la mobilité douce	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et éduquer autour des transports doux afin de valoriser leur utilisation	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les pays (ou villes) les plus représentatifs en termes d'exemples à suivre avec des contraintes similaires • Identifier les villes ayant des caractéristiques similaires (taille, activités industrielles, ...) à celle des Ponts de Cé • Proposer un panel de villes éligibles et choisir • Puis après Définir le plan d'actions pour construire un plan de jumelage • Identifier les objectifs poursuivis par ce type de jumelage • Et enfin Partages et enrichissements mutuels, suites à donner • Valoriser les apports du jumelage auprès de la population et présenter comment les Ponts de Cé pourrait s'inspirer des retours d'expériences 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • 1 - Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • 2 - Mairie : adjoint à la transition écologique et travaux • Comité de jumelage 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité : 1S 2022 • Prospection : 1S 2022 • Mise en œuvre du jumelage : 2S 2022 • 1ère rencontre 1S 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • Tissus associatifs de la commune : groupe d'usagers à vélo, asso place aux vélos • Comité de jumelage 	<ul style="list-style-type: none"> • Budgets municipaux
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la faisabilité du projet et les impacts en retour sur la commune 	

ACTION SD 14 : Favoriser l'éducation aux transports doux : écoles, espaces jeunes, transgénérationnel

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 14	Favoriser l'éducation aux transports doux : écoles, espaces jeunes, transgénérationnel	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et éduquer autour des transports doux afin de valoriser leur utilisation	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les programmes <ul style="list-style-type: none"> - réaliser un plan de communication autour du civisme (droits et respects de l'automobiliste, du cycliste, du piéton, de la micro-mobilité) - réaliser un plan de communication sur la nouvelle signalétique autour de la mobilité douce - proposer des cours gratuits (formation à l'usage du vélo, apprendre à prendre les transports en commun, formation au code de la route et de la rue, etc.) - mettre en avant les effets bénéfiques sur la santé • Cibler la population à informer • Puis après Identifier les différentes structures intervenantes • Garantir la logistique utile à chaque cours/formation • Trouver qui peut coordonner • Et enfin Définir les médias et les partenaires les plus opportuns pour porter les actions auprès des publics ciblés 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • Mairie : <ul style="list-style-type: none"> - adjoint à la transition écologique et travaux - conseiller délégué Plan Climat - services de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 action de comm/semestre • 1ère 2S 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Membres volontaires des groupes de travail des Avan'Cé Climatiques • Tissus associatifs de la commune : groupe d'utilisateurs à vélo, asso place aux vélos, groupe de marcheurs, asso de randonneurs • Ecoles • Associations seniors 	<ul style="list-style-type: none"> • Budgets municipaux
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Services de communication 		<ul style="list-style-type: none"> • Choisir une école • Identifier une asso senior 	

ACTION SD 15 : Encourager et lever les freins à la pratique du covoiturage

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 15	Encourager et lever les freins à la pratique du covoiturage	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Sensibiliser à l'optimisation de l'usage de la voiture individuelle et thermique sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord il faudra faire... • Identifier et aménager (matérialiser) un maillage judicieux pour des points de ramassage/dépose (le « hub » pour Klaxit) ou parking covoiturage sur la commune. • Communiquer aux entreprises des Ponts de Cé des solutions existantes, des aides et des moyens en ce qui concerne le covoiturage (communication à faire par la mairie) • Puis après... • Travailler avec ALM pour prendre le relais financier. • Exemple de l'expérimentation en cours avec Klaxit : le conducteur reçoit au minimum 2 euros par trajet et par passager ; pour le passager, c'est gratuit jusqu'à 40 km. Au-delà, il contribue à hauteur de 10 centimes par km. En résumé : organiser la rémunération ou la gratuité pour que ce soit véritablement incitatif. • Et enfin... • Communiquer à tous les habitants et à tous les travailleurs sur la commune pour que puisse se mettre en place le covoiturage. • Organiser des événements de sensibilisation pour accompagner le changement vers la pratique du covoiturage • S'appuyer sur les « semaine de la mobilité » pour organiser des « challenges mobilité » au sein des entreprises locales et impliquer les salariés • Créer une rubrique « covoiturage » sur le site de la Mairie et toujours prévoir une offre de covoiturage pour chaque événement communal 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Un élu de la mairie des Ponts de Cé, en concertation avec ALM 	<ul style="list-style-type: none"> • Idéalement au premier semestre 2021 car ALM et Klaxit passent contrat avec une vingtaine d'entreprise angevine pour booster le covoiturage. Profitez de l'effet booster. 	<ul style="list-style-type: none"> • ALM, KLAXIT et la mairie des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Compétences Voirie pour les aménagements des « hub ». 		<ul style="list-style-type: none"> • Commencer par l'axe Nord-Sud (route entre Angers et Mûrs Erigné), pour la matérialisation des hub, pour le soulager de quelques véhicules, chaque jour. • Et/ou choisir des zones non couvertes par les transports en commun. 	

ACTION SD 18 : Informer sur les heures d'affluence

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 18	Informer sur les heures d'affluence	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Sensibiliser à l'optimisation de l'usage de la voiture individuelle et thermique sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord il faudra faire... • Mettre en place des comptages à différents moments de la journée/semaine sur différents axes routiers • Puis après... • Choisir le ou les moyens de communication (papier avec Cé l'info ; en ligne ; par panneau numérique sur le bord de route, qui peuvent mentionner la présence d'un accident) • Et enfin... • Communiquer sur les heures d'affluence • Communiquer sur le covoiturage • Sensibiliser les entreprises et services publics pour décaler certains horaires d'ouverture/fermeture 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
• Mairie	•	• Mairie	• Mairie
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Axes à alléger 	

ACTION SD 19 : Promouvoir les véhicules moins polluants (moins producteurs de CO2), véhicule électrique plutôt que thermique

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 19	Promouvoir les véhicules moins polluants (moins producteurs de CO2), véhicule électrique plutôt que thermique		Club climat / Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Sensibiliser à l'optimisation de l'usage de la voiture individuelle et thermique sur la commune	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord il faudra faire... • Repérer des zones publiques ou privées où il est possible d'installer des bornes de recharge (puissance électrique ok et disponibilité en stationnement) • Puis après... • Partenariat à construire si c'est sur zone privée ou commerciale, et à l'initiative de la mairie • Et enfin... • Réalisation et communication 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Dès accord 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie ; partenaires (zones commerciales ou touristiques des Ponts de Cé) ; CNFPT ; ADEME 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir s'il est possible d'obtenir des subventions (voir avec CNFPT, ADEME, etc.)
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Selon les partenaires volontaires 	

ACTION SD 21 : Développer un relais rapide et à cadence importante entre les Ponts-de-Cé et le tram



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 21	Développer un relais rapide et à cadence importante entre les Ponts-de-Cé et le tram		Club climat
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Renforcer l'offre et l'usage de transports en commun et collectifs	Public cible	Se déplacer
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Objectif sous-tendu par cette action : L'objectif de « l'extension tram » est de permettre aux résidents des Ponts de Cé de se rendre rapidement dans un autre point de l'agglomération, et inversement. Cela pourrait permettre de cibler les zones résidentielles, mais également les zones d'activité qui peuvent attirer un public venu d'Angers. Par « prolongation du tram », on entend soit la prolongation par des rails soit la mise en place d'un transport collectif dont le temps de trajet serait précis, avec des horaires fiables, et qui serait confortable (accessibilité handicap/personnes âgées/poussettes, voire vélo/trottinettes. Dans ce cas, une voie dédiée serait nécessaire pour garantir la fluidité 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Mener une étude de faisabilité et d'impact, ainsi qu'une étude de besoins des usagers. Ces études devront inclure la faisabilité de parkings relais situés à un ou des endroits stratégiques. Choisir le type de tram (rails ou non ? phase de transition ou non ?) Identifier les points à desservir, le tracé de la ligne. Puis après Mettre en place le chantier de « prolongation du tram » en fonction des résultats des études de la Phase A. Et enfin Mettre en place la « prolongation de la ligne de tram » en adaptant les intermodalités des autres types de transport collectif, existant et en devenir. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Initié par la mairie. Le support d'Angers Loire Métropole est crucial dans cette action. Les entreprises pourront intégrer l'offre dans leur Plan de Mobilité. Besoins matériels : Infrastructures lourdes (mise en place de rails) ou semi-lourdes (sans rails, mais voie dédiée), parking relais etc 	<ul style="list-style-type: none"> L'étude pourrait être lancée dès 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> Se baser sur ce qui a été fait pour les deux premières lignes de tram (retour d'expérience). L'agglomération et la ville d'Angers seront parties prenantes car le trajet part d'Angers. Un sondage dans les quartiers pour vérifier les besoins des habitants (relai par associations, groupement). Les entreprises peuvent être sollicitées identifier la 'provenance' de leurs salariés pour aider à déterminer les zones les plus pertinentes. 	<ul style="list-style-type: none"> Financement : Angers Loire Métropole doit porter le projet, et donc monter le financement du projet, avec recherche de subventions au niveau départemental, régional, national et européen. Financement privé éventuellement.
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> A déterminer par les techniciens. 	

ACTION SD 22 : Mettre en place des transports locaux réguliers et multimodaux, adaptés aux besoins des usagers sur le territoire



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques				
SD 22		Mettre en place des transports locaux réguliers et multimodaux, adaptés aux besoins des usagers sur le territoire	Club climat	Se déplacer
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire			
Chantier	Renforcer l'offre et l'usage de transports en commun et collectifs	Public cible		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif sous-tendu par cette action : • Créer de la fluidité en développant des services de transports en commun et faciliter leur utilisation. 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les besoins : vérifier l'existant (lignes et horaires des bus) et leur adéquation aux besoins (quelle fréquentation actuellement ? Par quel type d'usagers ? Vérifier en particulier comment sont desservis les sites névralgiques de la commune (collèges/lycées/écoles sup en période scolaire ; piscine pendant les 2 mois d'ouverture ; zones d'activité en semaine...) et de l'agglomération (pôles santé...)) • Solliciter les entreprises des principales zones d'activité pour identifier les besoins des salariés • Déterminer les équipements les plus adaptés pour réussir l'objectif : modification du tracé des bus, mixage bus navette à la demande, remplacement bus par navette sur les créneaux horaires à faible jauge dans la journée... • Etudier les possibilités de mettre en place un transport à la demande (navette publique ? Covoiturage organisé par la municipalité ?) • Mettre en place une offre de services complémentaires au transport public actuel afin de faciliter l'accès des Ponts-de-Céais au parking relai du tramway, aux pôles santé et autres grands équipements collectifs non desservis directement... • Proposer des dessertes différenciées. • Optimiser progressivement le parc de véhicules vers des véhicules moins polluants (véhicules déjà disponibles, énergies type biogaz, électrique, hydrogène, etc) • Être créatif et inventif dans le type de transport et le type de véhicules 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Le maire, le conseil municipal ; la communauté urbaine Angers Loire Métropole 	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement rentrée 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • - La communauté urbaine d'Angers Loire métropole, • - Les services mobilité d'Angers Loire Métropole (Irigo), • - La mairie des Ponts de Cé peut aller à la rencontre des habitants et entreprises pour identifier les besoins • -Autres acteurs de la réservation à la demande pour mettre en place du transport à la demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement • Communauté urbaine Angers Loire Métropole, IRIGO, subventions au niveau départemental, régional, national et européen. Financement privé éventuellement possible car transport de salariés. 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Besoins • - Techniques (véhicules, ingénierie, innovation, • - Humains (chauffeurs, maintenance etc) • - Système D (véhicules d'occasion, volontariat tournant pour les chauffeurs, etc) 		<ul style="list-style-type: none"> • Pistes envisagées : • -Au départ du rond-point avenue Gallieni et boulevard Amiral Chauvin • -Intuitivement on imagine envisager une rotation très soutenue sur l'axe nord-sud, afin de permettre un abandon de la voiture sur ces trajets • -Proposer des dessertes spécifiques les jours d'évènements (Baillée des Filles, Travers'Cé... et aussi les soirs de spectacles au théâtre des Dames / réunions publiques) 		

ACTION SD 23 : Ajuster la tarification des transports collectifs et envisager leur gratuité.



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SD 23	Ajuster la tarification des transports collectifs et envisager leur gratuité.		Club climat
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Renforcer l'offre et l'usage de transports en commun et collectifs	Public cible	Se déplacer
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif sous-tendu par cette action : • Inciter fortement l'utilisation en réduisant l'impact financier sur les ménages. 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Faire une étude globale sur les points positifs et négatifs du prix des transports en commun, avoir un retour d'expérience de communes/agglomérations pratiquant la gratuité. • Etudier en quoi le tarif incite ou freine l'usage des transports en commun. Définir l'usage et l'impact de la gratuité par catégorie d'usagers (lycéens, étudiants, personnes à revenus modestes etc). • Puis après Etudier les coûts de la tarification (entretien du matériel de validation ; contrôleurs ; émission des billets et gestion des déchets ...) • Etudier la gratuité (et ses impacts sur le financement) des « nouveaux transports en commun » spécifiques aux Ponts de Cé. • Etudier le retour d'expérience des périodes de gratuité des transports en commun dans l'agglomération angevine (fêtes de fin d'année). • Et enfin Décider s'il est opportun de proposer la gratuité de certains ou de tous les transports en commun. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Conseil municipal et si besoin (portée plus large que les Ponts de Cé) Angers Loire Métropole 	<ul style="list-style-type: none"> • Première étude 2022 (liée à action 3 ?) 	<ul style="list-style-type: none"> • - Irigo, Angers Loire Métropole, • - Communes / agglomérations pratiquant la gratuité ou des tarifications innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Si gratuité : impôts locaux & financement innovant (entreprises desservies ?)
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Transports locaux des Ponts de Cé ? A voir selon les résultats des études 	

Fiches-actions issues de la séance n°4
des Avan'Cé climatiques :
Club « Se loger »



ACTION SL 1 : Sensibiliser de façon pédagogique sur la sobriété énergétique

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 1	Sensibiliser de façon pédagogique sur la sobriété énergétique		Club climat
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser sur la sobriété énergétique et la rénovation énergétique de nos bâtiments	Public cible	Se loger
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer les publics cibles (enfants, locataires, propriétaires) • Créer un partenariat avec l'agence locale de l'énergie / ALISEE, spécialisée sur ces sujets • Contacter les différents acteurs locaux qui travaillent avec les différents publics ciblés (bailleurs sociaux, écoles, centres socio-culturels, maisons de quartiers, etc.) pour informer sur la démarche • Etablir la stratégie de communication (le lexique, les sujets pertinents, les chiffres marquants / surprenants, les outils, ...) • Exemple : alerter sur l'usage du chauffage électrique à effet joule (grille-pain) • Définir et organiser les actions adéquates (Présence au marché le vendredi, réunion / animation à la Mairie, communication visuelle (Affiches, ...) • Accompagner et évaluer les changements de comportements en assurant un suivi, à définir avec les structures partenaires 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie et agence 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	ALEC 49, ... <ul style="list-style-type: none"> • Bailleurs sociaux, écoles, centres socio-culturels, maisons de quartiers, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
Communication (plaquettes), organisation de réunion		<ul style="list-style-type: none"> • Un bâtiment / des salles adaptées pour des ateliers « délocalisés » 	

ACTION SL 2 : Communiquer sur les possibilités techniques de rénovation énergétique

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 2	Communiquer sur les possibilités techniques de rénovation énergétique	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser sur la sobriété énergétique et la rénovation énergétique de nos bâtiments	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les possibilités d'audit énergétique (et donner des informations sur leur importance et le résultat attendu [qu'est-ce que le particulier est en droit d'attendre à l'issu de l'audit ?]) études thermiques ? • Puis après Recenser les principales solutions permettant un gain rapide et intéressant (chaudière, cheminée ouvertes...) pour permettre aux personnes de prioriser leurs travaux • Exemple : prolonger l'utilisation de chaudière au gaz surtout si couplée à un CESI (chauffe-eau solaire individuel) ou SSC (système solaire combiné) • Et enfin Proposer des astuces pour optimiser ces travaux et leur coût (groupement d'achat, etc ...), sous un format ludique (ex : petites vidéo, affichage, etc.) • Toujours faire le lien avec le conseil aux particuliers via le point information (action n°5) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • ALEC 49/ ALISEE, référent municipal sur les questions environnement / énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • ALEC 49, ALDEV + FFB + CAPEB + ADEME 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
Budget communication municipal, Affichage public (commune, mairie, site web)		<ul style="list-style-type: none"> • Affichage dans les locaux de la mairie, puis arrêts de bus et sur site Web 	

ACTION SL 3 : Communiquer sur les aides éligibles concernant la rénovation énergétique

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 3	Communiquer sur les aides éligibles concernant la rénovation énergétique	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser sur la sobriété énergétique et la rénovation énergétique de nos bâtiments	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Un recensement complet des aides concernant la rénovation énergétique • Puis après Définir pour chaque aide des exemples pratiques, et les conditions d'accès. • Et enfin Proposer des pistes aux personnes intéressées qui souhaitent aller plus loin. • Toujours faire le lien avec le conseil aux particuliers via le point information (action n°5) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • ALEC / ALISEE • L'organisme public attribuant les aides. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • ALEC 49, l'ADEME 	<ul style="list-style-type: none"> • Probablement déjà financé par le gouvernement (des supports regroupant les différentes aides éligibles doivent exister)
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Distribution des éléments en mairie, dans les locaux de la collectivité 	

ACTION SL 4 : Présenter les divers moyens d'accompagnement de rénovation thermique aux ménages intéressés

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 4	Présenter les divers moyens d'accompagnement de rénovation thermique aux ménages intéressés		Club climat / Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Communiquer et sensibiliser sur la sobriété énergétique et la rénovation énergétique de nos bâtiments	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les interlocuteurs / entreprises [labels] proposant de l'accompagnement (Agence Locale de l'Énergie et du Climat, etc ...) • Puis après Définir différentes catégories (de besoin / d'expertises / de clientèles) pour organiser ces différents interlocuteurs et permettre aux personnes d'identifier à qui s'adresser. • Créer un « système d'annuaire » d'artisans locaux et qualifiés 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Groupe (Association ?) pouvant d'identifier des critères objectifs permettant de s'orienter vers les bons intervenant (ex : Label RGE...) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises/partenaires locaux répondant aux critères de qualité / pertinence pour assister les citoyens sur la mise en place de solutions 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
Municipalité / bénévolat		<ul style="list-style-type: none"> • N/A 	

ACTION SL 6 : Rénover l'ensemble des bâtiments municipaux

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 6	Rénover l'ensemble des bâtiments municipaux	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les particuliers et les artisans du bâtiment dans la rénovation thermique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> Lancer des diagnostics énergétique et technique de l'ensemble des bâtiments municipaux pour identifier les travaux à prévoir et les prioriser sur les prochaines années Faire une vraie étude de la demande avant de mettre en place des équipements (peu utilisés parfois) Ex : Constat des problèmes d'isolation thermique des Salles Lenain et l'Ecole de Musique ; Constat de la mauvaise ventilation dans l'Eglise Saint Aubin Pour sensibiliser à l'intérêt des travaux d'isolation : construire un projet de valorisation de la Salle Lenain avec une programmation d'activités musicales dans cette Salle : activités pédagogiques, concerts... Même démarche pour l'Eglise Saint Aubin et son orgue Inscrire ces travaux dans les projets de la Ville pour la transition écologique Remettre en état les terrains de tennis, basket, etc... en optant pour des matériaux écologiques (pour limiter l'imperméabilisation des sols par exemple) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> La mairie et les acteurs locaux (associations) 	<ul style="list-style-type: none"> Dès maintenant et sur 10 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Les employés municipaux, des entreprises de rénovations, des chantiers avec l'espace jeunesse ? le camping ? L'Ecole de Musique, les associations culturelles et musicales 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des matériaux costauds et qui tiennent dans la durée 		<ul style="list-style-type: none"> Que les bâtiments recevant du public soient exemplaires 	

ACTION SL 7 : Garantir des prêts pour des rénovations thermiques globales et performantes pour les rénovations dont le retour sur investissement est long

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 7	Garantir des prêts pour des rénovations thermiques globales et performantes pour les rénovations dont le retour sur investissement est long	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les particuliers et les artisans du bâtiment dans la rénovation thermique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapés	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les possibilités de prêts que pourrait porter la collectivité <ul style="list-style-type: none"> - La ville pourrait-elle lancer un appel d'offres auprès des banques / ANAH - Existe-t-il un crédit municipal ? (exemple à Nantes) - Budget municipal à définir / critères d'attribution à identifier (condition de ressources, niveau de rénovation du projet, démarche écologique choisie, un type de travaux particulier, une typologie de logement particulier (collectif, individuel, location, propriété, etc.) - Compléments du prêt à taux 0% - Quelles conditions de remboursement du prêt ? remboursement sur les économies d'énergie réalisées ? • Rencontrer les banques locales • Identifier des retours d'expérience similaires pour connaître les conditions de faisabilité 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 et à suivre 	<ul style="list-style-type: none"> • Les banques, la ville, l'Ademe, l'ANAH, ALM 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement à voir
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Aide technique des organismes 		<ul style="list-style-type: none"> • Quartiers les plus anciens 	

ACTION SL 8 : Attribuer une prime aux ménages qui utilisent des matériaux de rénovations globales peu émetteurs de CO2

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 8	Attribuer une prime aux ménages qui utilisent des matériaux de rénovations globales peu émetteurs de CO2	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les particuliers et les artisans du bâtiment dans la rénovation thermique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Lister les matériaux éligibles peu émetteurs de CO2 • Définir d'autres critères d'attribution (conditions de ressources ? ambition du projet de rénovation ? gain énergétique ? provenance des matériaux ? ménages en auto-rénovation ou travaux faits par artisan) • Définir un montant (et/ou le format) de la prime • Définir l'enveloppe budgétaire associée pour dimensionner le nombre de prime possible annuellement • Définir le financeur • Communiquer sur l'existence de la prime et ses conditions d'attribution 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Banques locales, fournisseurs d'éco-matériaux, artisans locaux, ADEME, ALM, ALISEE 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget associé et communication du dispositif 		<ul style="list-style-type: none"> • Partout 	

ACTION SL 9 : Exonérer de taxes foncières les foyers pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 9	Exonérer de taxes foncières les foyers pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les particuliers et les artisans du bâtiment dans la rénovation thermique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Etudier la possibilité pour la commune de voter une exonération des taxes foncières des ménages soit à 50%, soit à 100% pour une durée de 3 ans quand ceux-ci réalisent des travaux d'économies d'énergies à hauteur de 10000 euros par logement sur 1 an ou 15000 euros par logement sur les 3 années précédentes. Cette disposition est autorisée dans l'article 1383-0B du CGI • Puis après Evaluer les impacts attendus et voter la délibération accordant l'exonération • Et enfin Communiquer auprès de la population pour inciter à la réalisation de travaux et au dépôt des dossiers de demande d'exonération. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La ville des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> • en 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • La ville des Ponts de Cé, service urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du manque à recouvrir 		<ul style="list-style-type: none"> • La ville des Ponts de Cé 	

ACTION SL 11 : Mettre en place un accord cadre pour la fourniture de matériels économes en énergie afin d'obtenir des prix négociés

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 11	Mettre en place un accord cadre pour la fourniture de matériels économes en énergie afin d'obtenir des prix négociés	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les particuliers et les artisans du bâtiment dans la rénovation thermique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Monter un ou des appels d'offres en direction des distributeurs et des fabricants de matériaux écologiques / biosourcés et locaux et des équipements (par exemple chaudière, pompe à chaleur de...) • Définir précisément les matériaux et équipements à soutenir : provenance, qualité, performance, etc.. • Puis après Inviter les artisans à rejoindre le programme et à constituer un réseau d'artisans qui accèdent aux matériels aux prix pré-négociés • Et enfin Diffuser l'information auprès des particuliers (cahier des prix , liste des artisans ayant rejoint le réseau) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La Ville des Ponts de Cé et/ou des associations d'habitants 	Objectif de mise en place en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Les grossistes les fabricants ; les coopératives, les artisans 	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier sur les prix
Besoins techniques		Localisation	
		<ul style="list-style-type: none"> • Sur toute la commune 	

ACTION SL 12 : Organiser un salon annuel local des solutions pour les économies d'énergies dans l'habitat

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 12	Organiser un salon annuel local des solutions pour les économies d'énergies dans l'habitat	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les particuliers et les artisans du bâtiment dans la rénovation thermique	Public cible	
Objectifs	•		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Recenser tous les opérateurs locaux (artisans, commerçants, associations, institutionnels..., etc.) qui peuvent apporter des solutions pour mettre en œuvre des opérations d'économies d'énergies pour les habitants (rénovation, isolation, systèmes de chauffage, domotique, aides financières, prêts bancaires, conseils, etc...) • Mettre en place l'organisation logistique du salon : lieu, date, durée, recherche de partenariats, organisation de conférences informatives et pratiques, témoignages etc.. • Puis après Communiquer publiquement sur l'opération (affichage, médias, flyers, etc...) • Et enfin Demander aux exposants un retour chiffré sur nombre de contacts pendant salon, suivis, réalisés 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités La mairie, avec un groupe de pilotage intégrant un membre de chaque réseau d'acteurs (artisans, financeurs, aides publiques, habitants, conseils etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapidement (en 2022 ?) 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises locales, associations, banques, ADEME, réseau de conseillers, ALISEE, ALM 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Il faut la mise à disposition d'un lieu, des compétences logistiques, donner la gratuité aux exposants et aux visiteurs/ Il faudra financer la communication et la logistique 		<ul style="list-style-type: none"> • Athlétis 	

ACTION SL 13 : Identifier les pistes d'amélioration du PLUi au regard des enjeux de transition écologique et climatique



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 13	Identifier les pistes d'amélioration du PLUi au regard des enjeux de transition écologique et climatique	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer des projets urbains bas carbone tout en réduisant la consommation et l'utilisation du foncier	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Que les citoyens deviennent acteurs du PLUi 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord S'informer, se former : étude des dossiers • Puis après Analyse et débats contradictoires, définir objectifs et échéances • Impliquer les habitants des Ponts de Cé à l'égard de cette problématique d'aménagement du territoire. • Organiser des réunions d'informations, et de débats • Participation de citoyens hors élus à des groupes de travail pour la rédaction et les mises à jour du PLUi • Et enfin Rédaction d'une note de synthèse à l'attention des Elus, des citoyens et des organismes décisionnaires. • Evaluation et suivi • Pour aller plus loin : La mairie peut proposer à quelques citoyens motivés d'intégrer la commission urbanisme ? 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens, élus 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens, élus, administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de bureau et communication 		<ul style="list-style-type: none"> • Territoire de la commune • (Entrepôt abandonné Levée de Belle Poule, garage en friche rue Diderot) 	

ACTION SL 14 : Inscrire les Ponts-de-Cé dans une démarche organisée de sobriété foncière, comme la démarche de Zéro Artificialisation Nette (ou Brute) pour les années à venir

 Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques				
SL	Ajuster la tarification des transports collectifs et envisager leur gratuité.		Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire			
Chantier	Développer des projets urbains bas carbone tout en réduisant la consommation et l'utilisation du foncier	Public cible		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Établir avec les citoyens de la ville, un plan-guide, sorte de document de référence du cahier des charges • Analyser le cahier des charges actuel des Hauts de Loire et proposer une autre vision pour être en adéquation avec la réduction de l'artificialisation des espaces urbains au regard du bas carbone, de la biodiversité. • Avoir différents types d'ambitions de construction bioclimatique et autonome pour demain et les années à venir. • Co-construire avec les habitants pour obtenir des nouveaux quartiers adaptés à la vision des habitants. • Puis après Établir des indicateurs précis pour la construction. Quel pourcentage de végétalisation, normes écologiques, logements adaptés à une mixité sociale. • Construire ou rénover l'espace de notre ville avec un indicateur de référence à définir • Définir les objectifs atteignables et d'anticiper les paliers RE2020 • Densité pour limiter l'étalement et offrir des espaces verts et généreux • Décrire précisément les caractéristiques de lieux de vie pour demain (environnement, habitation, matériaux) • Et enfin Concertation avec les différents acteurs • Organiser un concours d'architecture /promoteur Mettre en avant les possibilités de construction correspondant au cahier des charges qui sera établi pour mettre en avant de futurs lieux autonomes et bioclimatiques poussés. • Lors du début des projets urbains puis au début de la construction, les profanes et les experts se rencontrent afin de vérifier que les axes déterminés dans le plan guide soient appliqués. • Le citoyen lambda a sa place dans le projet par sa volonté du Bien Commun. 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Elus, cabinet d'expertise ou association 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens, élus, personnel des services municipaux dédié à l'urbanisme, entreprise d'aménagement (Alter) 	<ul style="list-style-type: none"> • 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Salle, animation des réunions, Mission d'animation d'ateliers dvp durables avec les riverains du projet, des experts (aménageurs, services ville) 		<ul style="list-style-type: none"> • Hauts de loire dans un premier temps et le territoire de la commune 		

ACTION SL 16 : Réaliser un cahier-guide pour les propriétaires de grands logements partiellement inutilisés pour les encourager à louer une partie de leur logement

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 16	Réaliser un cahier-guide pour les propriétaires de grands logements partiellement inutilisés pour les encourager à louer une partie de leur logement	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer des projets urbains bas carbone tout en réduisant la consommation et l'utilisation du foncier	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> (Densification plus de 40% des logements de la commune ont 5 pièces ou plus (source INSEE) : comment encourager les propriétaires occupants à effectuer quelques travaux pour mettre en location les pièces inutilisées) 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Sonder quelques propriétaires, repérer les problèmes rencontrés Identifier le nombre de logements qui pourraient être concernés sur la commune Puis après Interroger les administrations et professionnels concernés : pourquoi louer ? Quelles démarches ? fiscalité ? architectes, circuits location Communiquer sur des retours d'expériences réussies sur le sujet : location intergénérationnelle par exemple. Et enfin Rédaction, diffusion du cahier guide, évaluation impact 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Citoyens, élus, service civique Professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Habitants, citoyens, élus, service civique, agences immobilière, architectes 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Frais de bureau et communication, impression si besoin déplacement 		<ul style="list-style-type: none"> Territoire de la commune 	

ACTION SL 17 : Promouvoir les matériaux biosourcés et bas carbone pour des constructions et rénovations plus durables.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 17	Promouvoir les matériaux biosourcés et bas carbone pour des constructions et rénovations plus durables.	Club climat	Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer des projets urbains bas carbone tout en réduisant la consommation et l'utilisation du foncier	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • ("Les professionnels du bâtiment et de l'aménagement du territoire ne peuvent se soustraire à leur responsabilité. Leurs domaines d'action émettent au moins 40 % des gaz à effet de serre pour les bâtiments, et bien plus avec les déplacements induits par les choix urbanistiques, telle la forte préférence pour la construction neuve plutôt que la réhabilitation. Choix qui suppriment, tous les 10 ans, l'équivalent de la surface d'un département en terres agricoles. L'engagement collectif et individuel s'impose." Manifeste pour une frugalité heureuse, disponible à l'adresse https://www.frugalite.org/fr/le-manifeste.html) 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Recenser les matériaux biosourcés que l'on souhaite voir utiliser pour les projets de constructions et/ou de rénovations sur la commune et s'assurer que ces matériaux seront bel et bien utilisés pour les permis de construire délivrés • Puis après Sensibiliser les particuliers à l'intérêt de l'utilisation de ces matériaux pour leurs projets immobiliers. • Faire le lien avec l'action sur le point info énergie pour que les conseils soient orientés vers des matériaux biosourcés et permettre aux ménages de se procurer facilement des matériaux écologiques. • Et enfin Evaluer l'action mise en place 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Elus, réseaux professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Filières de production, constructeurs, promoteurs 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Communication et aide logistique, local dédié, coordination 		<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation particuliers, projets des Hauts de Loire 	

ACTION SL 21 : Mettre en place dans les bâtiments, des pièces qui permettent aux habitants de se retrouver et de partager du matériel et des objets (pour jouer, se rencontrer, cuisiner...)

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SL 21	Ajuster la tarification des transports collectifs et envisager leur gratuité.		Club climat Se loger
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Créer des nouvelles formes et de nouveaux modes d'habitat pour favoriser le partage et le lien social	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Faire un état des lieux sur cette démarche • Proposer un sondage via l'espace citoyen des personnes • Puis après Déterminer le cadre et des règles pour l'accueil d'un colocataire (type l'association du temps pour toi) • Et enfin Communiquer auprès des étudiants, jeunes actifs, personnes isolés et propriétaires de cette action 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie, CCAS, élus en lien avec associations d'étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2021 	Elus, service informatique, CCAS, associations d'habitants, service spécifique des écoles supérieurs d'étudiants des Ponts de Cé	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Le budget de la commune 		<ul style="list-style-type: none"> • Quartiers de la ville 	

Fiches-actions issues de la séance n°4
des Avan'Cé climatiques :
Club « Se nourrir »



ACTION SN 1 : Faire une étude de marché sur les besoins et attentes des habitants par rapport aux 5 actions proposées à la suite.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 1	Faire une étude de marché sur les besoins et attentes des habitants par rapport aux 5 actions proposées à la suite.	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer l'offre de vente de produits locaux et bio	Public cible	
Objectifs	•		
Etapés	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Etude de marché. Enquête auprès des habitants : identifier les besoins des consommateurs, leur connaissance de l'existant, habitudes de consommation. • Sondage à lancer via le « Cé l'info » (inséré ou joint) / affichage sur les panneaux pub, sur le site et dans la newsletter. • + porte à porte par les élus dans les quartiers isolés • Et / ou recours à un bureau d'études spécialisé • Puis après Recenser les commerçants, artisans, producteurs, marchés, offres de vente de produits locaux (AMAP, drive fermier, ruche qui dit oui...) • Création et implantation d'une plateforme bio et locale qui centralise les produits • Et enfin Identifier les actions (parmi la liste ci-dessous), qui répondent aux besoins. Développement la communication sur l'existant le cas échéant 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie, bureau étude, comité pilotage, Ch agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021/22 	Citoyens, association	<ul style="list-style-type: none"> • Prestation du bureau d'étude, financé par la Mairie
Besoins techniques		Localisation	
•		• Commune	

ACTION SN 3 : Créer une AMAP : association pour le maintien de l'agriculture paysanne

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 3	Créer une AMAP : association pour le maintien de l'agriculture paysanne	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer l'offre de vente de produits locaux et bio	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Se rapprocher du réseau AMAP national pour connaître précisément les démarches à suivre • Proposer à une AMAP de s'installer aux Ponts de Cé (exemple celle du Lycée du Frêne ou de Mûrs -Erigné) ou Définir s'il faut développer une AMAP existante sur la commune • Avoir un collectif de 2 ou 3 citoyens pour développer l'AMAP • Rencontrer les producteurs locaux : maraîchers, boulangers, fromagers, etc qui accepteraient de fournir une AMAP • Puis après Trouver un local à proximité d'autres commerces et fournisseurs adaptés aux besoins : lieu avec des facilités de stationnement des camionnettes des producteurs + possibilité d'y exposer les caquettes • Mettre en place une équipe de gestion • Et enfin Communication : Mettre en relation producteurs et habitants 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • L'AMAP créée va piloter la démarche • Avoir suffisamment de sociétaires pour la créer • Groupement de producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021/22 	<ul style="list-style-type: none"> • amap • Producteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une aide financière de démarrage par la commune
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Site web • Local (point relais...) 		<ul style="list-style-type: none"> • Lycée Pouillé et • Centre commercial La Chesnaie • Point relais sur la commune 	

ACTION SN 5 : Augmenter l'offre de bio sur les marchés.

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 5	Augmenter l'offre de bio sur les marchés.	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer l'offre de vente de produits locaux et bio	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les producteurs bio dans les environs. • Leur présenter la démarche en précisant : lieux de vente, fréquence de vente, conditions de vente... et le projet zéro déchet en même temps. • Puis après Proposer un prix attractif spécial "producteurs bio" pour les inciter à venir aux Ponts de Cé. • Création d'un marché géré par les producteurs : voir exemple au marché Place Molière à Angers qui est géré par une association de producteurs. • Et enfin Communiquer sur les différents supports de la ville lorsqu'ils arriveront sur les marchés. Un article sur son exploitation serait un plus pour les consommateurs 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 ou 2022 selon les producteurs. 	Chambre d'agriculture pour recenser tous les producteurs bio aux alentours. A Brain sur L'Authion (Loire Authion) s'installe un producteur bio permaculteur : Voici sa page Facebook. https://www.facebook.com/delagraineaulegume/ Il vendra ses produits en 2022 à priori.	<ul style="list-style-type: none"> • Subventionner par la région ou le département dans le cadre du développement durable ? (ou tout autre motif en lien)
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Selon la disponibilité du producteur, le vendredi ou le dimanche. 	

ACTION SN 6 : Développer une camionnette alimentaire (commerce ambulant pour créer du lien social)

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 6	Développer une camionnette alimentaire (commerce ambulant pour créer du lien social)	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer l'offre de vente de produits locaux et bio	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Action à lier possiblement à l'action 1 ou à l'action 3. • Puis après Définir les points de livraison : <ul style="list-style-type: none"> - Etudier un parcours de livraison pour optimiser les trajets - Privilégier les quartiers isolés et réduire les trajets des clients (arrêts suggérés : Sorges, Saint Maurille, Pouillé) - Véhicule dédié avec équipements adaptés (frigo, caisse, etc.) - Véhicule à partager avec l'AMAP (Pouillé suggéré) et d'autres commerces - Véhicule de préférence hybride ou électrique • Financement à identifier notamment pour l'achat ou location du véhicule : prêt bancaire ? aide de la ville ? • Approvisionnement de la camionnette en produits locaux (fournisseurs identifiés en action 1 et 3 ?) • Faciliter la création de ce projet par la Ville • Et enfin Lancement et communication 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec action 3 : groupement de producteurs, ou commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les 5 ans 	En lien avec action 2	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Sorges, ... voire 1 stationnement par quartier sans commerce alimentaire. 	

ACTION SN 7 : Etudier le fonctionnement actuel, les besoins en produits locaux, les producteurs et les coûts engendrés de la restauration collective

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 7	Etudier le fonctionnement actuel, les besoins en produits locaux, les producteurs et les coûts engendrés de la restauration collective	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la fourniture de repas bas carbone pour les restaurations collectives	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Recenser les différentes restaurations collectives de la commune (publiques et privées), leurs différentes gestions et leurs coûts, le nombre de repas, la part du bio et du local, les pratiques végétariennes • Puis après Recenser les producteurs locaux et bio • Evaluer les contraintes • Recenser les bonnes pratiques • Et enfin Bilan de l'étude et propositions de scénarios 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie + mise en place d'un comité de pilotage avec des élus et des citoyens volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	Etudiants. Chercheurs. Chambre d'agriculture. Bureaux d'études.	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Etude à financer • Matériel : bureau, PC, téléphone • Subventions Région, fonds européens ? 		<ul style="list-style-type: none"> • Toute la commune 	

ACTION SN 8 : Mettre en place la gestion directe des restaurants collectifs par la ville via une cuisine centrale

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 8	Mettre en place la gestion directe des restaurants collectifs par la ville via une cuisine centrale	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la fourniture de repas bas carbone pour les restaurations collectives	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> (Faire en sorte que les cantines des écoles, de l'Ehpad, du foyer logement et de la restauration collective d'entreprise se fournissent auprès de fournisseurs locaux et bio : ne plus faire appel à des grands groupes mais relocaliser des entreprises vertueuses qui gèreront localement / doit s'accompagner d'une éducation alimentaire des enfants (dans le cadre plus général d'une éducation à l'écologie et à la santé dans les écoles) Voire Gestion directe des cantines par la ville 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> Faire le point sur les contrats actuels de la commune en matière de restauration collective (s'appuyer sur l'action 1) Etude de faisabilité technique et financière de la mise en place d'une gestion directe et d'une cuisine centrale Consultation des structures ayant recours à la restauration collective et de la population (référendum ?) Prendre contact avec les communes ayant mis en place le modèle (Mouans-Sartoux 06, en Alsace, Rouillon (Lycée) dans la Sarthe) Réflexion et décision par les élus sur choix projet public ou privé (ou modèle mixte) pour la création d'une cuisine collective et la production locale de produits agricoles Trouver un nom La création d'une cuisine collective pourrait fournir des repas bios et locaux pour les cantines scolaires, les restaurants d'entreprises, les Ehpad, le portage des repas à domicile, les centres de loisirs : accompagner l'ensemble de ces structures pour le changement de système Définir un plan d'action avec la commune 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie Etablissements bénéficiaires de restauration collective Conseil municipal des enfants Citoyens + mise en place d'un comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement 2021 Par tranches Ambition d'atterrissage dans les 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> GABB Anjou Lycée de Pouillé Fonction des informations recueillies lors des contacts avec les communes suscitées Bureaux d'études. Professionnels administratifs et de cuisine de la commune. Etablissements (écoles, EPAHD, collèges, lycées...) 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources Subventions Région, Etat (Préfecture), fonds européens ?
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Maraîchage bio Etude à financer Travaux si cuisine centrale, légumerie 		<ul style="list-style-type: none"> Local de transformation alimentaire /cuisine collective Fonction des terres agricoles potentielles (voir Marie et Chambre d'Agriculture) Attention à porter au caractère non inondable des terres agricoles La cuisine centrale pourrait être installée dans les Hauts de Loire, là où on peut implanter des maraichers et agriculteurs bio en circuits courts 	

ACTION SN 9 : Sensibiliser les professionnels de la restauration à une alimentation plus responsable, plus biologique, plus végétarienne

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 9	Sensibiliser les professionnels de la restauration à une alimentation plus responsable, plus biologique, plus végétarienne		Club climat
			Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la fourniture de repas bas carbone pour les restaurations collectives	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre contact avec des structures / associations et diverses parties prenantes sur les questions d'alimentation locale • Organiser des rencontres de professionnels autour de la Loi Egalim (atouts, problèmes rencontrés, échanges de pratiques...) • Organiser un Ciné-débat / conférences sur le bien manger avec dégustations de produits locaux / bio et végétariens, à destination du grand public • Présentation des Labels « Mon resto responsable » et « Ecocert en cuisine » 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie avec des élus et des citoyens volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels administratifs et de cuisine de la commune. • Citoyens. Diététiciens nutritionnistes • Intervenants (Loi Egalim, Labels, Bien-manger) • GABB Anjou 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventions Région, fonds européens ?
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Défraiements des intervenants (déplacements, restauration, hébergement) et indemnités. Location de salle et de films 		<ul style="list-style-type: none"> • Toute la commune • Lycée Pouillé • Ciné-débat à Cinéville 	

ACTION SN 11 : Eduquer au goût, à la saisonnalité et au gaspillage alimentaire

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 11	Eduquer au goût, à la saisonnalité et au gaspillage alimentaire	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la fourniture de repas bas carbone pour les restaurations collectives	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord S'appuyer sur les résultats de l'action 1 pour nous permettre de connaitre les bonnes pratiques et surtout identifier les améliorations à apporter • Contacter les groupes scolaires pour les informer de l'action, • Faire un état des lieux des plats plus gâchés dans les cantines scolaires en assurant le suivi sur un tableau. • Remplir le tableau après chaque repas. Faire remonter les données. • Faire une analyse des résultats et un sondage au niveau des enfants • Puis après Rencontres avec des producteurs locaux, des cuisiniers... • Communiquer les résultats à ceux qui sont chargés d'élaborer les repas, • Travailler avec la cuisine centrale pour modifier les menus et les quantités et pourquoi pas la qualité des repas. • Tester les nouveaux menus, privilégier les choses simples de saison sans emballage. • Penser à faire des libres services avec une personne qui supervise. Les enfants savent mieux gérer les quantités qu'ils ont besoin. • Et enfin Organiser des pesées des déchets dans les établissements • Faire un tableau des quantités jetées sur l'établissement, proposer des défis de réduction aux enfants (ex plus de pain jeté) • Les faire participer au tri via les composts pour les enfants • Organiser des ateliers de dégustation et des ateliers culinaires à destination jeune public 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie + mise en place d'un comité de pilotage avec des élus et des citoyens volontaires • La direction du groupe scolaire • Le responsable de cantine • Un groupe d'enfants volontaires • La diététicienne de la cuisine centrale 	<ul style="list-style-type: none"> • Phase A sur 1 trimestre 2021, et les 2 autres phases d'ici fin d'année scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de cuisine de la commune. • Etablissements (écoles, EPAHD, collèges, lycées...). Producteurs. • Intervenants (formateurs, restaurateurs...). • Les équipes éducatives • Les atsem • Les salariés municipaux qui interviennent dans les écoles • Les enfants • Les parents d'élèves • La diététicienne 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Défraiements des intervenants (déplacements, restauration, hébergement) et indemnités. Subventions Région, fonds européens ? • Des bacs pour faire le tri • Une balance • Un tableau • Un crayon 		<ul style="list-style-type: none"> • Un établissement volontaire 	

ACTION SN 12 : Être transparent sur la qualité de l'eau



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 12	Être transparent sur la qualité de l'eau	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la fourniture de repas bas carbone pour les restaurations collectives	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Recueillir les informations (analyses complètes de l'eau) • Puis après Former les habitants <ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'information et de vulgarisation - Création d'un comité de vigilance composé de citoyens déjà sensibilisés à la question • Et enfin Communiquer régulièrement sur le site de la mairie • Sensibiliser à la gestion économe de l'eau via des outils de communication sur le site internet (flyer de l'ADEME par exemple) • Faire le lien avec le point information de conseil en énergie qui peut aussi conseiller sur la maîtrise de la consommation en eau des ménages. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Elus, citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	Angers Loire Métropole, Agence de l'eau Loire Bretagne, Syndicat Bassin Versant, Chambre d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une page sur le site 		Sur toute la commune	

ACTION SN 13 : Optimiser la plantation d'arbres fruitiers en libre accès

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 13	Optimiser la plantation d'arbres fruitiers en libre accès	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la production alimentaire locale et collective par et pour les habitants	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Faire un état des lieux des arbres (fruitiers ou pas) présents dans les zones de passages (ex : le long de l'Authion) • Puis après Identifier des endroits où il serait possible de planter des arbres supplémentaires (y compris des lianes fruitières sur les arbres déjà existants) • Et enfin Réfléchir à des plantations résilientes et optimisées (ne pas réfléchir en 2D, mais en 3D afin de multiplier par 4 ou 5 la production fruitière d'une même zone). Pour cela, le concept de forêt comestible pourrait grandement aider. • Préciser le type de cueillette et entretien possible : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une association pour la gestion de ces espaces-là ? - Entretien et gestion assuré par le service des espaces verts ? - Préciser la possibilité de cueillir en libre-service ou organiser des créneaux de cueillette plus encadrés 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • - Des citoyens volontaires qui pourraient (si nécessaire) créer une association afin de promouvoir cette action auprès de la population. • - L'ensemble de la population qui pourrait par exemple accepter de donner quelques branches de leurs fruitiers (pour greffe ou bouture). Cela permettrait de créer un lien intergénérationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette action peut être démarrée tout de suite. Un fois que les citoyens intéressés dans ce projet se réunissent, la phase A peut commencer. 	<ul style="list-style-type: none"> • - Les citoyens. • - Eventuellement les associations liées à la production alimentaire. • - Possibilité de prendre contact avec des associations (non locales) spécialisées dans l'objectif de nourrir localement une population (ex : La Graine Indocile, la Forêt Gourmande). 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • - Les besoins financiers seraient peu importants : quelques outils et quelques arbres (tous les arbres plantés ne seraient pas achetés). • - Prévoir un espace (environ 200m2) pour y créer une mini pépinière faite maison afin de bouturer/greffer/semer en pot les futurs arbres/arbustes à planter. • - Prévoir quelques compétences (greffe et bouture de végétaux) 		<ul style="list-style-type: none"> • - Le long de l'Authion entre les Ponts-de-Cé et Saint Gemmes • - La zone de Moulin-Marcille proche du Décathlon • - Près du parc de la Guillebote • - Sur le gigantesque espace inutilisé au nord de la rocade entre Angers et les Ponts-de-Cé (terrains privés ou communaux ?) • - Possibilité d'investir un petit bout des nombreux espaces verts entre les maisons et bâtiments, ce qui rajouterait un aspect social dans le cas d'un quartier populaire (mieux se nourrir grâce à la cueillette de fruits frais) 	

ACTION SN 15 : Créer des jardins et vergers gérés par les écoliers

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 15	Créer des jardins et vergers gérés par les écoliers	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la production alimentaire locale et collective par et pour les habitants	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Proposer aux écoles un projet pédagogique pour cultiver et entretenir une zone fruitière/potagère avec les enfants • Puis après Rechercher le meilleur endroit pour implanter une zone fruitière (cf action 1) et potagère (cf action 2 et 3), idéalement à proximité des établissements scolaires ? • Et enfin Réaliser les zones fruitières et potagères • Organiser des sorties régulières avec les enfants pour assurer l'entretien et la cueillette des arbres fruitiers / de la zone potagère 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La Mairie. • - Les écoles. • - Les parents élus (conseils d'écoles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Le lancement de ce projet pourra se faire dès que les action 1 et/ou 2 et/ou 3 seront en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • - La Mairie / service espaces verts • - Les écoles. • - Les citoyens gérant les jardins partagés (cf action n°2). • - Le(s) maraicher(s) installé(s) sur la commune (cf action n°3). 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		Là ou des espaces potagers et fruitiers seront présents : <ul style="list-style-type: none"> - sur le gigantesque espace inutilisé au nord de la rocade entre Angers et les Ponts-de-Cé, - et dans la zone de Moulin-Marcille proche du Décathlon 	

ACTION SN 16 : Produire une partie de la nourriture des écoles des Ponts-de-Cé

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 16	Produire une partie de la nourriture des écoles des Ponts-de-Cé	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la production alimentaire locale et collective par et pour les habitants	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • L'action SN 13 et/ou l'action SN 15 • Puis après Que la Mairie revoit le mode de fonctionnement de la cantine : <ul style="list-style-type: none"> - en créant une cuisine centrale dans la commune (ou dans chaque école) si un maraicher est implanté sur les Ponts-de-Cé, - ou en fournissant juste les desserts des repas si seule l'action 1 est réalisée. • Et enfin Que l'on définisse le mode d'approvisionnement : <ul style="list-style-type: none"> - du maraicher vers les écoles, - et des zones fruitières (forêt comestible ?) vers les écoles. • Autre possibilité (Auxilia) : L'action SN13 et/ou l'action SN15 et les actions des chantiers précédents sur la création d'une cuisine centrale par la Ville pour la gestion des restaurations collectives scolaires. • Organiser des récoltes des fruits/légumes cultivés sur les espaces publics (zones potagères et fruitières) comme celles gérées par les enfants • Approvisionner en direct la cuisine centrale pour réaliser les repas • Communiquer sur la démarche et valoriser le fait que ce sont les enfants qui ont eux-mêmes « produits » leurs repas. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La Mairie 	Le lancement de ce projet est conditionné : <ul style="list-style-type: none"> - aux actions 1 et/ou 3, - à la création d'une cuisine pour la ou les écoles, - et à la modification ou annulation du système actuel des cantines. • Une fois ces 3 conditions remplies, le projet peut se lancer en quelques mois. 	<ul style="list-style-type: none"> - La Mairie. - Le(s) maraicher(s) installé(s) sur la commune (cf action n°3). - Les citoyens impliqués dans l'action n°1 (et l'association éventuellement créée afin de promouvoir cette action n°1 auprès de la population) 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • - Une cuisine centrale ou des cuisines dans chaque école (si un maraicher vend sa production à la Mairie) • - Un simple moyen de collecte et transport des fruits si seule l'action 1 (mise en place de fruitiers) est mise en place. 		<ul style="list-style-type: none"> • Il est parfaitement possible de tester cela avec une seule école de la commune. 	

ACTION SN 17 : Lors de construction d'immeubles, intégrer des jardins sur les toits

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 17	Lors de construction d'immeubles, intégrer des jardins sur les toits	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la production alimentaire locale et collective par et pour les habitants	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord En amont des constructions d'immeubles la commune fera savoir son souhait d'intégrer des jardins (potagers...) sur le toit, avec des moyens de persuasion à inventer. • Puis après Installations spécifiques, mais réalisations déjà existantes et réussies : visiter plusieurs réalisations • A la construction : peut-être prévoir un local de stockage ou pour la vente de paniers de légumes/fruits • Et enfin Choix d'un agriculteur bio • Proposer des mini parcelles à des particuliers, résidant ou non dans l'immeuble • Installation de bacs à compost pour les habitants de l'immeuble et utilisation du compost sur le toit : pour associer les habitants à la démarche. • Ruches... 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Agriculteurs • Membres volontaires des groupes des Avan'Cé climatiques Promoteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moment d'un projet de construction • 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Entrepreneurs • Agriculteurs locaux • Agriculteurs intéressés 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides, subventions collectivités
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		Nouveau quartier en projet : Hauts de Loire <ul style="list-style-type: none"> • Tout autre projet de construction d'immeuble 	

ACTION SN 18 : Promouvoir les jardins de cocagnes

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 18	Promouvoir les jardins de cocagnes	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer la production alimentaire locale et collective par et pour les habitants	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord informer les citoyens : association de réinsertion, produits bio, tarifs accessibles • Puis après Proposer un point de retrait des paniers commandés (épicerie solidaire ?) sur Les Ponts de Cé avec 2 ou 3 créneaux de retrait. • Enquêter auprès des habitants pour avoir le créneau le plus adapté. • Négocier un prix de groupe pour les Paniers aux Ponts de Cé. • Et enfin Organiser des visites découvertes ou rencontres avec les responsables de l'association. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie pour la communication 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	Mairie et les jardins de cocagnes.	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur le cé l'info, site de la mairie, • Facebook... 		<ul style="list-style-type: none"> • Epicerie solidaire pour le dépôt 	

ACTION SN 19 : Eduquer à l'alimentation saine : Cé dans l'air !

SN 19 Eduquer à l'alimentation saine : Cé dans l'air !		Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de saison	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Lancer une enquête/sondage pour connaître les ressentis, les habitudes de consommation, les attentes, les besoins des habitants (Cé l'info, site de la ville, asso). • Au regard des résultats du diagnostic : proposer un plan d'actions • Puis après Proposer différentes actions de sensibilisation adaptées à différents publics : <ul style="list-style-type: none"> * faire intervenir un spécialiste Nutritionniste ou Diététicien pour une conférence-débat * proposer une sensibilisation dans les écoles, au CCAS, sur les manifestations de la Ville... • Et enfin Proposer un temps fort et convivial pour clore un cycle d'actions de sensibilisation (par exemple : une soupe party) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un collectif de citoyens volontaires • + représentants de la Banque Alimentaire, Restos du cœur, Ressourcerie • + élu(s) coordinateur(s) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête : 4ème trimestre 2021 • Conférence : printemps 2022 • Temps fort : avant l'été 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour bâtir notre enquête : s'appuyer sur des ressources existantes (IREPSPDL – DRAAF – ADEME) et motiver des étudiants dans le cadre de leurs études. • Pour l'intervention d'un spécialiste : l'Asso « Du pain sur la planche »/e-transition ou autre... • Ou Diététicienne • Nutritionniste 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier de la Ville, de l'Ademe, du Conseil Régional, de l'ARS (pour l'asso « Du pain sur la planche »)
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Théâtre des Dames pour la conférence/débat • Un espace public pour le temps fort (parc, Doves du château) 	

ACTION SN 20 : Informer aux productions locales pour Manger local : Cé possible



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 20	Informer aux productions locales pour Manger local : Cé possible !	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de saison	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Mettre en avant les producteurs locaux (sur les marchés, proposer des portraits de producteurs locaux dans le journal communal, lors des manifestations organisées par la Ville...) - Recenser les outils existants déjà sur l'agglomération (Internet, annuaire etc.). Puis après Réaliser un répertoire des producteurs locaux en précisant si vente directe ou les lieux où on peut retrouver les produits Avoir la possibilité de déposer pour les jardinières amateurs les surplus de production familiale à la banque alimentaire Créer une page dédiée aux producteurs locaux sur le site de la ville des Ponts de Cé Et enfin Portes Ouvertes chez des producteurs Concevoir un événement (cinéma/débat, conférence, marché...) (Printemps Bio, Aliment'erre en novembre, etc.) et son budget 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Le collectif La mairie et les Citoyens et les acteurs culturels concernés 	<ul style="list-style-type: none"> Un portrait dans Cé l'info 3 ou 4 f/an Dès 2021 	<ul style="list-style-type: none"> La rédaction de Cé l'info Les producteurs locaux Les associations Comité des Fêtes Jardins partagés Service communication ville 	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Salle municipale Technicien informatique municipal Frais de promotion Frais des acteurs concernés 		<ul style="list-style-type: none"> Les marchés Les fêtes traditionnelles des Ponts de Cé 	

ACTION SN 24 : Favoriser un programme culturel autour du chantier : Cé vital !

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 24	Favoriser un programme culturel autour du chantier : Cé vital !	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Sensibiliser les habitants à une alimentation saine, locale et de saison	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Répertorier les actions existantes, au niveau local, régional, national (ex : Festival Alimenterre, Semaine du Goût, Journée mondiale de l'alimentation, semaine européenne de la réduction des déchets, la fête des possibles • Puis après Intégrer notre chantier à ces manifestations • Et enfin Créer une manifestation : une expo, un spectacle à voir avec artistes de la commune 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Le collectif 	A voir avec la compagnie théâtrale Festival Alimenterre : tous les ans <ul style="list-style-type: none"> • Expo ? 	Label Pool SAAS pour le spectacle Biocoop Pyramide pour le Festival Alimenterre	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Théâtre des Dames pour spectacle • Rives d'Art pour expo 	

ACTION SN 25 : Garantir la continuité de l'exploitation des surfaces agricoles de la commune

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 25	Garantir la continuité de l'exploitation des surfaces agricoles de la commune	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer une agriculture locale, durable et adaptée au dérèglement climatique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les parcelles non utilisées et celles qui vont se libérer pour mettre en relation propriétaires publics et privés et porteurs de projet en priorisant l'agriculture biologique 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Recenser les parcelles non utilisées et celles qui vont se libérer pour mettre en relation propriétaires publics et privés et porteurs de projet en priorisant l'agriculture biologique Recenser les propriétaires des parcelles. SAV à calculer par les services communaux et/ou CRATER Etudier la possibilité d'exploiter des parcelles peu ou pas inondables Puis après Faire une liste et la faire connaître. Et enfin Organiser des réunions entre Terre de liens, CIAP, les porteurs de projets, les propriétaires et Le voisinage (pour favoriser l'intégration). 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> - comité de pilotage : élus, citoyens, agents territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> 2021 	Le Service de la Mairie et/ou d'Angers Loire Métropole en charge de l'urbanisme et agriculture - la CIAP / l'association Terre de liens - propriétaires - porteurs de projet	<ul style="list-style-type: none">
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Salle de réunion, Financement éventuel des intervenants CIAP et Terre de liens 		<ul style="list-style-type: none"> Ponts de Cé 	

ACTION SN 27 : Soutenir les agriculteurs du territoire, actuels et futurs, dans leur conversion en agriculture biologique

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 27	Soutenir les agriculteurs du territoire, actuels et futurs, dans leur conversion en agriculture biologique	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Développer une agriculture locale, durable et adaptée au dérèglement climatique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord – Recenser les surfaces agricoles en conventionnel ou en conversion sur la ville, leur taille, leurs pratiques culturales et les cultures qui y sont faites (céréales, etc...) • - Connaître les aides déjà existantes et accompagnements dans la région (ALM, Chambre d'Agriculture, GABB, Région ou autres) • Puis après Organiser des temps de concertation avec les agriculteurs pour imaginer des dispositifs complémentaires adaptés (formation, budget, accompagnement technique) pour les aider dans une conversion. • Imposer le « 0 phyto » pour l'agriculture et chez les particuliers → positionnement de la commune (se renseigner sur ce qui a été fait à Saint Jean de la Croix) • Prendre contact avec l'association des jardins familiaux pour former aux techniques alternatives « 0 phyto » • Et enfin Suivre et évaluer les dispositifs • Communiquer et valoriser les conversions effectuées ou en cours, lien avec l'action 4 afin de développer une offre locale • Discuter, informer (associations d'irrigants...) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie et citoyens avec les structures spécialisées citées (Terres de Liens, CIAP) avec le soutien spécifique de la Mairie • Être accompagné par le GAB 49 	<ul style="list-style-type: none"> • de 2 à 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Terre de liens, CIAP et • Chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • 	

ACTION SN 30 : Permettre aux particuliers avec jardin d'avoir un composteur facilement

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 30	Permettre aux particuliers avec jardin d'avoir un composteur facilement	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets alimentaires/ compost	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Former un maitre composteur sur la ville, qui sera le référent sur la ville personne qui aime partager et qui a un temps prévu pour augmenter l'utilisation des composts Avoir un contact internet pour les questions des habitants sur Ponts de Cé Puis après Faire une conférence sur l'intérêt du compostage et proposer une façon plus facile et moins éloignée de récupérer le composteur de l'agglo sur la ville : Campagne d'affichage + journal municipal+ manifestation publique pour proposer l'adoption d'un composteur, proposition à refaire lors de la réunion des nouveaux habitants Et enfin Faire une livraison sur la ville avec la liste des demandes (2 fois par an) et Faire une 2ème conférence sur quoi faire avec son compost, jardin sans ajout d'engrais chimique... et réponses aux problématiques des habitants avec compost. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> 1 ER SEMESTRE 2021 	<ul style="list-style-type: none"> – Possibilité pour les particuliers avec jardin d'avoir un composteur facilement Le maitre composteur, adjoint à l'environnement, association écologique L'agglomération - Les journaux - Le service communication de la mairie Les associations Trouver une association pour les conférences Les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> Composteurs proposés par l'agglo, rémunération d'une ou 2 conférences
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> 		<ul style="list-style-type: none"> Choisir un quartier mixte avec de l'habitat individuel 	

ACTION SN 31 : Apprendre à ne pas gaspiller, il y a un âge pour passer à l'action

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
SN 31	Apprendre à ne pas gaspiller, il y a un âge pour passer à l'action	Club climat	Se nourrir
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets alimentaires/ compost	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Avoir une action spécifique sur les jeunes, via l'accueil jeune des Ponts de Cé (public de 12 à 18 ans), lors d'une semaine du goût par exemple • Puis après Parler des significations de DLUO et DLC les faire tester avec des produits, parler de l'intérêt du rangement dans les placards et frigo, de savoir accommoder les restes, si besoin avoir un référent cuisine de la ville ou associatif • Et enfin Prévoir un atelier cuisine avec leur animateur (pâte carbo maison avec une salade à nettoyer ou lasagne- quiche ou faire des pizzas en préparant sa pâte...) découvrir qu'ils peuvent faire. Mais chacun apporte ces couverts pas d'usage unique et une boîte pour repartir avec ce qui reste. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • animateurs de l'accueil jeune • Les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 – ateliers pouvant être repropoés régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> • animateurs de l'accueil jeune • Les jeunes • Un référent par rapport à la cuisine • Un lieu pour cuisiner 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Un lieu pour cuisiner, des courses d'un repas pour chaque groupe 		<ul style="list-style-type: none"> • Accueil loisir 	

Fiches-actions issues de la séance n°4
des Avan'Cé climatiques :
Club « Travailler et produire »



ACTION TP 1 : Inciter les entreprises à réaliser un bilan énergétique et un diagnostic environnemental

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 1	Inciter les entreprises à réaliser un bilan énergétique et un diagnostic environnemental	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Réaliser des bilans énergétiques des entreprises pour tendre vers la sobriété énergétique	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Connaitre et analyser ce qui a déjà été fait Réaliser un benchmark sur les différents bilans énergétiques et diagnostics environnementaux à destination des entreprises : L'exemple de « L'entreprise mairie » : Si la Mairie a fait un bilan sur une de ses activités, analyser la méthode utilisée, les actions décidées et s'il y a eu des progrès sur les bonnes pratiques énergétiques. L'exemple d'entreprises ayant déjà fait cette démarche de bilan : Comment, avec qui, combien ? Puis après Apprendre à connaître ce qu'est un bilan : les contraintes techniques du bilan, comment ? pourquoi ? combien ça coute ? Comment l'imposer ou Comment le conseiller S'accorder sur les diagnostics à mener au sein des entreprises : diagnostics déjà existants, proposer un nouveau diagnostic sur la base d'un cahier des charges bien défini ? <ul style="list-style-type: none"> Définir quel type de bilan est souhaitable pour les entreprises de la commune Quel type de bilan (énergétique, carbone, ressource, déchets etc...) Trouver les financements possibles pour accompagner les entreprises Table ronde avec les partenaires possibles comme l'Ademe, région et commune pour proposer un accompagnement technique et financier aux entreprises. Compenser le cout du bilan à charge de l'entreprise par des allègements de taxes ou autres incitations. (Imaginons qu'il deviendra peut-être obligatoire...) Créer un label (ou s'appuyer sur un label existant) pour les entreprises qui s'engagent dans la réalisation de ce bilan/diagnostic et qui visent à mettre en place des actions pour réduire leur empreinte énergétique et écologique Mise en œuvre : Action de communication auprès des entreprises pour s'engager dans un bilan 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Mairie, cci, chambre d'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Mairie, Ademe, cci, chambre d'agriculture Entreprises locales et associations, Citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> Financement du bilan par l'entreprise elle-même Aide de l'Ademe et de la région, commune, autres ?
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> 		<ul style="list-style-type: none"> -Commune -Entreprises volontaires 	

ACTION TP 3 : Aménager une centrale hydroélectrique sur le réseau hydraulique de la commune

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 3	Aménager une centrale hydroélectrique sur le réseau hydraulique de la commune	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Exploiter les ressources locales énergétiques et matières premières pour créer de la valeur sur les Ponts-de-Cé	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier le potentiel de production d'énergie hydraulique sur les Ponts de Cé • Etudier plus largement le potentiel de production d'énergie renouvelable des Ponts de Cé (solaire, éolien, géothermie, méthanisation, etc.) • Interroger l'avantage de la transformation de l'énergie produite en gaz pour le stockage ? • Etudier la possible réhabilitation de la fonderie pour aménager une centrale hydroélectrique à proximité (turbine → hydrolienne / moulin à eau) • Si le potentiel hydroélectrique est satisfaisant, lancer des études de faisabilité technique/environnementale/réglementaire pour l'installation d'une centrale hydroélectrique • S'accorder sur quelle production énergétique du projet : revente sur le réseau électrique ? autoconsommation ? • Etudier l'ensemble des possibilités pour une valorisation locale de la production (entreprises, particuliers, borne de recharge électrique, etc.) • Insister sur l'acceptabilité sociale du projet : <ul style="list-style-type: none"> - Apporter régulièrement de l'information à la population / communiquer largement - Créer des espaces d'échanges entre les différentes parties prenantes - Intégrer dès les premières réflexions l'ensemble des acteurs pouvant jouer un rôle : association environnementale / association de protection de la nature / réseau des énergies citoyennes / les élus / les bureaux d'études techniques, etc. • Recherche des financements : <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les collectivités - Lancer un financement participatif ou chercher à impliquer les citoyens dans la prise de capital - S'appuyer sur le parc solaire LPDC pour la mise en œuvre financière • Questions : Y a-t-il un réel avantage à la transformation de l'énergie en gaz ? Quel est le but d'avoir une centrale hydro ? <ul style="list-style-type: none"> -> amener de l'énergie au niveau local (public / privé : entreprise et particulier) -> redistribuer l'énergie à l'échelle locale : Eclairage public / Transport électrique (?) / Entreprises / Particuliers (?) • Note : voir fonctionnement parc solaire sur LPDS. Pour mise en œuvre financière • Réhabilitation de la Fonderie pour aménager une centrale hydroélectrique (turbine -> hydrolienne / moulin à eau) • Utilisation du barrage existant sur l'Authion • Etude de faisabilité, technique, légalité... • Localisation : Authion (au niveau du barrage) / Loire (Usine à eau) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La commune, l'ADEME 	<ul style="list-style-type: none"> • 2022/23 	<ul style="list-style-type: none"> • Association Énergie partagée, la commune, ALM, le département, la région, l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement participatif solidaire, subventions
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Du côté de l'usine des eaux des Ponts de Cé • Authion (au niveau du barrage) / Loire (Usine à eau) 	

ACTION TP 4 : Récupérer l'énergie produite par les entreprises comme les énergies fatales des entreprises dans les circuits de chauffage



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 4	Récupérer l'énergie produite par les entreprises comme les énergies fatales des entreprises dans les circuits de chauffage		Club climat
	Travailler et produire		
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Exploiter les ressources locales énergétiques et matières premières pour créer de la valeur sur les Ponts-de-Cé	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les entreprises qui pourraient être concernées par les énergies fatales. • Diagnostics sur les énergies perdues • Voir ce qui est possible sans fausses bonnes idées (ne pas dépenser plus d'énergie que cela va en créer) • Puis après Etendre ou re-créeer des réseaux de chaleur • Réinjecter l'énergie produite pour des projets (serres) à proximité des entreprises concernées 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La commune, l'ADEME, la CCI 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021/2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Association Energie partagée, la commune, ALM, la CCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement participatif solidaire, subventions
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Zones industrielles, zones artisanales, zones commerciales 	

ACTION TP 6 : Inciter des entreprises privées et des citoyens au développement des panneaux solaires sur leur bâtiment

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 6	Inciter des entreprises privées et des citoyens au développement des panneaux solaires sur leur bâtiment	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Exploiter les ressources locales énergétiques et matières premières pour créer de la valeur sur les Ponts-de-Cé	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur le cadastre solaire auprès des entreprises et l'intérêt des installations solaires • Cibler prioritairement les entreprises engagées via le label local ou cibler un collectif d'entreprises / club d'entreprises • Inviter des entreprises à partager des expériences réussies • Lancer un appel à manifestation à destination des entreprises pour qu'elles mettent leur surface de toiture à disposition / location pour l'installation de panneaux solaires par la collectivité • Puis après : Organiser un événement public pour communiquer et sensibiliser sur la transition énergétique / écologique avec des structures locales oeuvrant dans ce sens (ALISEE, Réseau énergies citoyennes en Pays de la Loire, etc), exemple Ciné débat / conférence / atelier fresque du climat, etc. • Faire témoigner des collectifs de citoyens engagés dans une coopérative de production d'électricité photovoltaïque pour connaître les tenants et aboutissants d'une telle structure (réglementation, faisabilités techniques, gouvernance, modalités de valorisation de l'électricité (rachat, auto-consommation, etc.) • Organiser une balade dans la commune pour identifier les toitures bien orientées comme les garages, les dépendances, les locaux d'artisans qui pourraient accueillir ces installations • Et enfin : Lancer un premier projet en se faisant accompagner par les structures associées 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Collectif de citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} semestre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • COWATT, Réseau d'énergies citoyennes en Pays de La Loire, ALISEE, installateurs photovoltaïques, association des centrales villageoises existantes en France 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
Mise à disposition d'une salle pour un ciné débat <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à l'association Réseau d'énergies citoyennes en Pays de La Loire ou Energie Partagée pour organiser un ciné débat sur la base d'un film comme « Après Demain » 		<ul style="list-style-type: none"> • 	

ACTION TP 7 : Organiser des rencontres à destination des différentes entreprises pour fédérer les entreprises autour des enjeux écologiques

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 7	Organiser des rencontres à destination des différentes entreprises pour fédérer les entreprises autour des enjeux écologiques	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	S'appuyer sur l'embauche locale, les innovations et les ressources locales pour ancrer les entreprises sur les Ponts-de-Cé	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes entreprises des Ponts de Cé • Communiquer auprès de ces entreprises sur l'objectif de ces rencontres • Puis après Inviter les entreprises à des petits déjeuners thématiques, des rencontres sportives autour du climat (dès que possible, garantir des rencontres / événements physiques) • Et enfin Laisser les différentes entreprises se présenter oralement ou par l'intermédiaire de stands de présentations autour d'un thème écologique • Faire bénéficier les entreprises des actions mises en place par les autres (contrepartie et exemplarité) • S'inspirer des actions d'ALM ou ALDEV mais maîtriser l'action pour qu'elle reste à l'échelle communale • Créer des événements autour de la question écologique / énergétique : <ul style="list-style-type: none"> - Ex : comment passer en mode énergie renouvelable ? (Intervention d'un expert et débat -> l'Ademe par exemple / en fonction de la thématique) - Ex 2 : réemploi du matériel • Aller plus loin : Intégrer les nouvelles entreprises avec un système de parrainage par un chef d'entreprise local et engagé dans l'environnement, pour tisser un réseau d'acteurs économiques 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Dès que possible / à 6 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • CCI / clubs d'entreprise / Ademe / doit rester local pour communication 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation événements 		<ul style="list-style-type: none"> • Les Ponts de Cé / au sein d'une entreprise / faire connaître l'entreprise 	

ACTION TP 9 : Communiquer sur les exemples concrets de réussites d'innovation et d'embauche

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 9	Communiquer sur les exemples concrets de réussites d'innovation et d'embauche	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	S'appuyer sur l'embauche locale, les innovations et les ressources locales pour ancrer les entreprises sur les Ponts-de-Cé	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Inciter les entreprises à communiquer localement sur leurs réussites • Puis après Faire passer un personnel de la mairie dans les entreprises pour identifier les innovations et les réussites • Et enfin Communiquer dans le journal local « Cé L'info » 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Service communication de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises engagées au sein du label 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Outils de communication pour valoriser les actions exemplaires 		<ul style="list-style-type: none"> • Tout le territoire / toutes les entreprises 	

ACTION TP 10 : Créer une plateforme numérique gérée par la Mairie pour identifier les compétences humaines locales disponibles et identifier les besoins des entreprises

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques				
TP 10	Créer une plateforme numérique gérée par la Mairie pour identifier les compétences humaines locales disponibles et identifier les besoins des entreprises		Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire			
Chantier	S'appuyer sur l'embauche locale, les innovations et les ressources locales pour ancrer les entreprises sur les Ponts-de-Cé	Public cible		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Créer une plateforme numérique gérée par la mairie pour identifier les compétences humaines locales disponibles et identifier les besoins des entreprises. • Puis après Mettre en relation les personnes et les entreprises par l'intermédiaire des sociétés spécialisées telles que des sociétés d'intérim et Pole Emploi, ou via l'association CLIC. • Et enfin Valoriser la contribution sociale des entreprise (Impact RSE) Label • Trouver un prestataire pour créer et animer la plateforme • S'inspirer de la plateforme régionale existante • Communiquer via un événement de lancement • Valoriser les engagements des entreprises en communiquant sur le fait qu'elles embauchent localement (diminution des transports, contribution à l'économie locale...) → faire le lien avec label « Entreprises Avan'Cé » 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage mensuel de la mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • ASAP 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat Pôle emploi pour informer les demandeurs d'emploi de l'existence de la plateforme 	<ul style="list-style-type: none"> • Création et animation de la plateforme 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Mairie / action sur tout le territoire et toutes les entreprises 		

ACTION TP 11 : Créer une pépinière d'entreprise pour favoriser l'innovation et la création d'emploi

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 11	Créer une pépinière d'entreprise pour favoriser l'innovation et la création d'emploi	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	S'appuyer sur l'embauche locale, les innovations et les ressources locales pour ancrer les entreprises sur les Ponts-de-Cé	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Ce doit être une pépinière engagée d'entreprises engagées 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • le bâtiment : Identifier un lieu / bâtiment emblématique pour y localiser le projet de pépinière • Se rapprocher du service urbanisme pour localiser le lieu et connaître les conditions d'usage possible / les travaux envisageables / etc. • Rénover / réhabiliter le bâtiment en favorisant des matériaux écologiques et une rénovation limitant l'empreinte carbone. • Puis après Trouver des pistes de financement : <ul style="list-style-type: none"> - Prêt bancaire - Financement participatif local ou régional - Appel à projets • Définir les critères du cahier des charges (chantier 5) • Préciser les modalités techniques (charte) pour respecter le cahier des charges « entreprises vertueuses » qui favorisent les ressources locales <ul style="list-style-type: none"> - Matières premières - Emploi • Economie circulaire (cf label chantier 1) • Et « entreprises vertueuses » dans leurs pratiques de production et de consommation : Réemploi / Gestion de déchets / Eau de pluie / Energie... • Et enfin Attirer les créateurs d'entreprises • Fournir : <ul style="list-style-type: none"> - Hébergement à loyer modéré - Exonération (partielle ?) des taxes entreprises - Aides à l'installation • Favoriser le réseau (cf actions 1 et 2) • Ce doit être une pépinière engagée d'entreprises engagées 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
• Mairie	• 1 à 2 ans	• ALDev	•
Besoins techniques		Localisation	
•		<ul style="list-style-type: none"> • Les Ponts de Cé – Fonderies de l'Authion • La ferme de Sainte Marthe 	

ACTION TP 13 : Recycler le matériel des entreprises via les recycleries

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 13	Recycler le matériel des entreprises via les recycleries	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Valoriser les entreprises locales et éco-responsables	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Etudier les équipements / matériel des entreprises qui peuvent être réutilisés par des structures tierces. • Recenser les entreprises et les interroger sur leurs différents besoins (matériel, ressources humaines, etc.) • Analyser les différents besoins pour dégager des pistes de synergie inter-entreprises. → le déchet d'une entreprise peut représenter une ressource pour une autre entreprise. • Identifier les besoins des ressourceries / recycleries quant aux équipements qui proviennent du secteur tertiaire • Impliquer l'Ademe pour connaître les filières de recyclage et de réemploi de chaque matériau • Puis après Démarcher les entreprises et les informer des possibilités de valorisation de leurs « déchets » • Lancer une campagne de sensibilisation par la Mairie pour lancer l'action qui sera portée ensuite par les entreprises pilotes • Et enfin Créer et suivre le circuit de recyclage / réemploi des matériaux / équipements • Faire le lien avec la plateforme de partage créée dans le chantier 3 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie / Les entreprises spécialisées dans le recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> • Dès 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises Locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement du projet (collecte gratuite en entreprises pour inciter les entreprises et revente du matériel fonctionnel ou des matières 1ères « nobles »
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Magasins d'informatique (Pulsat), La Recyclerie,... 	

ACTION TP 14 : Sensibiliser les entreprises agricoles et horticoles locales à l’empreinte carbone quelques soient leurs activités

Fiche-action issue des Avan’Cé climatiques			
TP 14	Sensibiliser les entreprises agricoles et horticoles locales à l’empreinte carbone quelques soient leurs activités	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Valoriser les entreprises locales et éco-responsables	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D’abord Se demander ce qui est « inutile » et à un impact important en création de carbone • Puis après Proposer des lieux ou supports (site internet) pour mutualiser les outils/objets • Et enfin Faire connaître ces lieux et supports • Identifier l’ensemble des exploitations agricoles / horticoles du territoire en partenariat avec la Chambre d’agriculture et/ou les fichiers MSA • Sensibiliser la chambre d’agriculture ainsi que ses adhérents à l’intérêt du volet sobriété énergétique pour l’ensemble des métiers liés à l’agriculture/horticulture • Proposer des retours d’expérience pour donner envie d’investir le sujet • Imaginer des parcours d’accompagnement / formation par des structures de conseil/formation (CIVAM, CIAP, CA, etc.) pour les exploitants intéressés par la maîtrise de leur consommation / énergies renouvelables 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Chambre d’agriculture / organismes agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les 5 ans (implique un changement de culture général) 	La Mairie et les associations	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Support d’Economistes et climatologues pour mettre en lien et lister tous les impacts entre notre système économique actuel et le dérèglement climatique 		<ul style="list-style-type: none"> • Exploitations agricoles du territoire 	

ACTION TP 16 : Favoriser le lien et la coopération entre les entreprises - Ouvrir la possibilité de mutualiser les moyens matériels et humains

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 16	Favoriser le lien et la coopération entre les entreprises - Ouvrir la possibilité de mutualiser les moyens matériels et humains	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Encourager l'installation d'entreprises et de filières économiques vertueuses sur Les Ponts de Cé et encourager la transition/transformation des entreprises présentes	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les entreprises pour qu'elles recensent leurs besoins et identifient des axes de coopérations • Partage de salariés/groupements d'employeurs : selon les besoins exprimés • Evaluation : nombre d'entreprises utilisant le service : démarche enclenchée ? 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Représentant(s) d'entreprises volontaires • Citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • La Région : Cf. plateforme « solutions-partage-paysdelaloire.fr » CCI Angers 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin animation locale
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'entrepreneurs 	

ACTION TP 20 : Mutualiser le développement des énergies renouvelables entre plusieurs entreprises

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
TP 20	Mutualiser le développement des énergies renouvelables entre plusieurs entreprises	Club climat	Travailler et produire
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Encourager l'installation d'entreprises et de filières économiques vertueuses sur Les Ponts de Cé et encourager la transition/transformation des entreprises présentes	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord : identifier des zones d'activités regroupant plusieurs entreprises motivées par une démarche de transition énergétique • Présenter les différentes énergies renouvelables qui pourraient être développées à l'échelle d'un groupement d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> - Solaire photovoltaïque - Solaire thermique - Station géothermique pour la production de chaleur - Unité de chauffage collectif au bois - Récupération de chaleur fatale - Etc. • Puis après : S'appuyer sur les diagnostics techniques lancés au préalable (actions précédentes) pour connaître les consommations d'énergies • Modéliser le gain énergétique et écologique des projets et le retour sur investissement • Identifier la gouvernance nécessaire au suivi de ce projet : représentants d'entreprises, mairie, associations environnementales, experts techniques (SIEMMLALDEV, CCI, etc.), etc. • Et enfin : lancer un appel d'offre pour la réalisation technique du projet choisi • Communiquer et valoriser la démarche 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie avec ALDEV et représentants d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • ADEME, ALDEV, ALISEE, CCI, structures expertes en énergie, SIEMML 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des entreprises • Diagnostics techniques 		<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'activité 	

**Fiches-actions issues de la séance n°4
des Avan'Cé climatiques :
Club « Vivre avec le dérèglement climatique »**



ACTION VD 3 : Sensibiliser les Ponts de Céais aux risques : canicule, inondations, pénurie d'eau

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 3	Sensibiliser les Ponts de Céais aux risques : canicule, inondations, pénurie d'eau	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Mieux prendre en compte l'évolution du risque d'inondation dans nos activités et sensibiliser les habitants aux mesures de prévention des risques	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Informer les habitants sur l'existant en portant à connaissance : <ul style="list-style-type: none"> - Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), les points de niveaux des crues sur les ponts et autres endroits, sur les maisons aussi - Les gestes à faire en cas de période caniculaire - Les numéros à connaître en cas de risques majeurs - les gestes pour limiter sa consommation d'eau en cas de sécheresse, etc • Puis après Créer un plan de communication recensant l'ensemble de ces informations au même endroit : site internet, brochure de communication, informations diffusées régulièrement, Cé l'info, radios locales, etc. • Organiser des ateliers ludiques à l'occasion d'événements publics • Développer des points d'information • Organiser du porte à porte lors de périodes de canicules, inondations, tous les risques • Faire un appel à bénévolat • Et enfin S'assurer que la réserve d'eau est suffisante pour l'agglomération • Mener une stratégie d'acheminement d'eau potable et de préservation des réserves en eau potable lors de longue période de sécheresse 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Ville (garant de l'info et des moyens) en s'appuyant sur le • PPR et le PLU, le DICRIM 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • - Agents immobiliers, • Entreprises locales, commerces ... • Citoyens / Associations • Notaires • Rives d'Art, médiathèques, marchés... 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Jeux, ateliers ludiques • Création de flyers / outils de communication • Plan ORSEC 		<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les habitants, essentiellement les nouveaux arrivants, les nouveaux propriétaires, • Les nouvelles entreprises, commerces ... • Baillée des filles • La Chesnaie – La Guillebotte – Sorges – Quartier Saint Maurille 	

ACTION VD 4 : Faire des simulations et des exercices d'évacuation pour informer et faire prendre conscience des risques et savoir comment aider, servir de relais et prévenir

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques				
VD 4	Faire des simulations et des exercices d'évacuation pour informer et faire prendre conscience des risques et savoir comment aider, servir de relais et prévenir		Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire			
Chantier	Mieux prendre en compte l'évolution du risque d'inondation dans nos activités et sensibiliser les habitants aux mesures de prévention des risques	Public cible		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 			
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Affiner et expliquer les « cartes inondation » • S'appuyer sur les intervenants existants / département, commune, pompiers... • Déterminer les lieux d'accueil ((Dicrim : Athlétis) avec le matériel et les volontaires pour prise en charge des personnes évacuées • Permettre à tous les habitants d'entendre la sirène (pourquoi pas plusieurs sirènes ? • Puis après Conception de supports pédagogiques pour une information ciblée en fonction du danger encouru et leur importance par zone. Constitution de listes de personnes fragiles et (ou) vulnérables <ul style="list-style-type: none"> * Créer des chaînes d'alerte au plus près de la rue, de l'ilôt de maisons *livret conseil « pour être prêts » / papiers à emporter, sécurité de la maison... * rôle de chacun • Et enfin Faire fréquemment des Simulations d'évacuation en prévention de sinistre, avec prise en compte des pathologies des personnes (problème de simulation, plus théorique que pratique). S'assurer que tout le monde est bien évacué 			
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements	
<ul style="list-style-type: none"> • - Mairie • - Citoyens volontaires • - Associations (Protection Civile...) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2022 ou en fonction des prévisions de dégradations climatiques subites 	<ul style="list-style-type: none"> • - Mairie • - Pompiers • - Secouristes • - Des bénévoles • - Etat et Département 	<ul style="list-style-type: none"> • 	
Besoins techniques		Localisation		
<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter toutes les associations des Ponts de Cé pour être le relais des bénévoles qui peuvent aider lors de l'inondation 		<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des habitations les plus exposées 		

ACTION VD 5 : Faire des ateliers dans les écoles pour sensibiliser sur l'importance de l'eau et les gestes simples pour l'économiser

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 5	Faire des ateliers dans les écoles pour sensibiliser sur l'importance de l'eau et les gestes simples pour l'économiser	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Economiser l'usage de l'eau par les habitants et la municipalité	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Prendre contact avec des structures locales (associations, collectifs citoyens, agents techniques municipaux, autres) capable de proposer et animer des ateliers ludiques de sensibilisation. • Proposer un protocole méthodologique pour plusieurs ateliers en fonction de l'âge des enfants afin de les sensibiliser à la gestion économe de l'eau • Puis après Organiser les ateliers avec les écoles • Prendre contact avec les établissements scolaires • Définir le format et la logistique nécessaire des ateliers, adaptés en fonction de l'âge des enfants • Et enfin Animer les ateliers • Créer des guides synthétiques pour les participants des ateliers et en libre-service à la mairie 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 	Ecoles Association Service Eau et Assainissement d'Angers Loire Métropole Les différents jardins partagés de la commune Jardiniers paysagiste	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Besoin matériel : Présentation interactive • Compétences : Connaissances des alternatives pour réduire l'usage de l'eau 		<ul style="list-style-type: none"> • Dans des établissements scolaires et hors les murs lors d'événements publics 	

ACTION VD 7 : Economiser l'eau dans les bâtiments dont les bâtiments communaux notamment via la récupération des eaux de pluie

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 7	Economiser l'eau dans les bâtiments dont les bâtiments communaux notamment via la récupération des eaux de pluie	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Economiser l'usage de l'eau par les habitants et la municipalité	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Réaliser un diagnostic des bâtiments communaux sur la question de l'eau (qualité des réseaux, débit des points d'eau, état des gouttières, etc....) • Puis après Faire un état des lieux des pratiques et consommations d'eau dans chaque bâtiment et des usagers • Installer un système adapté • Et enfin Définir un plan d'action par bâtiment (travaux ?) et sensibilisation des usagers • Utiliser l'eau récupérée 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises locales (diagnostic + travaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds municipaux
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment communal qui ne reçoit pas du public (ex : services techniques) • Ou avec une surface de toit importante et proche d'un espaces verts pour utiliser l'eau récupéré 	

ACTION VD 8 : Mettre en place une politique tarifaire incitative visant les économies d'eau (derniers volumes plus chers que les premiers)



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 8	Mettre en place une politique tarifaire incitative visant les économies d'eau (derniers volumes plus chers que les premiers)	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Economiser l'usage de l'eau par les habitants et la municipalité	Public cible	
Objectifs	•		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Mener une campagne d'information obligatoire pour présenter la démarche proposée Penser une grille tarifaire progressive en fonction du volume, en fonction du type de logement, en fonction du nombre de personnes par logement Puis après Renouveler régulièrement des campagnes d'information : <ul style="list-style-type: none"> - Sur le sens de la démarche - Sur le coût du traitement de l'eau Et enfin Renouveler régulièrement des campagnes d'information et communiquer sur des premiers résultats : économies engendrées en litres et en euros ? 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
• Mairie	<ul style="list-style-type: none"> Démarche coercitive à imaginer après toutes les actions précédentes de sensibilisation à la consommation d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ALISEE, Agence de l'eau, bailleurs sociaux, maisons de quartiers, relais locaux de l'information 	•
Besoins techniques		Localisation	
• Large campagne de communication		• Sur la ville	

ACTION VD 9 : Limiter le gaspillage d'eau lors de l'arrosage des espaces verts publics

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 9	Limiter le gaspillage d'eau lors de l'arrosage des espaces verts publics	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Economiser l'usage de l'eau par les habitants et la municipalité	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Identifier les fuites dans le réseau d'arrosage • Puis après Plantation de vivaces résistantes à la sécheresse plutôt que des annuelles • Et enfin Redéfinir l'arrosage des massifs 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises locales • Services techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds municipaux
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • 	

ACTION VD 10 : Créer un diagnostic « eau » pour les circuits de la maison en vue de leur optimisation

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 10	Créer un diagnostic « eau » pour les circuits de la maison en vue de leur optimisation	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Economiser l'usage de l'eau par les habitants et la municipalité	Public cible	
Objectifs	•		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord S'appuyer sur l'expertise des professionnels existants (services des eaux, plombiers locaux...) • Puis après Etablir les modalités du diagnostic et son coût éventuel (forfait cadré, liste de professionnels participants...) aboutissant à des conseils personnalisés d'amélioration • Et enfin Promouvoir largement les avantages du diagnostic auprès de la population 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie uniquement pour la partie coordination / Fédération locale de plombiers ? 	<ul style="list-style-type: none"> • 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Services des eaux, plombiers locaux, agence de l'eau, entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur l'intérêt d'un diagnostic « eau » 		<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation ciblée puis toute la ville 	

ACTION VD 12 : Eclaircir la ville afin d'éviter le stockage de chaleur et réfléchir la lumière

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 12	Eclaircir la ville afin d'éviter le stockage de chaleur et réfléchir la lumière	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Lutter contre la chaleur en ville grâce à des aménagements adaptés	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des actions sur l'espace public : <ul style="list-style-type: none"> - Peindre les zones goudronnées lorsque ce n'est pas possible de les végétaliser (ponts, trottoirs) - Transformer les parkings en zones perméables (enherber les places de parking d'Athlétis par le biais de nid à gravelle comme à Atoll / Privilégier les grilles posées dans la terre et semer l'herbe pour avoir plus de végétal, car l'herbe écrasée par les véhicules meurt. - Distribuer des graines par la mairie aux habitants : Végétaliser les trottoirs pour et par les habitants qui le désirent (comme c'est le cas rue Diderot) • Mener des actions au niveau des établissements scolaires et établissements accueillant du public : <ul style="list-style-type: none"> - Aménager le temps scolaire - Modifier le revêtement des cours de récréation (plus clair), - Mettre des films thermiques sur les vitrages - Généraliser les stores aux fenêtres - Installer de gros ventilateurs au plafond dans les établissements scolaires et accueillant du public • Lancer des campagnes de valorisation des murs végétaux et des fleurissements des trottoirs. Exemple : exposition photo (prises par les citoyens) sur le retour de la nature en ville • Pour aller plus loin : • Mener une réflexion avec les différents employeurs de la Ville pour aménager les temps de travail pendant les périodes caniculaires (commencer les journées plus tôt et finir à 14h). • Créer un répertoire recensant les professionnels agréés pour lutter contre le démarchage commercial à ce sujet 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Ville des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> • Rentrée scolaire 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Végépolis, entreprises spécialisées dans l'infiltration d'eau des sols et la lutte contre les îlots de chaleur urbain 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Budget à consacrer pour les modifications sur la voirie et établissements accueillant du public 		<ul style="list-style-type: none"> • Ponts, écoles, esplanades, quartiers 	

ACTION VD 13 : Créer une aide financière à la plantation pour les propriétaires particuliers

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 13	Créer une aide financière à la plantation pour les propriétaires particuliers	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Lutter contre la chaleur en ville grâce à des aménagements adaptés	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> D'abord Inventorier (essences d'arbres résistants aux conditions climatiques, peu invasifs, de taille adulte acceptable, générateurs d'ombre, peu gourmands en eau) et évaluer la quantité estimée le coût, la faisabilité, Créer une banque de graines, les particuliers peuvent donner des plantes ou système d'échange Cibler les propriétaires occupants et les locataires avec jardin Puis après Communiquer sur le projet (sensibiliser, expliquer, enquêter sur le nombre de personnes intéressées, pour quel coût) le financer (fonds publics et privés), faire participer des acteurs locaux (transporteurs, pépinières) Et enfin Validation (projet viable et validé, lancement de la commande des plants,,,) et livraison(plants disponibles et à récupérer pour la période de la mise en terre, fiche d'aide à la plantation, conseils, 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> Ville des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> Hiver 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises horticoles, lycées professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Commune
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> Inscription de personnes intéressées à la Mairie Mise en relation des particuliers 		<ul style="list-style-type: none"> 	

ACTION VD 14 : Créer un permis de végétaliser : « Végétalisons Les Ponts de Cé »

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 14	Créer un permis de végétaliser : « Végétalisons Les Ponts-de-Cé »	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Lutter contre la chaleur en ville grâce à des aménagements adaptés	Public cible	
Objectifs	•		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Créer un permis de végétaliser ; Les projets de végétalisation situés sur la voie publique (comme les plantations sur les mobiliers urbains, les pieds d'arbres, les bacs plantés, les emprises au sol pour les murs végétalisés, les bandes de trottoirs délaissées en stabilisé ou en asphalte...) nécessitent une autorisation préalable de la ville : le permis de végétaliser. • Délivré par la Ville au porteur du projet, pour une durée de 3 ans et renouvelable tacitement, il l'autorise à réaliser et entretenir un ou des dispositifs de végétalisations, dans le respect de la Charte de végétalisation de l'espace public • Le permis de végétaliser permet à chaque habitant d'accroître la place de la nature en ville, en cohérence avec le projet global de végétalisation et d'agriculture urbaine de la Ville. Il contribue aussi à créer du lien social, en encourageant les porteurs de projets à s'associer avec leurs voisins, leurs amis... afin de créer et entretenir ce petit bout de jardin urbain inédit. • Puis après Ecrire la Charte de végétalisation, proposer quelques aides (fabrication de bacs avec l'Etabli, fournitures de graines ou de plants...) • Et enfin Communiquer et inciter les habitants à végétaliser leur environnement. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La ville des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Les associations de quartiers, les citoyens, les entreprises locales du monde agricole et espaces verts ; le service des espaces verts de la ville des Ponts de Cé 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
•		• Dans chaque quartier	

ACTION VD 15 : Créer une coulée verte et une ceinture verte autour des Ponts-de-Cé

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 15	Créer une coulée verte et une ceinture verte autour des Ponts-de-Cé	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Lutter contre la chaleur en ville grâce à des aménagements adaptés	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord • *Faire un état des lieux des espaces verts pour mailler la commune • *Etablir une carte des circuits possibles pour pouvoir se déplacer dans la commune « à couvert » d'un quartier à l'autre • *Densifier et relier l'existant • Puis après • *Proposer un parrainage d'arbres (petits-enfants, naissances, événements...) à prix coûtant (arbre + affichette discrète) afin de faire baisser les coûts • * S'associer à des pépiniéristes locaux pour la fourniture d'arbres • Et enfin • *Associer la population (écoles...), rechercher du bénévolat pour des campagnes de plantation • * en s'appuyant sur les équipes de jardiniers municipaux 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
•	•	•	•
Besoins techniques		Localisation	
•		•	

ACTION VD 17 : Créer un poste dédié à l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées isolées

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 17	Créer un poste dédié à l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées isolées	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les personnes fragiles face aux risques caniculaires	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Définir son rôle qui peut être aussi celui d'un coordinateur en lien avec les parrains • Identifier si un poste / mission existe déjà sur la commune ? en lien avec le CCAS • Aller visiter les personnes en difficulté et inciter à se faire parrainer 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'un animateur ou ajouter cette compétence à un animateur déjà en place 		<ul style="list-style-type: none"> • Toute la commune 	

ACTION VD 18 : Mettre à disposition des habitants des espaces rafraichis

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 18	Mettre à disposition des habitants des espaces rafraichis	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les personnes fragiles face aux risques caniculaires	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Recenser les espaces intérieurs (salles) et extérieurs (parcs ombragés) pouvant recevoir les personnes isolées / fragiles pendant les heures les plus chaudes • Puis après Prévoir le transport pour les personnes ne pouvant pas s'y rendre par leurs propres moyens • Et enfin Informer régulièrement la population des endroits mis à leur disposition en période de canicule 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • animateur mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Parrains Marraines + animateur « canicule » + associations 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules adaptés, ventilateurs, climatiseurs 		<ul style="list-style-type: none"> • Toute la commune 	

ACTION VD 19 : Hydrater et rafraîchir les humains



Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 19	Hydrater et rafraîchir les humains	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les personnes fragiles face aux risques caniculaires	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Installer des points d'eau (et/ou brumisateurs) pour hydrater les humains dans la ville : fontaines place Leclerc, CCAS, Loire à Vélo... • Prévoir la maintenance de ces points d'eau pour maîtriser la qualité de l'eau et s'assurer du non-gaspillage de l'eau • Créer des îlots de fraîcheur dans la ville • Cartographier ces différents lieux • Proposer aux habitants d'imaginer ou choisir leur fontaine • Construire la ou les fontaines • Puis après Au sein des futurs quartiers, créer des îlots de fraîcheur : arbres + bassins avec jets d'eau, • Et enfin Gérer l'eau en quantité : étudier les différentes possibilités pour avoir une meilleure gestion durable des eaux naturelles : • Bassins de rétention à remplir lors des crues avec grenouilles (poissons) pour manger les larves ? • Faciliter l'infiltration d'eau dans les sols ? 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • 2022 - 2023 	Implication des habitants en respectant les normes de sécurité (planter arbres) Voter dans le choix de la fontaine <ul style="list-style-type: none"> • Imaginer la fontaine (pour appropriation du projet) 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement réseau -> ALM • Services de la mairie et entreprise locale 		<ul style="list-style-type: none"> • Principalement îlots urbains (Chesnaie, La Monnaie) 	

ACTION VD 20 : Lutter contre la prolifération des moustiques tigres

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 20	Lutter contre la prolifération des moustiques tigres	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Accompagner les personnes fragiles face aux risques caniculaires	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • Imposer une pente de 2% minimum sur les supports d'étanchéité des toitures terrasse afin d'éviter la prolifération des moustiques tigres • Créer un guide à destination des Ponts de Céais pour lutter contre la prolifération des moustiques tigres en limitant l'eau stagnante • Diffuser le guide aux nouveaux arrivants et dans le Cé l'info 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Été 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénévoles pour distribuer le livret 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les mares, les boires... 		<ul style="list-style-type: none"> • Toute la commune 	

ACTION VD 21 : Créer un poste de coordinateur.trice dédié à la biodiversité

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 21	Créer un poste de coordinateur.trice dédié à la biodiversité	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques.	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Définir le budget allouable à cette embauche et les missions précises pour rédiger une fiche de poste : <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et suivi de l'atlas de la biodiversité - Encadrement et animation des actions de ce chantier - Poste complémentaire au responsable espaces verts - Expertise en animation vers tous types de publics • Puis après Diffuser l'offre d'emploi sur les réseaux spécialisés (Réseau-TEE.net par exemple) et procéder aux démarches classiques de recrutement (sélection des candidat.e.s, entretien, ...). • Et enfin l'animateur.rice pourra dès lors participer à la mise en place des actions suivantes et plus particulièrement dans un premier temps l'élaboration de l'ABC. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • La mairie et éventuellement un groupement d'employeur si l'embauche n'est prévue que sur un temps partiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Dès que possible pour pouvoir commencer l'inventaire le plus tôt possible, celui-ci conditionnant en partie les autres actions. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mairie, la communauté de commune, le département, la région 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • - En sollicitant des fonds à la communauté de commune, au département, à la région, à l'Etat ou encore à l'UE • - Un partenariat avec des institutions telles que l'UICN est peut-être envisageable. 		<ul style="list-style-type: none"> • Sur l'ensemble de la commune 	

ACTION VD 25 : Atelier pour fabriquer des hôtels à insectes et nichoirs avec les enfants

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 25	Atelier pour fabriquer des hôtels à insectes et nichoirs avec les enfants	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques.	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Grâce aux inventaires, identifier les lieux où il est possible et intéressant d'installer des hôtels à insectes et nichoirs • Action à mettre ne place suite à l'atlas pour sensibiliser à la biodiversité • Puis après Prendre contact avec les écoles et centres aérés • Et enfin Organiser les ateliers 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur.rice/a nimateur.rice nature • Ecoles • Associations de sensibilisation à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Après la première année de l'inventaire pour identifier les lieux d'installation et ateliers à renouveler sur plusieurs années. 	<ul style="list-style-type: none"> • - CPIE • - Ecoles • - Citoyens bénévoles • - Entreprises locales pour fourniture des matières premières 	<ul style="list-style-type: none"> •
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers nécessitant un peu de matériel mais qui peut être issu de récupération. Se rapprocher de la ressourcerie des biscottes à cette fin par exemple. 		<ul style="list-style-type: none"> • 1 ou 2 écoles • Lieux d'installation des hôtels à insectes à déterminer avec des experts 	

ACTION VD 26 : Créer Jeu sur la biodiversité

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 26	Créer Jeu sur la biodiversité	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques.	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapas	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Imaginer le jeu (énigmes, chasse au trésor, geocaching, etc.) et les règles du jeu associées • Tester le jeu sur un petit groupe de jeunes personnes motivées via la médiathèque par exemple • Puis après Trouver des lieux pour le faire vivre : office de tourisme, médiathèque, centres aérés, écoles, etc. • Prévoir des versions : <ul style="list-style-type: none"> - Pour que le jeu puisse être utilisé sans un animateur (→ jeu « autoporteur ») et être approprié par des familles - Proposer une version adulte / pour personnes sans enfants • Et enfin Faire la promotion du jeu auprès du grand public et des établissements scolaires/centres aérés, etc. 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Office du tourisme • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Si coordinateur recruté rapidement, été 2021, sinon été 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • - Coordinateur nature • - Citoyens • - Office du tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds municipaux
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Autour de la piscine, au bord de la Loire, etc. • Localité à réétudier en fonction des modalités du jeu 	

ACTION VD 27 : Créer des parcours ou sentiers nature

Fiche-action issue des Avan'Cé climatiques			
VD 27	Créer des parcours ou sentiers nature	Club climat	Vivre avec le dérèglement climatique
Priorité	Action identifiée comme non prioritaire		
Chantier	Connaître la biodiversité et les milieux naturels et renforcer leur préservation tout en veillant à leur adaptation aux risques climatiques.	Public cible	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • 		
Etapes	<ul style="list-style-type: none"> • D'abord Constituer un groupe de travail dédié au sujet • Définir les objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Préservation et/ou mise en valeur d'un site remarquable ; - Sensibilisation des citoyens ; valorisation d'une espèce d'arbre, d'une espèce animale, d'un paysage particulier, etc. • Définir un programme : Partenaires, coût, financement, planification. • Puis après Identifier les lieux où il est possible et intéressant d'en installer dans la commune : Concevoir les supports pédagogiques • Et enfin Réaliser le(s) sentier(s) 		
Pilotage	Calendrier	Mobilisation et partenariat	Financements
<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail : représentant mairie, citoyens volontaires, coordinateur nature, partenaires, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du groupe de travail en 2021 • Réalisation 2022-2023 	Structures naturalistes Professionnels Citoyens bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds municipaux • Subventions • Compétences techniques
Besoins techniques		Localisation	
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer 	

Fiches-actions issues de la séance n°4
des Avan'Cé climatiques :
Club « Être engagé vers l'exemplarité »



ACTION EE 1 : Envisager d'autres modes de chauffage dans les bâtiments
(chaudières au bois par exemple)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Chauffage des bâtiments

Ne pourrait-on pas envisager d'autres formes de chauffage

- transition énergétique notamment des chaudières au bois (nouvelles générations)
- certaines collectivités ont déjà opté pour des chaudières au bois dans le cadre de nouvelles constructions ou réhabilitations

AVANTAGES ATTENDUS :

Baisse facture énergétique (combustible compétitif en termes de coût)

Moins de déchet dans l'air que d'autres formes de combustibles

Permet de développer des filières durables sur le territoire français

ACTION EE 3 : Mettre en place un groupe de travail composé d'agents chargé de récolter les remarques du personnel et de faire des propositions d'amélioration sur les enjeux environnementaux

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Développer un groupe de travail au sein de la collectivité pour échanger sur les enjeux environnementaux et les solutions à mettre en place au sein de chaque service.

AVANTAGES ATTENDUS :

Nécessité d'avoir un groupe de travail qui récolte les remarques, analyse et réalise des propositions en matière environnementale et qui fédère les agents autour de cette question.

ACTION EE 5 : Proposer des espaces de coworking pour les usagers pour limiter les espaces à entretenir et à chauffer. Réfléchir à l'utilisation des locaux de la ville chauffés et non utilisés : ouverture plus large aux associations ? Aux étudiants ? A des professionnels ?

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Optimisation des locaux et les bureaux -espace modulaire
Utilisation plus étendue des locaux et bureaux qui sont entretenus et chauffés sans être pleinement investis : ouverture plus importante aux associations, mais aussi aux actifs plus flexibles qui recherchent des espaces de travail (type co-working) et qui ne peuvent pas engager des frais trop importants dans la location d'un bureau et pourquoi pas à certains étudiants

AVANTAGES ATTENDUS :

Ouverture de la collectivité à d'autres secteurs d'activité
Utilisation optimale des bureaux et locaux de la ville

[ACTION EE 6 : Rédiger et mettre en place une charte "Être éco-responsable au travail" partagée par tous](#)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Rédiger une charte « Être éco-responsable au bureau » ou « comment limiter les impacts environnementaux quand je suis au bureau ? »
Associer un groupe d'agents volontaires pour participer à ce travail en s'aidant du guide rédigé par l'ADEME joint à cette fiche.
Penser également à communiquer vers la population sur les actions qui seront retenues et qui peuvent être « déployables » également dans la vie personnelle.

AVANTAGES ATTENDUS :

Proposition de pistes d'actions, mise en place et application de ces actions pour améliorer notre vie de tous les jours au travail et/ou chez soi et réduire les impacts sur l'environnement

[ACTION EE 7 : Construire un plan d'action visant à la sobriété numérique : c'est à dire à concevoir des services numériques plus raisonnés et modérer ses usages numériques quotidiens](#)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Construire un plan d'action « sobriété numérique » se déclinant sur 3 axes en s'aidant du guide joint élaboré par l'ADEME

1 er axe : travail interne au service informatique, dans le cadre du budget climatique, pour mettre en place une politique d'achats informatiques (matériels, logiciels) et proposer des principes de structuration du réseau informatique intégrant la notion de sobriété numérique.

2ème axe : dans le cadre du groupe de travail rédaction d'une charte « être éco-responsable au bureau » (cf fiche spécifique) développer plus spécifiquement l'axe de la sobriété numérique.

3ème axe : communiquer vers la population sur les actions qui seront retenues et qui peuvent être « déployables » également dans la vie personnelle.

Par ignorance ou plutôt par négligence, l'usage du numérique n'est pas toujours des plus appropriés. D'où la proposition d'une sensibilisation à des usages plus raisonnés (conférence sur le numérique à destination des agents par Bruno Méraut).

Dans un premier temps, l'idée serait de faire le point sur les pratiques et l'impact sur l'environnement. Dans un second temps, une méthodologie pour améliorer notre usage du numérique permettrait d'en réduire les effets néfastes

AVANTAGES ATTENDUS :

Proposition de pistes d'actions, mise en place et application de ces actions pour améliorer notre vie de tous les jours au travail et/ou chez soi et réduire les impacts sur l'environnement.

ACTION EE 8 : Nommer un référent interne qui serait garant des bonnes pratiques visant à réduire les consommations de tout type en interne (chauffage, lumière, matériel informatique, ...)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Mise en place d'un « pilote énergie » par site
Il faudrait mener à bien des actions de sensibilisation/formation aux bonnes pratiques
Les dépenses énergétiques ont représenté environ 450 000 € en 2020. Je pense que nous pourrions nous améliorer par la mise en place d'un référent au sein de chaque site qui pourrait être le garant de bonnes pratiques : ne pas laisser les lumières allumées inutilement dans les parties communes (couloir, escalier, toilettes, ...), ne pas chauffer son bureau s'il est en chauffage électrique en cas d'absence, bien fermer les portes donnant vers l'extérieur, enlever la veille des écrans...

AVANTAGES ATTENDUS :

- Réduction des dépenses énergétiques
- Ne pas consommer inutilement

ACTION EE 9 : Utiliser des fontaines à eau mobile sur les divers événements de la ville

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Station d'eau / fontaine à eau mobile pour des évènements (acquisition /location)
Fontaines à eau dans la commune

AVANTAGES ATTENDUS :

Idéal pour éliminer les bouteilles de plastiques jetables pendant un festival, pendant les tournois, événement, festival, fête de quartier événement et autres activités culturelles et sportives.
Moins de déchet donc moins de tris à effectuer pour les agents en charge du nettoyage
Gratuité

[ACTION EE 10 : Optimiser le compostage par la mise en place de seau à compost par service/étage \(café, filtre, sachet thé...\)](#)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Meilleure gestion des déchets organiques de chaque service
Au quotidien chaque service produit des déchets organiques (reste de repas, café, thé...), il serait nécessaire de mettre en place une solution pour la valorisation de ces matières premières via un système de collecte et de compostage des déchets (cf. au niveau de la mairie, accès aux composteurs de l'acole Malraux). Cette solution doit-être appliquée à une échelle plus large dans l'ensemble des services.

AVANTAGES ATTENDUS :

Diminution des déchets à travers la valorisation des matières premières. Compost produit qui est ensuite utilisé dans nos espaces-verts.

[ACTION EE 11 : Réfléchir à des mesures financières qui inciteraient les habitants et les agents à adopter des modèles de consommation plus vertueux](#)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Mesures fiscales incitatives pour les foyers et les agents

AVANTAGES ATTENDUS :

Pourquoi ne pas réfléchir à une mesure financière qui inciterait les foyers et usagers à adopter certains modèles de consommation plus vertueux :

Exemple mesure fiscale pour les foyers et agents qui utiliseraient les transports en commun, certains types d'appareil domestiques (chaudière + écologique, panneaux photovoltaïques) etc... tout reste à imaginer

[ACTION EE 12 : Mettre en place des navettes gratuites en complément de l'existant desservant les écoles, stades, commerces \(pour limiter les voitures\)](#)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Navettes gratuites
Complémentaire au réseau de bus
Mises à disposition de navettes gratuites aux Ponts de Cé qui pourraient desservir les écoles primaires- les collèges et lycée

AVANTAGES ATTENDUS :

Moins de transport donc moins de pollution (les parents utilisant moins leurs véhicules pour n'effectuer que quelques kilomètres) - moins d'émission de CO2
Diminution de la circulation aux heures de pointes
Plus convivial
Economie pour certains parents

ACTION EE 15 : Proposer cycliquement une collecte des papiers déchets des services pour les vendre à des entreprises spécialisées dans le recyclage et réutiliser les recettes dans des actions éco responsables

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Collecte et valorisation des déchets papier

Il faudrait, tel que c'est déjà le cas dans certains établissements scolaires, proposer cycliquement une collecte des déchets papier des services. Il s'agit ensuite de récupérer des fonds suite à la vente de ce papier à des entreprises spécialisées dans le recyclage du papier. Le but est d'investir cet argent pour la mise en place de matériel ou d'actions en faveur de la réduction de notre impact environnemental dans le cadre professionnel.

AVANTAGES ATTENDUS :

Meilleur tri et recyclage des déchets papier et récupération de fonds qui peuvent être ensuite réinjectés pour de nouvelles actions en faveur de l'environnement.

ACTION EE 16 : Créer un espace de dépôt/échange de matériel en interne (mobilier, matériel de bureau, ...) sur le modèle de la Ressourcerie des biscottes

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Recyclerie interne –
Sur le modèle de la ressourcerie des Ponts-de-Cé, avoir un seul lieu dédié au stockage de ce qui n'est plus utilisé par certains services
Ce lieu pourrait contenir du mobilier, des objets, du matériel de bureau (ex : classeurs suspendu) etc
Ce lieu serait accessible uniquement pour les agents
Nous pourrions aller plus loin en s'inscrivant dans une démarche de upcycling (par exemple dans le mobilier urbain)
Dans la même idée, proposer des ventes d'objets ou mobilier qui n'ont plus d'utilité en interne à petits prix

AVANTAGES ATTENDUS :

Utiliser et repenser l'existant
Eviter de racheter des choses que la mairie possède déjà

ACTION EE 17 : Développer le télétravail en augmentant le matériel à disposition des agents et en élargissant les services visés et le nombre de jours

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Pour ceux qui peuvent télétravailler, proposer 2 à 3 jours par semaine de télétravail pour réduire les transports

Développer le télétravail de façon pérenne
Elargir à plus de services et d'agents

AVANTAGES ATTENDUS :

Avantage environnemental avec la réduction de la pollution provoquée par le transport professionnel et amélioration de la qualité de vie des agents par un gain de temps de transport.

Moins de déplacements

Avantages économiques conséquents pour certains agents

Agents tout aussi disponibles - pas de pertes en termes d'efficacité – Fidélise les agents

Atout pour le recrutement

Facilite le recrutement de personnes en situation de handicap

Partage de bureaux possibles

[ACTION EE 18 : Recourir à des fournisseurs plus éco responsables à la médiathèque](#)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

A la médiathèque repenser les procédures :

Voir notamment avec les fournisseurs si possibilité d'obtenir des produits équivalents (y compris en termes de coût) plus écologiques : filmolux, scotch, colle qui servent à équiper les documents notamment

Aller plus loin en se questionnant sur l'utilité de couvrir certains documents au vu de leur coût de départ et leur taux de rotation

AVANTAGES ATTENDUS :

ACTION EE 19 : Recourir aux masques réutilisables

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Fournir des masques lavables qu'on pourrait laver dans les machines à laver présentes dans les écoles

AVANTAGES ATTENDUS :

Amélioration au niveau des écoles

ACTION EE 20 : Installer des dispositifs photovoltaïques sur des espaces de la ville (par exemple des ombrières photovoltaïques devant Athlétis)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'Athlétis (Côté rue Pierre de Courbertin). Plusieurs autres parkings de la ville bénéficiant d'une bonne exposition solaire pourraient également se prêter dans une moindre mesure et avec bp plus de contraintes à l'implantation de ce type d'équipement EnR : parking du complexe sportif François Bernard, parking Emile Coulbault, avenue Auguste Defois.

AVANTAGES ATTENDUS :

Production d'électricité à partir d'une source renouvelable solaire (pas émission carbone pendant la phase d'utilisation, production à la fabrication et installation), production « décarboné » situé à proximité d'une zone urbaine consommant directement l'énergie produite (proximité), limite la perte d'électricité dans le réseau.

Implantation de panneaux photovoltaïques sur un parking permet de ne pas artificialisé de nouvelles surfaces agricoles ou naturelles (environnement).

Orientation Sud-Ouest du site devrait permettre de disposer d'un ensoleillement important toute au long de la journée et de l'année

ACTION EE 22 : Recourir à des fournisseurs plus éco responsables pour les temps d'activités périscolaires

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Privilégier Biocoop, produits bio, locaux

AVANTAGES ATTENDUS :

Amélioration au niveau des écoles

[ACTION EE 23 : Inciter les agents à adopter une alimentation plus saine et responsable \(conférence ?\)](#)

DESCRIPTION DE L'IDEE :

Inciter les agents qui se restaurent sur place à privilégier une alimentation à base de repas préparés chez soi plutôt que de la nourriture transformée plus rapide mais moins saine
Proposer aux agents de la ville une conférence sur comment s'alimenter simplement, rapidement et pour pas cher (Bruno Couderec).

AVANTAGES ATTENDUS :

L'idée n'est pas d'imposer un mode de consommation ni d'imposer des pratiques mais de faciliter l'organisation de vie des agents sur le temps du repas en les engageant dans un cercle vertueux. D'autant plus que la commune ne propose pas de tickets restaurant
Globalement, encourager les agents à s'approprier de nouveaux modes de fonctionnement plus écologiques par une pédagogie adaptée permet des avancées certaines